

Le Québec se dotera d'un réseau d'antennes à micro-ondes

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Franchissant une étape majeure en matière de communications, le Québec se dotera au cours des quatre prochaines années d'un réseau d'antennes micro-ondes pour diffuser directement sur U.H.F. (ultra-hautes fréquences) partout à travers le Québec.

Le gouvernement a opté pour cette solution, de préférence aux câbles, pour une raison bien simple: une économie de coûts.

Radio-Québec (L'Office de radio-télédiffusion du Québec), société autonome mandataire du gouvernement, s'apprête à faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement d'Ottawa pour obtenir le feu vert.

Il ne manque plus que l'aval du conseil des ministres du Québec — ce qui ne saurait tarder, selon ce que LA PRESSE vient d'apprendre — pour que Radio-Québec entreprenne les démarches définitives pour la réalisation de cet ambitieux projet en chantier depuis quatre ou cinq ans.

Il y a quelques semaines, l'office, à la demande d'ailleurs du Conseil du

Trésor, a remis un plan triennal fort détaillé au ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier. Ce dernier doit le faire adopter à brève échéance par le cabinet.

Parlant mardi devant un club social de Québec, M. Yves Labonté a levé un peu le voile sur le projet. "Ce plan, dit-il, prévoit l'installation d'antennes à travers la province, de telle

sorte que 85 p. cent des Québécois pourront d'ici avril 1977 capter les émissions de Radio-Québec. Il ne m'appartient pas d'en dire davantage.

Voir RESEAU, page A 6

• Ottawa donnera-t-il le feu vert au projet d'antennes québécoises ?
— page A 10



Chou En-lai

Chou aux Etats-Unis d'ici la fin de 73

par Louis WIZNITZER
(collaboration spéciale)

Chou En-lai viendra aux Etats-Unis avant la fin de l'année et peut-être au début de l'automne. Nous tenons la nouvelle de source très sûre bien que la Maison Blanche refuse pour l'instant de la confirmer ou de la démentir. M. Nixon avait invité le premier ministre chinois lorsqu'il se trouvait à Pékin et depuis le gouvernement américain avait par Kissinger interposé à plusieurs reprises rappelé à Chou En-lai qu'il serait le bienvenu aux Etats-Unis. La Chine n'avait pas, bien sûr, écarté l'offre du pied mais sans prendre d'engagement précis quant à la date d'un pareil voyage. Pékin reconnaissait qu'un des obstacles à la normalisation des relations sino-américaines, le Vietnam, avait disparu mais qu'il y avait encore le problème de Taiwan à résoudre.

Toutefois à mesure que le voyage de Brejnev aux Etats-Unis approchait le gouvernement chinois donnait des signes croissants d'énervement. Soucieux de préserver l'équidistance de la politique américaine à l'égard du différend sino-soviétique, M. Nixon dut à plusieurs reprises rassurer le gouvernement chinois. Le rapprochement avec Moscou ne se faisait pas contre ou aux dépens de la Chine. L'inquiétude chinoise devait cependant si marquée que le Dr Kissinger dut interrompre lundi dernier le cours de ses entretiens avec Brejnev pour recevoir en catastrophe le chef de la mission chinoise à Washington.

C'est au cours de cette mystérieuse visite que la décision prise par Chou En-lai de venir aux Etats-Unis a été communiquée au gouvernement américain.

Un équilibre tripolaire

Chou En-lai veut, on le comprend, rétablir l'équilibre tripolaire et faire aux yeux de l'opinion mondiale la démonstration que les relations sino-américaines ne comptent pas moins et n'ont rien à envier aux relations soviéto-américaines. Mais il y a plus. A la racine de l'hostilité qui règne entre les deux puissances communistes réside leur besoin commun de technologie et de crédits américains. Et c'est entre elles la course, la rivalité, la concurrence pour l'obtention de l'aide américaine. En venant aux Etats-Unis Chou En-lai cherchera, lui aussi, à mollir l'opinion publique et le congrès et rappellera l'existence d'une très vieille "love story" entre Américains et Chinois.

Quant à M. Nixon, que les caricaturistes américains montrent aujourd'hui sauté du boublier du Watergate par le bras musclé de Brejnev.

Le sommet lui a en tout cas valu une semaine de répit et l'occasion de redorer son blason. Il compte, bien sûr, sur cette nouvelle "première historique". Pour faire oublier la kyrielle de scandales qui éclaboussent son administration.



telephoto PC

Un DC-8 explose à Toronto

Un quart d'heure avant que les 120 passagers ne montent à bord de l'avion qui devait les conduire à Zurich et à Vienne, un DC-8 d'Air Canada a explosé, hier soir, à l'aéroport international de Toronto, pendant qu'on faisait le plein. L'avion acheté au coût de \$8 millions en 1968 a été complètement détruit et deux employés de l'aéroport ont été blessés.

Ottawa propose l'abolition de la peine de mort pour tous les crimes

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau a décidé de proposer l'abolition pure et simple de la peine de mort pour tous les meurtriers perpétrés au Canada.

Par contre, le solliciteur général, M. Warren Allmand, a l'intention d'interdire la libération surveillée et conditionnelle des meurtriers avant leur septième année de détention.

En faisant part de cette nouvelle au comité parlementaire sur la Justice, M. Allmand a pris tout le monde par surprise.

Le gouvernement avait bien laissé entendre qu'il amènerait le bill adopté en deuxième lecture le 30 mai dernier par 134 voix contre 114. Toutefois, on ne s'attendait pas à ce qu'il suggère l'abolition de la peine de mort pour tous les meurtriers, y compris ceux des agents de la paix.

En vertu de la mesure présente-ment à l'étude par le Parlement, les

personnes se rendant coupables de meurtres sur la personne de policiers ou de gardiens de prison sont passibles de mort.

"Long hot summer"

Cette loi vaudrait pour une période de cinq ans, comme dans le passé, ce qui n'a pas empêché le cabinet fédéral de commuer toutes les sentences de mort soumises à son attention depuis l'abolition partielle de la peine de mort en 1967.

Les changements envisagés par M. Allmand risquent de provoquer un nouveau débat d'importance aux Communes et de prolonger les travaux parlementaires.

Les Communes pourraient connaître un "long hot summer" si, comme l'a soutenu le leader parlementaire des ministériels, M. Allan MacEachen, le gouvernement a l'intention de faire adopter le bill sur la peine de mort avant l'ajournement d'été.

De toute évidence, le gouvernement est disposé à prolonger les travaux

parlementaires durant tout le mois de juillet et peut-être même au-delà pour améliorer son dossier législatif, qui n'est pas encore très volumineux après six mois de session.

Plusieurs mesures, comme la loi sur les Jeux olympiques, les amendements à la Commission d'appel sur l'immigration, les bills fiscaux de M. Turner, les amendements aux régimes de pensions et la loi sur les dépenses électorales, demeurent à l'ordre du jour et doivent être adoptées avant l'ajournement.

La liberté surveillée

M. Allmand a précisé qu'il avait l'intention de présenter des amendements à la loi sur les libérations conditionnelles pour interdire les libérations d'une journée avant que les meurtriers aient purgé sept années de leur sentence.

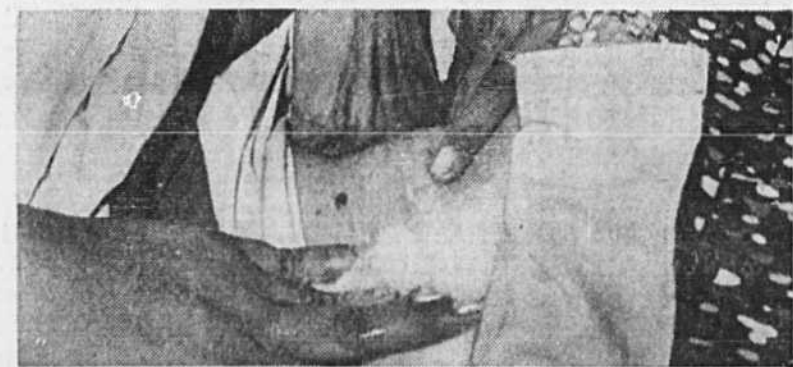
Présentement, une personne emprisonnée pour meurtre peut solliciter une absence temporaire après trois années.

De plus, M. Allmand a laissé entendre qu'il songeait à porter de 10 à 20 ans la période minimum de détention devant être purgée avant qu'un meurtrier puisse effectuer une demande de commutation ou de libération conditionnelle.

M. Allmand a expliqué que le débat en deuxième lecture l'avait convaincu que le moment était venu de porter le grand coup et de trancher la question une fois pour toutes à l'occasion d'un vote libre.

Le solliciteur général, qui a écouté les 135 discours prononcés durant la première partie du débat, est d'avis que ces nouveaux amendements seront adoptés.

Lorsque la première version du projet de loi sur l'abolition partielle de la peine de mort fut préparée l'automne dernier, le nouveau Parlement n'avait pas siégé et par conséquent, le solliciteur général ne connaissait pas les députés qui le composent.



CHEZ LES GUÉRISSEURS DES PHILIPPINES

PAR LOUISE COUSINEAU
envoyée spéciale de LA PRESSE

La médecine officielle hésite à étudier le cas des guérisseurs

L'attitude de la médecine officielle vis-à-vis les guérisseurs est pour le moins étrange: la dernière "enquête" officielle du Board of Medical Examiners, l'organisme gouvernemental qui régit la pratique de la médecine aux Philippines, date de 1967. Et elle fut bâclée à l'époque de bien curieuse façon. Le directeur du BME, le Dr Alexandro Gaerlan, déclare ne pas savoir où se trouve Tony Agpaoa depuis. "Je pense qu'il est aux Etats-Unis", dit-il. Au même moment, Agpaoa est à moins de deux milles de là, en train de soigner

quelque 200 étrangers dans un hôtel du centre-ville.

Et on dit tout ignorer de l'existence des autres guérisseurs qui pourtant reçoivent tous en moyenne une centaine de patients par jour.

Officiellement, la médecine orthodoxe de Manille a une opinion qui se rapproche de celle de la médecine québécoise: les guérisseurs sont des prestidigitateurs, rien de plus.

"Du moment qu'ils ne donnent pas de médicaments, pas de piqûres et qu'ils ne réclament pas d'ho-

noraires, on n'a rien contre eux", déclare le Dr Gaerlan.

En 1967, on a beaucoup parlé de Tony Agpaoa à Manille quand on a vu débarquer un charter d'invalides américains venus se faire soigner. Si jusque-là les journaux locaux ne s'étaient guère préoccupés des "faith healers" et de leurs exploits, qui à l'époque étaient strictement destinés au bas peuple l'arrivée des "riches" étrangers a piqué la curiosité de la presse.

Il ne fallut pas longtemps pour qu'un éditeur de la Manila Chronicle, "Voir MÉDECINE, page A 6

AUJOURD'HUI

Bill olympique: des conservateurs refusent de "favoriser" le Québec
— page A 2

Le Québec accueille Mme Indira Gandhi
— pages A 3, A 6 et A 7

"On s'en fais-tu du théâtre à nous autres?"
— page A 11

sport-hebdo

- Les Expos supérieurs aux Mets de 1969
- Les Alouettes, de nouveaux professionnels
- Vous souvenez-vous de Joe Louis?

— Cahier B



Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 6 sous la lettre A, 2 sous la lettre B, 7 sous la lettre C et 1 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui leur rapporte \$1,184.50 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 6-2-7-1 mais dans un ordre différent, gagnent le désordre, ce qui leur rapporte \$51.50 pour chaque mise de \$1.

\$279,284.50 ont été partagés entre 129 prix dans l'ordre et 2,456 prix dans le désordre.



A l'occasion de la Saint-Jean, LA PRESSE publiera demain un supplément de 28 pages sur le Canada français. Ce supplément a été ouvert à un éventail d'hommes politiques, d'artistes, de penseurs, d'hommes d'action qui font le point en ce 24 juin.

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : A 11 à A 14, C 12
- Bandes dessinées : B 10
- Cinéma : A 12
- Décès, naissances, etc. : D 15
- "Dites-moi, docteur" : C 8
- Economie : C 1 à C 6
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur ? : D 8
- Horoscope : C 8
- HOWARD HUGHES : D 3
- Informations étrangères : D 1
- Loisirs et Récréation : B 10
- "Mot-mystère" : D 10
- Mots croisés : D 4
- Petites annonces : C 10, C 11, D 2 à D 14
- Radio et télévision : A 14
- Sports : B 1 à B 9
- Télévision : B 11
- Vik aujourd'hui : C 8, C 9

mini-presse

le monde

□ MM. Richard Nixon et Léonide Brejnev ont signé hier une déclaration commune sur les principes qui doivent gouverner la négociation d'un accord sur la limitation des armements atomiques, prenant l'engagement de conclure en 1974 un accord permanent non seulement sur la limitation des armes stratégiques offensives mais aussi sur leur réduction.

□ L'ancien secrétaire à la Justice John Mitchell serait prêt à reconnaître devant la commission sénatoriale d'enquête qu'il a autorisé le paiement de certaines sommes aux cambrioleurs du Watergate, dans le but d'éviter que le scandale n'éclate avant la dernière élection présidentielle.

□ Les ouvriers de la capitale du Chili ont cessé hier le travail et ont organisé une manifestation de masse qui a duré six heures en signe de protestation contre les tentatives de la droite de fomentier une guerre civile.

le Canada

□ Un DC-8 d'Air Canada a explosé hier à l'aéroport international de Toronto, alors que des employés étaient en train de faire le plein d'essence. L'appareil a été détruit et deux ouvriers ont été blessés.

□ Le gouvernement Trudeau a décidé de proposer l'abolition pure et simple de la peine de mort. Par contre, le solliciteur général a l'intention d'interdire la libération surveillée et conditionnelle des meurtriers avant leur septième année de détention. La décision touchant la

peine de mort pourrait soulever un nouveau débat au Parlement.

□ Au sujet de la loi sur les Jeux olympiques, les députés conservateurs se divisent en au moins quatre clans dont trois sont opposés au projet. La majorité appuierait cependant le projet.

□ La Ligue des femmes du Québec a réclamé hier que la Commission de révision des prix des aliments soit plus représentative et comprennent des représentants des citoyens et des consommateurs.

le Québec

□ Le conseil des ministres s'appête à donner son accord à un projet de Radio-Québec visant à doter la province d'un réseau d'antennes micro-ondes pour diffuser ses émissions partout à travers le Québec. Mais il faudra avant la réalisation du projet obtenir l'autorisation d'Ottawa.

□ Selon une étude faite pour le compte de la Commission Gendron, les francophones n'ont qu'une très faible participation à l'industrie de la publicité: 26 pour cent des agences de publicité sont canadiennes-françaises et environ le tiers des agences ne comptent pas dans leur

personnel permanent de responsable de la publicité française.

□ Le premier ministre Robert Bourassa a offert hier un dîner en l'honneur de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, qui arrivait hier dans la métropole. Un groupe de Pakistanais a manifesté à cette occasion son désir de voir libérer 90,000 prisonniers de guerre.

□ Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Saint-Pierre, prévoit que le produit national brut du Québec augmentera de 11 pour cent cette année et que 110,000 nouveaux emplois seront créés.

métro

□ Le banquet de la Saint-Jean s'est déroulé hier soir au chalet du Mont-Royal dans une atmosphère plus populaire que par les années passées. Le sociologue Léon Dion y a exposé sa vision de l'avenir du Québec.

□ Le ministre des Transports, M. Bernard Pinard, ne semble pas disposé à subventionner le déficit qu'occasionnerait à la Commission de transport de la CUM un régime de tarif réduit pour certaines person-

nes âgées, comme l'a proposé le maire Drapeau, au mois d'août dernier.

□ Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, ne sollicitera pas un nouveau mandat aux prochaines élections municipales si son salaire comme maire n'est pas augmenté.

□ Un évadé d'une prison américaine, John David Skyler, a été tenu hier criminellement responsable de la mort de l'agent Larente tué d'un coup de feu à LaSalle.

le sport

□ Le Québécois Robert Van Den Eynde a fait lever les yeux à plusieurs cyclistes américains lors de l'étape d'hier au Tour de L'Estrie.

□ Les Expos n'ont pu venir à bout des lanciers de Bob Gibson et ont dû s'incliner 4-3 hier à St-Louis.

□ Sam Berger, propriétaire des

Alouettes, s'est donné comme mission de faire de l'équipe montréalaise une formation honorable et surtout gagnante.

□ La situation semble s'améliorer à Wimbledon et il n'est pas impossible que "l'affaire Pilic" soit chose du passé d'ici quelques heures.

LA MÉTÉO

Le temps humide persiste...

Les régions de la Vallée du Saint-Laurent couvrent de l'air chaud et humide. Toutefois de l'air plus sec remplacera lentement l'air humide. Les averse et les orages ont diminué d'intensité, mais on risque de retrouver aujourd'hui ces averse et orages en certaines régions.

Le mercure se maintiendra aux environs de 80 degrés, aujourd'hui, dans la région de Montréal. Quant au minimum, la nuit prochaine, il sera de 55 à 60 degrés.

Croyez-le ou non, mais pour le premier week-end de l'été, une température idéale.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 80° • Minimum 55°	Ensoleillé avec périodes nuageuses

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	50	80	Ensoleillé	Ciel variable
Outaouais	55	80	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Laurentides	55	80	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	55	80	Nuageux et brouillard	Généralement ensoleillé
Québec	55	85	Nuageux périodes ens.	Ensoleillé
Rimouski	55	80	Nuageux périodes ens.	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	55	80	Général. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Baie-Comeau	55	80	Nuageux périodes ens.	Généralement ensoleillé
Sept-Îles	55	80	Nuageux périodes ens.	Généralement ensoleillé
Gaspé	55	80	Nuageux périodes ens.	Généralement ensoleillé

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé			Vancouver	53	70
Alberta	Averses			Edmonton	50	80
Saskatchewan	Ensoleillé			Régina	50	80
Manitoba	Ensoleillé			Winnipeg	50	75
Ontario	Ensoleillé			Toronto	55	78
Nouveau-Brunswick	Orages			Fredericton	58	82
Nouvelle-Écosse	Averses			Halifax	57	75
Île-du-Prince-Édouard	Averses			Charlottetown	55	75
Terre-Neuve	Ensoleillé			Saint-Jean	50	75

si vous partez

Aux États-Unis	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	65	75	Chicago	60	80	New Orleans	75	90
Washington	70	85	San Francisco	60	80	Miami	75	85
Boston	65	85	Los Angeles	75	90			
Vers les capitales								
Paris	59	—	Moscou	57	—	Hong Kong	84	—
Londres	61	—	Stockholm	54	—	Lisbonne	70	—
Rome	70	—	Tokyo	70	—	Sydney	59	—
Berlin	54	—	Athènes	72	—	Tunis	72	—
Amsterdam	63	—	Casablanca	66	—	Vienne	59	—
Bruxelles	59	—	Genève	54	—	Varsovie	—	—
Madrid	54	—	Le Caire	—	—			
Vers les plages								
Acapulco	77	86	Barbade	79	88	Nassau	78	90
Mexico	59	70	Barbades	79	88	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Bill olympique: des conservateurs refusent de "favoriser" le Québec

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le caucus conservateur connaît de nouveau des tiraillements et des déchirements. Cette fois, c'est le bill sur les Jeux olympiques de 1976 qui en est l'occasion.

Les 107 députés conservateurs se divisent à propos de ce bill en au moins quatre clans, dont trois expriment des réticences manifestes à son adoption.

Cependant, dans la mesure où on peut évaluer la situation à l'heure actuelle, on peut déduire que la majorité des conservateurs va appuyer le projet de loi.

Il s'en trouvera peut-être une douzaine qui voteront contre; soit à peu près le même groupe qui a voté récemment contre la résolution gouvernementale sur les langues officielles.

Ce sont évidemment les irréductibles.

On ignore cependant comment réagira le vieil ami du maire Drapeau qu'est M. John Diefenbaker qui, le premier, a donné le coup d'envoi à Expo 67. M. Diefenbaker a déjà exprimé des doutes sur les méthodes de financement envisagées pour les Jeux de 76, de même que sur l'absence de déficit.

Le seul groupe qui donne son appui entier au bill se retrouve autour de M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe, qui a fermement indiqué son intention à ses collègues de voter pour le bill, quelle que soit l'attitude adoptée par le caucus, éventuellement.

M. Wagner aurait même soutenu au cours d'une réunion du caucus qu'Ottawa devrait participer au remboursement d'un déficit éventuel à parts égales avec le gouvernement québécois.

Le motif qui va pousser la majorité

des députés conservateurs à voter pour le bill réside principalement dans le fait qu'au printemps de 1969, le premier ministre, dans une lettre au Comité international olympique a donné la bénédiction du gouvernement au projet du maire Drapeau.

Le Canada a donc un engagement sur le plan international et les conservateurs convoient mal qu'on ne respecte plus cet engagement aujourd'hui.

Il y a bien sûr le fait aussi qu'ils craignent de présenter une image anti-québécoise.

En revanche, ils sont très conscients de l'attitude qui prévaut dans leurs comités, c'est-à-dire à peu près partout au Canada anglais. Tous les sondages de comités indiquent en effet qu'une bonne majorité d'anglophones sont contre toute subvention fédérale aux Jeux de 1976. Dans certains comités, c'est plus de 80 p. cent de la popula-

tion qui s'oppose à l'aide fédérale.

Cette donnée fournit un éclairage intéressant à la réaction des députés conservateurs.

Pour revenir aux clans au sein du caucus, il y a celui dont fait partie M. Robert Stanfield, qui craint un déficit. En cela, il rejoint assez bien l'attitude du gouvernement et du premier ministre Trudeau.

Ce groupe, qui pense à la possibilité que les conservateurs soient au pouvoir en 1976, ne veut absolument pas être pris alors avec un déficit. Il a peur que la monnaie, les timbres et la loterie olympiques n'apporteront pas les revenus suffisants.

Montréal en asse

Enfin, le dernier groupe partage les inquiétudes de M. Stanfield, mais en plus, il trouve que cette méthode de financement constitue un précédent qui va "embarrasser" le gouvernement dans l'avenir, puisqu'on peut s'attendre que de nombreux groupes feront des demandes semblables à celles du maire Drapeau pour le financement de projets non moins nobles que celui des Olympiques.

Ce bill olympique continue encore maintenant de susciter des discussions chez les conservateurs. On ne sait pas exactement comment finira ce débat chez les conservateurs, on ne sait pas non plus si des amendements seront présentés, non plus que si l'on doit s'attendre à une guerre d'usure aux Communes.

Il est certain qu'au fond de tout cela, il y a un problème politique d'autant plus important que le gouvernement est minoritaire et que des élections pourraient surgir sans trop d'avertissement.

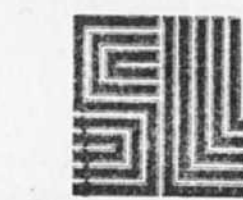
Au-delà de toutes les considérations nuancées que l'on peut entendre, il y a le fait, comme l'a dit un député conservateur, que le Québec en a déjà suffisamment reçu: Expo 67, La Baie James, Mirabel, etc.

Pour certains, les Jeux de 76 sont la goutte d'eau qui fait renverser le vase.

La discussion chez les conservateurs a pris de l'ampleur cette semaine, à la suite d'une initiative du député Jelinek, un patineur de fantaisie auparavant, qui a organisé une réunion avec le commissaire des jeux, M. Rouseau.

Environ 25 députés conservateurs se sont rendus à cette réunion, où de nombreuses questions ont été posées dans le sens des opinions que l'on sait.

Le commissaire a fait bonne impression sur ces députés et plusieurs se sont dits heureux de le voir là, mais cela change peu de choses au fond du problème.



C.E.G.E.P. de Saint-Laurent

COMMUNIQUE

A TOUS LES ÉTUDIANTS QUI ÉTAIENT INSCRITS
À LA SESSION D'HIVER 1973

A la demande expresse du Ministre de l'Éducation, Monsieur François Cloutier, le Cégep de Saint-Laurent vient de mettre sur pied un comité spécial dont le mandat est de minimiser le plus possible les inconvénients occasionnés chez l'étudiant par l'annulation de la session d'hiver 1973.

Ce comité spécial proposera à chaque étudiant une inscription à des cours d'été donnés en commandite dans d'autres Cégep de la région métropolitaine. Ces cours débiteront vers le 9 juillet pour se terminer vers le 21 août.

De plus le comité spécial prendra les arrangements nécessaires auprès du service des prêts et bourses du ministère de l'Éducation afin de tenir compte des pertes financières encourues par les étudiants qui suivront ces cours d'été.

Tous les étudiants qui étaient inscrits à la session d'hiver 1973 et qui sont désireux de se prévaloir de ces mesures spéciales doivent se présenter au bureau de l'Aide pédagogique individuelle aux moments suivants:

1. VENDREDI LE 22 JUIN POUR TOUS LES ÉTUDIANTS QUI DEVAIENT TERMINER LEURS ÉTUDES COLLÉGIALES À LA SESSION HIVER 1973.
2. MARDI ET MERCREDI, LES 26 ET 27 JUIN 1973, POUR TOUS LES AUTRES ÉTUDIANTS.

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

CLAUDE BENJAMIN
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

ici et là

SAMEDI

10:00 Tournoi d'échecs de la Saint-Jean 1973 à l'Académie Québécoise, 4570 Saint-Denis. Parties à 16 h. également. Les 23, 24 et 25 juin.

19:00 Soirée des Feux de la Saint-Jean au parc Jeanne-Mance. À 00h, messe solennelle à l'Église Notre-Dame.

Pinard n'est pas intéressé à subventionner le tarif réduit pour les personnes âgées

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre des Transports, M. Bernard Pinard, ne semble pas disposé à subventionner le déficit qu'occasionnerait à la Commission de transport de la CUM un régime de tarif réduit pour certaines personnes âgées, comme l'a proposé le maire Jean Drapeau, au mois d'août dernier.

Même s'il n'a pas prononcé un refus catégorique, le ministre a clairement indiqué aux journalistes qu'il croyait qu'il revenait au gouvernement municipal — et non celui de Québec — d'assumer ce déficit, étant donné que certaines villes ont déjà pris l'initiative d'accorder des réductions de tarifs à leurs citoyens âgés.

Formule Drapeau

On se souviendra que le maire Jean Drapeau avait lancé, au mois d'août dernier, devant le conseil de la CUM, "sa" formule pour permettre à certaines personnes âgées d'obtenir une réduction d'un tiers pour voyager en métro ou en autobus.

La proposition mise de l'avant par M. Drapeau, à laquelle avaient souscrit 16 des 17 municipalités desservies par la CTCUM sur l'île de Montréal, prévoyait que le tarif réduit (20 cents du billet au lieu de 30 cents) serait accordé aux personnes de 65 ans et plus et recevant une aide supplémentaire en plus de leur pension de vieillesse. Le déficit occasionné à la CTCUM par ce système devait être défrayé à 50 pour cent par Québec et l'autre moitié par les 17 villes desservies par la CTCUM.

Or, la réponse de Québec n'est ja-

mais venue et se fait toujours attendre...

Interrogé hier à l'Assemblée nationale, le ministre a répondu que "le problème est encore en discussion au niveau d'un comité mixte des Transports et des Affaires sociales".

Il devait ajouter qu'il est trop tôt pour dégager quelque solution que ce soit parce que "les données véritables ne nous sont pas encore connues". Aussi curieux que cela puisse paraître, ce n'est qu'il y a un mois et demi que le comité mixte a été créé.

Le ministre, qui s'était vanté en Chambre de bien connaître ce problème, a fait la preuve, par les réponses qu'il a fournies par la suite aux journalistes, qu'il connaissait très mal le dossier. Il a même paru surpris quand on lui a rappelé que la quasi-totalité des municipalités desservies par la CTCUM avaient souscrit à la proposition du maire Jean Drapeau.

Vol à main armée à Saint-Jean-de-Dieu

Un homme de 20 ans, Michel Bouchard, a été arrêté, hier, en rapport avec un vol à main armée de \$1,500 commis à la Caisse d'économie des employés de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

La police a déclaré que le montant d'argent a été récupéré.

Le suspect a été arrêté sur l'avenue Saint-Jean-de-Dieu au volant d'une Pontiac volée. Il a tiré deux coups de feu dans la direction des agents de police, Marc Plante et Marcel Bouchard, qui l'ont aussitôt maîtrisé.

Par la suite, il a évalué à \$2 millions le coût du déficit qu'occasionnerait le tarif réduit. Le maire Drapeau évaluait pour sa part ce déficit global à quelque \$800,000 par année. Selon les chiffres fournis par le maire l'an dernier, il en aurait effectivement coûté plus de \$2 millions si toutes les personnes âgées étaient bénéficiaires du tarif réduit.

M. Pinard reproche au maire de vouloir créer un besoin "qui n'est même pas prouvé" et craint que la participation de Québec à un tel programme n'entraîne des demandes analogues de la part des autres villes. Selon le ministre, il revient au maire de prouver qu'il y a un besoin et que Montréal n'est pas en mesure de payer.

Question de fait, LA PRESSE a appris hier que les autorités montréalaises sont en possession d'une étude qui démontrerait que les bénéficiaires ne voyageraient pas plus qu'ils ne font actuellement. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, que le "besoin" n'existe pas.

Les autoroutes

D'autre part, interrogé par des députés quant à savoir s'il entendait étendre le tarif préférentiel accordé aux usagers de l'autoroute des Laurentides aux heures de pointe à ceux des deux autres autoroutes, Rive-nord et des Cantons de l'Est, ou au contraire abolir ce tarif préférentiel, M. Pinard n'a pu fournir de réponse.

L'éventuelle décision du conseil des ministres à ce sujet, de dire le ministre, dépendra d'une étude sur les péages en général (incluant ceux des traversiers) actuellement en cours.



Les manifestants, au nombre d'environ 125, réclamaient la libération de 90,000 prisonniers de guerre détenus en Inde à la suite de la guerre indo-pakistanaise. La scène se passait hier devant l'hôtel Ritz-Carlton, à Montréal, où Mme Gandhi assistait à un dîner.

Des Pakistanais et quelques maoïstes chahutent Mme Gandhi

Environ 125 personnes ont manifesté, hier soir, devant l'hôtel Ritz-Carlton, à Montréal, où le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, assistait à un dîner. Il s'agit de citoyens canadiens d'origine pakistanaise qui demandaient la libération de 90,000 prisonniers de guerre.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants, scandaient: "Honte, honte, Indira Gandhi!" et brandissaient des pancartes

sur lesquelles on pouvait lire: "Indira Gandhi, soulagez la famine en Inde, gardez votre nourriture, laissez partir les 90,000 prisonniers de guerre".

L'un des manifestants a indiqué que la manifestation avait pour but de révéler l'existence des prisonniers pakistans détenus en Inde, "pas seulement des soldats, mais des femmes enceintes et des enfants".

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre et la police a dispersé les personnes présentes une vingtaine de minutes après le début du rassemblement.

Plus tôt, Mme Gandhi avait laissé savoir que sa visite d'une semaine au Canada était entourée de "beaucoup trop de mesures de sécurité".

"Je ne me sens pas du tout menacée", a-t-elle dit à des journalistes au cours d'une brève conférence de presse. "Je préférerais qu'il n'y ait pas du tout de sécurité et que je puisse me déplacer davantage."

Le premier ministre a avoué qu'il serait probablement difficile qu'une mesure de sécurité ne soit appliquée mais "chez nous, je me promène toujours dans une voiture ouverte. C'est important pour moi, a-t-elle ajouté, d'être près de mon peuple."

Elle a affirmé ne pas s'être plainte spécifiquement des mesures auprès des autorités.

Ses premières heures à Montréal ont été paisibles. Elle a reçu un accueil chaleureux d'environ 50 membres de la communauté indienne de Montréal à Dorval.

Deux incidents ont terni ses visites, mercredi, à Toronto et à Niagara, en Ontario, et on estime que les mesures de sécurité ont été renforcées par la suite.

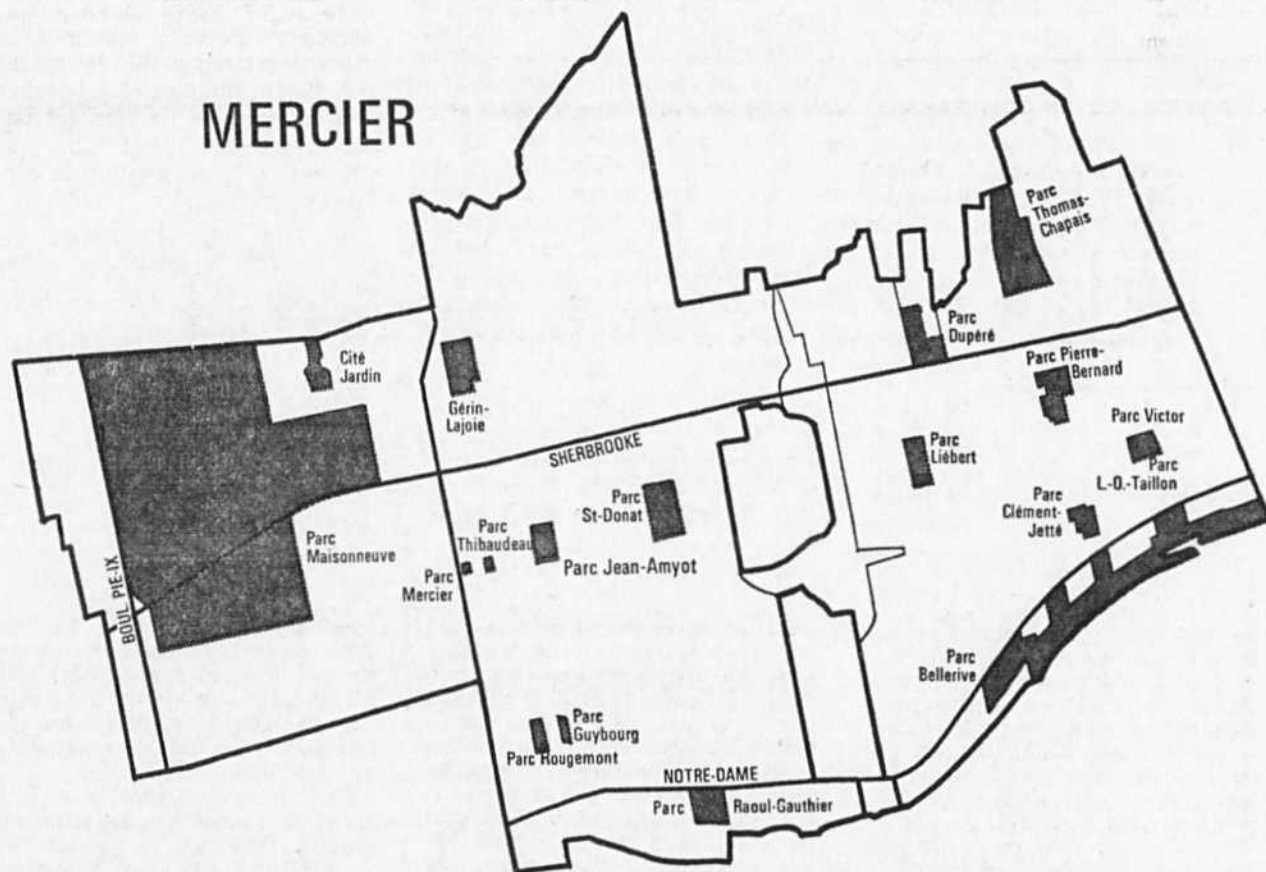
Au cours de sa journée à Montréal, elle a visité l'Office national du film pour y rencontrer des cinéastes canadiens. Mme Gandhi avait insisté pour qu'on lui présente Norman McLaren, dont elle connaissait déjà les dessins animés, et elle a passé quelque 25 minutes à causer avec lui.

Dans la soirée, elle a reçu une visite de courtoisie du premier ministre Robert Bourassa; elle a rencontré divers membres des milieux littéraires et artistiques, elle a participé à un banquet officiel et elle a assisté à une représentation donnée par les Feux Follets, à la Place des Arts.

Avant l'arrivée de Mme Gandhi à la Place des Arts, la police avait arrêté quatre personnes qui comparaissent aujourd'hui sous une accusation d'avoir troublé la paix. Selon les policiers, il s'agirait de maoïstes, dont aucun n'est un Pakistanais. Une trentaine de manifestants s'étaient rassemblés devant le théâtre et les policiers ont arrêté ceux qui ont refusé de circuler à leur demande.

plein air à Montréal

Cinquième d'une série de 18 articles sur les activités des parcs et terrains de jeux dans tous les quartiers de Montréal au cours de l'été.



Le district de Mercier n'est pas trop mal "servi", merci!

par Claude GRAVEL

Le district de Mercier, le plus peuplé de la métropole avec ses quelque 120,000 habitants, n'est quand même pas trop mal "servi", merci. Les statistiques lui donnent 1.32 acres d'espaces verts par 1000 habitants, ce qui le place dans la moyenne. Mais on y dénombre un parc de district, sept parcs de voisinage, huit terrains de jeux. Le golf municipal, objet de tant de convoitises, est aussi situé à l'intérieur de ses frontières.

Le terrain de jeux Pierre-Bédard, à l'est de Lacordaire et au nord de Turin, comprend un terrain de balle-molle.

On retrouve des appareils de jeux fixes dans le petit terrain de jeux Mercier (0.50 acre) entre Dickson, Boileau, Monsabré et Boyce.

Le parc Jean-Amyot, un parc de voisinage de 6.82 acres au nord de la rue Boyce, à l'est de la rue Duquesne, dispose d'un terrain de balle-molle éclairé.

On peut également jouer à la balle-molle au parc De Rougemont, un terrain de jeux de 3.90 acres situé à l'ouest de Bossuet, au sud d'Ontario.

Le petit terrain de jeux Guybourg (0.68 acre), à l'ouest de Duquesne, au nord de Lafontaine, a l'avantage de posséder un centre récréatif, quelques appareils de jeux fixes pour les enfants. Et des arbres.

Le parc Saint-Donat, un parc de 14.32 acres au nord de Boyce et à l'est de Parkville, est assez bien équipé. On peut y jouer à la balle-molle, au soccer et au football. Il comprend une piste d'athlétisme, des appareils de jeux fixes, une pataugeuse, un éclairage de sécurité. Moniteurs durant l'été. Et des arbres.

On peut jouer à la balle-molle et les plus jeunes peuvent s'exercer les muscles sur les appareils de jeux au parc Beaulerck, un parc de voisinage de 2.90 acres situé entre les rues Hays, Ontario, Beaulerck et LaFontaine.

Le parc-école Liébert, au nord de Boyce, à l'ouest du boulevard de Liébert, renferme un centre récréatif, un terrain de baseball éclairé, deux terrains de balle-molle, des appareils de jeux fixes et une pataugeuse.

Le petit terrain de jeux Sainte-Claire (0.42 acre), entre Mercier, Boyce et Lebrun, dispose de quelques appareils de jeux fixes pour les plus jeunes.

Thomas-Chapais, un parc de district de 36 acres, en partie boisé, à l'ouest du boulevard Pierre-Bernard et au nord de De Grosbois, a présentement des terrains de baseball, de balle-molle, de football et de soccer éclairés, des appareils de jeux (balançoires, etc.) pour les enfants.

Pierre-Bernard, un parc-école de 10 acres à l'est de la rue Mousseau, au nord de la rue Sainte-Claire, possède

un centre récréatif, un terrain de balle-molle et de baseball éclairé, des appareils de jeux fixes, une pataugeuse et un éclairage de sécurité.

Clément-Jetté, un terrain de jeux de 7.06 acres à l'est de Mousseau, au nord et au sud de la rue Tellier, dispose d'une arène, d'un terrain de baseball éclairé, d'un terrain de balle-molle et d'appareils de jeux fixes. Moniteurs durant l'été.

On peut jouer à la balle-molle, au soccer ou au football au parc Saint-Victor, au nord d'Hochelaga, à l'est de Taillon. Appareils de jeux fixes, également. Le terrain de jeux Léon-Provencher, situé dans le parc Maisonneuve, en bordure du boulevard Pie-IX, est équipé d'un terrain de baseball et de soccer, d'appareils de jeux fixes et d'une pataugeuse. Arbres.

Le parc-école de la Bruère, à l'est de l'avenue de la Bruère, au sud de Debuissou, a un terrain de balle-molle.

Cité Jardin, au nom évocateur, est un parc de 4.84 acres au sud du boulevard Rosemont, entre les avenues des Cèdres et des Epinettes. Il possède un terrain de balle-molle, une pataugeuse et des appareils de jeux fixes.

Rue Sherbrooke, à l'ouest et à l'est du boulevard Viau, le golf municipal, de 36 trous. Lorsque ces lignes furent écrites, il existait encore.

MON Oeil SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Retour d'un fidèle ami de TdH

Depuis 1967, on ne se demande pas si la Tchecoslovaquie participe encore à Terre des Hommes, mais, plutôt en quoi consiste sa participation.

Ce pays est devenu un ami fidèle des Montréalais et jamais en sept ans il n'a déçu. Cette année encore, le visiteur y verra du nouveau et du beau, merveilleusement réparti dans l'immeuble qui était auparavant le pavillon du Japon. Son thème porte, cette fois-ci, sur "L'Homme et la civilisation".

De tout âge, le peuple tchecoslovaque en raison de sa position géographique au centre de l'Europe, a été directement touché par l'évolution de la civilisation et y a lui-même participé.

La présentation tient compte de la disposition architecturale du pavillon et s'offre en trois parties.

Hier et aujourd'hui

La première est consacrée à une vue d'ensemble de l'histoire de la Tchecoslovaquie et présente des objets historiques: cartes anciennes de villes, armes, ustensiles anciens, diapositives d'objets divers, histoire de Jan Hus, le héros national.

On y voit aussi des oeuvres d'art, des cristaux, des tapisseries et divers objets en métal.

La deuxième partie fait état des problèmes suscités par l'évolution actuelle de la civilisation. On peut également voir des costumes nationaux sur mannequins et bon nombre de photos sur la nature du pays.

La troisième partie souligne l'importance du milieu vital, les aspirations de l'homme à la beauté qui s'expriment par des réalisations artistiques ou artisanales contemporaines: jouets, céramique, verre, cristal. Bref, une synthèse illustrée de ce qu'est la Tchecoslovaquie d'aujourd'hui.

Synthèse réalisée avec le goût et, à la fois, la sobriété et la haute tenue esthétique qui a toujours, depuis 1967, caractérisé la participation de la Tchecoslovaquie à Terre des Hommes.



VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi le 25 juin 1973, jour de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères.

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des ordures ménagères le lundi devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets soit jeudi le 28 juin 1973.

Le Greffier de la Ville
MARC BOYER

Hôtel de Ville,
Montréal, 22 juin 1973

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la troisième classe" — Enregistrement numéro 1400. Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE

874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911

du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 6 h. p. m.

le samedi: 8 h. a. m. à 5 h. p. m.

REDACTION

Le jour du lundi au vendredi: 874-7061

Pupitre 874-7030

Editorial 874-7030

Sports 874-7018

Spec. Télé-Press 874-7029

Finances 874-7016

Arts et lettres 874-7014

Vivre aujourd'hui 874-7023

Nuit (en tout temps) 874-7051

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111

du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.

le samedi: 9 h. a. m. à midi.

Pour changer ou annuler 874-7205

du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h. 30 p. m.

le samedi: 9 h. a. m. à 11 h. 30 a. m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300

National, Télé-Press, vacances, voyages 874-7306

Carrières et professions 874-7320

Comptabilité 874-7320

Grandes annonces 874-6892

Petites annonces 874-6900

Promotion 874-7100

Relations de travail 874-7383

la presse

PAUL DESMARAI
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-présidentJEAN SISTO
directeur de l'informationVINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Francisation et bilinguisme

Dans un pays intimement lié, comme le Canada, à l'économie et à la culture des États-Unis, le principe du bilinguisme se révèle passablement difficile à avaler dans certains milieux. Un récent sondage Gallup nous apprendait que la moitié des Canadiens ignorent encore en quoi consiste la politique fédérale de bilinguisme. Ceci indique qu'à l'échelle nationale, la bataille est loin d'être gagnée. Il reste encore beaucoup d'extrémistes anglophones et francophones pour dénigrer pareil principe, les premiers le jugeant néfaste à l'unité du pays, les autres le considérant contraire à la conservation du français au Québec.

Il ne fait aucun doute que l'unilinguisme continental a quelque chose de fascinant, surtout pour les Canadiens moins en contact avec la communauté francophone du pays. Aux yeux de ces Canadiens-là, le bilinguisme a l'air d'une concession faite au Québec. Mais les anglophones de l'Ontario, des Maritimes et surtout du Québec pensent maintenant différemment. Le bilinguisme, du moins au niveau des services gouvernementaux, leur apparaît comme une grande idée qu'il importe de faire triompher.

De tous les membres de la communauté canadienne, le Québec apparaît, bien sûr, comme celui qui a le plus intérêt à ce qu'on respecte le principe du bilinguisme. Un Albertin peut ignorer le français, mais un Québécois peut difficilement ignorer l'anglais — du moins s'il entend grimper les échelons de la hiérarchie économique ou politique en ce continent.

On a pu dire que le Québec trace la voie en matière de politique sociale. Il se doit aussi de donner l'exemple dans le domaine de la politique linguistique. La tâche n'est pas facile. La poussée en faveur du bilinguisme dérange les habitudes de beaucoup de gens, non seulement au Canada, mais également au Québec. Aussi, faut-il éviter de trop brusquer les choses. Il importe même d'y aller avec prudence, et c'est ce que les gouvernements d'Ottawa et de Québec entendent faire, au grand dam des nationalistes pressés qui voudraient, eux, faire imposer, de gré ou de force, des normes linguistiques aux fonctionnaires, aux immigrants, aux professionnels, aux commerçants, aux industriels, à tout le monde.

Les gouvernements d'Ottawa et de Québec visiblement répugnent à "imposer" quoi que ce soit aux contribuables, ce qui est tout à leur honneur. Aucun citoyen, d'ailleurs, qu'il s'agisse d'un anglophone, d'un francophone ou d'un Néo-Canadien, n'aime se faire dicter sa conduite par l'autorité politique, surtout pas dans le domaine des valeurs culturelles.

Mardi dernier, on apprendait que le gouvernement de Québec entendait y aller doucement en ce qui concerne la recommandation

de la Commission Gendron voulant que, dans un délai de cinq ans, toutes les sociétés au Québec voient à se donner une raison sociale française, ou du moins bilingue.

Cette nouvelle a naturellement fait bondir l'Opposition qui considère que le gouvernement se trompe grandement en n'appliquant pas à la lettre, et immédiatement, la recommandation de la Commission.

Certains nationalistes ont évidemment l'impression que si le gouvernement juge bon d'y aller doucement dans le domaine de la francisation et de la bilinguisation de l'affichage, c'est qu'il appréhende la réaction des anglophones. Mais s'il y avait des raisons plus sérieuses? Il se pourrait bien que Québec veuille éviter d'entraîner des déboursés trop rapprochés aux propriétaires de petites entreprises (anglophones comme francophones).

La politique de bilinguisme n'a aucunement effarouché les grandes entreprises. Ces dernières n'ont d'ailleurs pas attendu les directives du gouvernement pour affecter de vastes sommes à la bilinguisation de leur raison sociale, de leur publicité et de leur papeterie. Des entreprises comme Coca-Cola, Bell Canada, Alcan, les grandes banques, les grands hôtels, Molson, La Baie et plusieurs autres ont même battu la marche en ce domaine.

Mais à côté de ces géants, on a la masse des petites entreprises pour qui le changement ou la réfection d'une raison sociale, et le recyclage des structures administratives et publicitaires représentent des dépenses qu'il faudra répartir sur une période supérieure à cinq années. Dans le cas de ces entreprises-là — francophones pour la plupart — le gouvernement aura cru plus raisonnable d'user de persuasion ou de faire preuve de patience en s'abstenant de fixer des délais trop rapprochés.

Pour peu qu'on examine l'ensemble de la situation, il faut admettre que des progrès considérables ont été accomplis depuis le début de la Révolution tranquille, progrès que la nouvelle génération ne peut guère apprécier.

Comparé à ce qui existait dans les années '40 et '50, le "visage français" du Québec est désormais une réalité. Qu'il reste encore beaucoup à faire, nul n'en disconvient. Mais l'opinion va désormais dans le sens de la francisation et du bilinguisme, ce qui était loin d'être le cas à l'époque où ce bon Paul Gouin prêchait pratiquement dans le désert.

Le français a fait des trouées significatives dans le domaine du commerce et des affaires ces dernières années, et ce, sans que le gouvernement ait eu à user de coercition. Il semble contre-indiqué d'en user maintenant que le vent tourne et que tout, dans la mentalité du milieu, favorise une évolution rapide et favorable de la situation.

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

Un choix difficile

Le projet de loi C-176 sur la protection de la vie privée est d'extrême importance parce qu'il concerne un droit privilégié, sinon absolu, de l'homme social. Chacun a le droit de protéger sa vie privée contre des intrus qui la violeraient à son insu.

Par ailleurs, le mémoire du Service de Police de la Communauté urbaine de Montréal, remis au Comité permanent de la justice et des questions juridiques à Ottawa, montre clairement que l'écoute électronique a servi maintes fois à prévenir divers crimes et à procéder à l'arrestation de criminels. Et arrêter des criminels, c'est aussi protéger la vie privée des citoyens.

Comme dit la Ligue des droits de l'homme dans un mémoire présenté au même Comité, l'écoute électronique est un moyen extrême qui appelle un contrôle extrême. D'ailleurs, la Police semble elle-même consciente de ce fait: elle ne désire l'application de ce droit que dans des cas précis et prévus.

Deux questions ne semblent pas encore réglées dans l'opinion générale et divisent les groupes: il s'agit du choix de la personne qui donnera l'autorisation à la Police de poser une table d'écoute, et du temps accordé à la Police pour poser ces tables rapidement, sans autorisation spéciale.

Le projet de loi prévoit qu'un juge ou le Solliciteur général aura le pouvoir de donner ces autorisations. La Ligue des droits de l'homme considère que seul un tribunal composé de plusieurs personnes devrait avoir une telle autorité.

Il apparaît normal, à la suite des événements de Watergate, d'hésiter à donner le pouvoir sur l'écoute électronique à un homme qui appartient à un parti politique et qui doit se faire réélire dans une campagne. C'est placer le pauvre homme dans "une occasion prochaine de péché", auraient dit nos directeurs de conscience d'autrefois... Et Watergate nous prouve qu'on y résiste mal.

Mais il n'est pas certain qu'un tribunal soit assez rapide et efficace pour donner les autorisations au moment où elles sont nécessaires. Et moins le tribunal sera vif à donner sa réponse, plus il faudra allonger la période de temps que désire la Police pour poser des tables sans autorisation. C'est-à-dire, concrètement parlant, que si une situation d'écoute se présente un vendredi soir, une période de 36 heures ne sera pas suffisante aux policiers. Il faudra leur donner 48, 60 heures ou plus.

Il serait possible que quelques juges soient nommés pour autoriser l'écoute électronique selon les normes de la loi. Et ces juges seraient choisis selon des critères qui ne seraient pas nécessairement ceux qui ont prévalu à la nomination de certains magistrats.

Il faut bien l'admettre: on doit parfois se protéger contre ceux qui ont le rôle de nous protéger.

Jean-Guy DUBUC

ce que pense LE LECTEUR

Une grande duperie de l'oligarchie minière

Monsieur le Directeur,

Nous, soussignés, avons pris connaissance de l'opération "salissage" lancée par l'industrie minière québécoise et canadienne, par l'intermédiaire principal de Noranda Mines, et dirigée contre le professeur Eric Kierans de l'Université McGill. Cette démarche de mauvais goût qui cherche à démolir la compétence et l'intégrité académique de l'économiste, constitue d'après nous le deuxième élément d'une stratégie élaborée par l'oligarchie minière visant à sauvegarder ses privilèges fiscaux et son contrôle sur les richesses minières appartenant aux collectivités québécoise et canadienne.

Le premier élément de cette stratégie, une duperie financée à coups de millions, se manifestait récemment sur nos ondes télévisées par une publicité démagogique visant à brouiller l'opinion publique, masquant ainsi ce scandale qu'est l'exploitation des richesses collectives par un petit groupe d'entreprises privilégiées, à 80% américaines au Québec.

Ce qui a fait prendre panique à l'oligarchie minière est une étude du professeur Kierans portant justement sur les mines. Cette étude fut accueillie dans les milieux universitaires avec un degré d'intérêt rarement accordé au travail académique, et la grande majorité des économistes universitaires reconnaissent la haute qualité de ce travail et partagent également ses conclusions visant l'établissement graduel du secteur minier, mettant ainsi un terme à l'aberration de la situation présente.

Loin d'être une réflexion des opinions politiques du professeur Kierans, comme le prétend l'argumentation simpliste, biaisée et erronée de l'oligarchie minière, elles visent plutôt l'élimination des privilèges accordés dans le passé par un libéralisme économique outrancier partenaire de cette oligarchie. Cette refonte radicale des politiques minières qu'implique l'application du rapport Kierans a comme buts principaux d'assurer aux générations présentes et futures une meilleure utilisation de leurs richesses naturelles et un accroissement du bien-être socio-économique collectif.

Nous réproouvons ainsi avec énergie l'attitude et la duperie de l'oligarchie minière et en particulier celle du morceau qui semble diriger la meute, la Noranda Mines.

Signatures:
Pierre Paquette,
George Archer,
John Lencz,
Charles Reid,
Denis Cousineau,
du dépt d'économie,
Univ. McGill

Un professeur dégoûté écrit au MEQ (pour: ministère de l'Éducation)

Granby, juin 1973

En vue de vous éclairer encore plus sur le problème de la déclassification des enseignants, je vous soumetts les points suivants, très abrégés à mon sens, qui vous révéleraient l'attitude arbitraire du gouvernement (notamment le Ministère de l'Éducation):

— En 1967-1968, j'ai été classé à 13 ans de scolarité, pour une licence des Lettres de quatre (4) ans de l'Égypte.

— En 1969, j'ai été classé à 19 ans de scolarité, pour avoir fini la scolarité d'une Maîtrise en Arts, de l'Université de Sherbrooke (Université francophone, purement québécoise).

— En 1970, après avoir terminé la scolarité du Brevet d'Enseignement Spécialisé du Ministère de l'Éducation (MEQ), en attendant le délai légal pour avoir la citoyenneté canadienne et, par conséquent, pour obtenir le parchemin du Brevet sus-mentionné, on m'a classé provisoirement à 18 ans de scolarité.

— Toujours en 1970, à la suite d'une reconnaissance officielle de 18 ans de scolarité du BRIE (Bureau de Reconnaissance des Institutions et des Études) du MEQ, reconnaissance signée par Monsieur Roger Laberge, spécialiste en Sciences de l'Éducation (!), j'ai été classé à 17 ans, par la C.S.R.

Meilleur.

— En 1972, je reçois une attestation officielle du CPC (Comité Provincial de Classification du MEQ) de 17 ans de scolarité, attestation portant le même sceau du MEQ et la même signature de Monsieur Roger Laberge,

délégué et représentant du Ministère de l'Éducation (toujours spécialiste en Sciences de l'Éducation!). Cette attestation portait sur les mêmes études, les mêmes diplômes et les mêmes institutions ci-haut mentionnées.

— Au mois de mars 1973, je reçois une lettre de la Commission scolaire régionale (CSR) Meilleur m'avisant unilatéralement et sans préavis, qu'elle retiendrait la somme de \$371.10, à raison de \$46.00 par paie jusqu'au 30 juin 1973. Ce montant représentant (pour la C.S.R. Meilleur) le 3% ordonné par le Ministère de l'Éducation lors de la grève du Front Commun, en juin 1972.

— En avril 1973, je demande à la C.S.R. Meilleur une bourse pour études à temps complet, pour préparer mon Doctorat en Lettres à l'Université de Sherbrooke, demande qui m'a été refusée. Par la suite et par l'entremise de mon syndicat local, je prends connaissance du procès-verbal du Comité de Perfectionnement, où la Régionale me reconnaît 18 ans de scolarité, tandis que je suis payé à raison de 17 ans seulement.

Sans commentaire, Professeur écoeuré, Amin LOUFI, C.S.R. Meilleur, Granby

Le mouvement "Vert demain"

Je tiens à exprimer mon admiration au Regroupement pour les espaces verts (ce mouvement avant-gardiste pourrait s'appeler "Vert Demain") et je veux apporter mon humble contribution à leurs nobles préoccupations.

On devrait lancer une campagne "Adoptez un arbre". Il suffirait que 5,000 citoyens de Montréal adoptent chacun un arbre du parc Viau et le transplantent dans leur cour pour sauver d'une mort ignoble ces êtres innocents. Ceci aurait également pour avantage de répartir plus équitablement à travers la cité l'oxygène que fournissent ces arbres. En effet, il est injuste qu'une si forte quantité d'oxygène se dégage du parc Viau alors que le reste de la ville suffoque sous le gaz carbonique et autres gaz délétères. Il va de soi que la même solution pourrait s'appliquer aux arbres

du Mont-Royal qui devraient être également répartis dans la ville.

Je propose aussi à nos forces policières de cacher un magnétophone dans chaque arbre, ce qui éliminerait le problème des tables d'écoute, car on peut supposer avec justesse que les criminels, amis de la nature, iront comploter sous les arbres.

Ceci éviterait aussi les assauts indécents qu'on déplore si souvent sur le Mont-Royal. Sur cette montagne dénudée, qui oserait étaler ses vices au grand jour; ils seraient sûrement intimidés par la croix, ou (s'il n'a pas la foi) par la tour de télévision.

Donc, vous le voyez, ma suggestion s'inspire des meilleurs sentiments et j'invite les citoyens dès demain à aller choisir leur arbre.

Roger CHARLEBOIS,
Longueuil.

A N.-D.-des-Ecores comme à Mont Fort

Madame Mariane Favreau

Chère Madame,

J'ai lu avec intérêt votre article sur la situation des élèves à Mont Fort.

La même situation existe à Laval, plus spécialement à Notre-Dame-des-Ecores où les professeurs de maternelle sont allés suivre des cours et où, malgré notre refus, les enfants nous sont revenus 15 jours avant la fermeture officielle des écoles.

Merci de votre attention.

Bien à vous,

(Mme) Pierre LABRECQUE,

Duvernay

Opposition à un système négatif

Au Ministère des Transports

Gouvernement du Québec

J'ai reçu avec mon nouveau permis de conduire la brochure "Le système de points de démerite".

Je joins ma voix au concert de protestations soulevé par l'emploi de cette expression "points de démerite". Je la trouve lourde et pas très française.

Je vous suggère de la remplacer par "Le système de points" tout

court, car il va de soi qu'il ne s'agit pas de bons points (tout le monde ayant un permis est sensé bien conduire, de même que nul n'est sensé ignorer la loi). On ne donne pas de bons points aux citoyens qui font leur devoir mais on en donne de mauvais à ceux qui sortent du droit chemin. Si vous voulez insister sur le côté négatif ou punitif, alors pourquoi ne pas dire tout simplement: "Le système de mauvais points".

Jacques AUROUSSEAU,
Montréal, Qué.

L'oeuvre des fédérations d'associations familiales

A monsieur Jean-Guy Dubuc,
éditorialiste à
LA PRESSE

Monsieur,

Le Québec n'a ni ministre d'Etat à la famille, ni tribunal spécialisé pour elle. Vous en recherchez les raisons dans votre éditorial du trente mai, intitulé "une aide à la famille". Vous avez allégué la faiblesse du mouvement familial et son manque de cohésion et d'unité.

Pourtant, une confédération existe: les Organismes familiaux associés du Québec (O.F.A.Q.). Elle regroupe dix fédérations d'associations familiales des quatre coins du Québec: six régionales (dont l'Institut de la famille de Montréal) et quatre nationales (dont Couples et familles f.n.d.). Le sillon de l'O.F.A.Q. n'est certes pas unique et on peut s'en écarter. Son action s'appuie toutefois sur plus de 80,000 familles.

Ensemble, les fédérations oeuvrent en vue du bien-être et de l'essor de la famille. Elles s'enrichissent, selon le mot de Valéry, de leurs "différences mutuelles". L'O.F.A.Q. les met à profit et son travail s'exécute dans cette optique; le dernier, aboutissement prochain de plusieurs mois de recherches: l'élaboration d'une politique de la famille.

L'action du mouvement familial, dont les résultats sont plus qu'honnêtes, est un facteur de dynamisme social, une source de bonheur individuel,

familial et communautaire. Et l'Etat qui n'est pas étranger à ces nécessités, qui bénéficie des services rendus, n'a-t-il pas le devoir de la reconnaître, en offrant notamment une aide pécuniaire (ce que vous improvisez au nom de la liberté d'agir)?

Mais la revendication n'est qu'un aspect de l'action des associations familiales. D'ailleurs, le gouvernement ne tire profit que d'une juste représentation des familles. C'est plutôt la famille, complexe, creuset d'éducation et de formation, qui est le cheval de bataille du mouvement familial. Et loin de battre la chamade, il s'enrichit et son ardeur s'accroît.

En conclusion, la faiblesse du mouvement familial et son manque d'unité et de cohésion constituent-ils une réponse valable à la question que vous vous posiez? Force est de dire non: simplement, l'établissement d'une structure administrative, efficace et logique par rapport à celle que l'on connaît déjà, en ce qui concerne les affaires de la famille, est on ne peut plus compliqué; quant au tribunal spécialisé, les objections d'ordre juridique, constitutionnel notamment, s'imposent comme le rappelait d'ailleurs le ministre de la Justice, monsieur Choquette.

Je vous prie d'agréer, monsieur Dubuc, l'assurance de ma considération distinguée.

Le secrétaire de l'Institut de la famille de Montréal,
Mark Boudrot de Neuchâtel

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE : 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Science sans conscience est la ruine de l'homme

— Rabelais

La biologie a développé des méthodes qui peuvent changer non seulement l'environnement humain mais l'homme lui-même et la profession juridique se doit de trouver les moyens de sauvegarder dans ces circonstances le respect de l'être humain en tant qu'individu sans pour autant bloquer la recherche scientifique. Dans ses articles précédents, le professeur Castel a parlé de la nouvelle technologie de la naissance et des moyens dont l'homme dispose pour repousser la mort et prolonger la vie. Aujourd'hui, dans le dernier de cette série de quatre articles, l'éminent juriste aborde les questions du contrôle du comportement et de la modification de la personnalité.

par J.-G. CASTEL
(collaboration spéciale)

— 4 —

AUJOURD'HUI les nouveaux progrès effectués dans la technologie du comportement donnent la possibilité de changer la personnalité d'un être humain de façon radicale. Dans les vingt prochaines années, il est probable que la société autorisera l'usage des médicaments, de la chirurgie cérébrale et de machines spéciales de façon extensive pour arrêter la souffrance, les actes agressifs et, plus généralement, pour restreindre le comportement destructif ou anti-social des individus. De telles techniques amélioreront sans nul doute la santé et le bonheur des gens.

Le contrôle du comportement soulève de nombreux problèmes concernant la nature de la liberté de l'individu et la question de l'empêchement de la vie privée. Est-ce que chaque individu possède un esprit unique qui est sa propriété privée autant qu'une partie essentielle de dignité humaine et qui doit être respectée en tant que source de ses

sentiments personnels, de ses souvenirs, de ses pensées et de ses actes ?

La stimulation cérébrale par électricité aussi bien que les médicaments nouveaux permettront à l'homme d'agir sur ses états d'âme. Des médecins implanteront à l'intérieur du crâne de petits éléments électroniques et stimuleront ou mettront en sommeil, à l'aide d'un léger courant électrique, les divers centres cérébraux qui sont supposés contrôler des émotions ou des réactions spécifiques. Ce courant pourra produire la crainte, l'amitié ou la colère, le plaisir ou la douleur, l'hypersexualité et bien d'autres sentiments ou sensations. En son temps, la stimulation électrique du cerveau pourrait devenir une nouvelle forme d'abus comme il en est des stupéfiants. Des transmetteurs-radios seront aussi insérés chez les sujets humains pour enregistrer et contrôler leur comportement.

La chirurgie cérébrale sera largement utilisée pour changer ou contrôler certains aspects de la personnalité. Ceci n'exclut pas la chirurgie hors du cerveau pour altérer le système endocrinien.

Surveillance électronique cérébrale...

Plus loin dans l'avenir, il apparaît que le système nerveux, puisqu'il est comme un ordinateur fonctionnant par mécanisme chimique, pourrait être programmé par un code moléculaire. Un contrôle physicochimique du cerveau permettrait d'élever le rendement de nos fonctions cérébrales aussi bien que de corriger les défauts pathologiques du cerveau. Déjà, sont administrés aux malades des médicaments et des hormones qui agissent sur leur système nerveux sans molestation physique ni destruction des tissus.

Autre éventualité: l'esprit sera branché directement à un ordinateur. Les informations emmagasinées dans l'ordinateur ou même dans quelque autre système nerveux seront transférées d'une personne à une autre. Les imprécisions dans l'emmagasinage des connaissances des autres seront effacées à la façon des enregistrements sur magnétophone. Ainsi donc, l'instruction automatique sera possible en fournissant directement des signaux aux cellules nerveuses spécifiques sans qu'il y ait participation consciente. Les écrans de télévision ne seront plus nécessaires si les savants arrivent à découvrir le code électro-chimique qui convertit dans le cerveau les rayons lumineux en sensations visuelles. La chimie augmentera aussi les facultés mentales telles que la mémoire et les connaissances. Le développement de l'intelligence humaine provoquera sans doute des modifications politiques et sociales importantes, parce que, même de nos jours, la société n'est pas en mesure d'utiliser tous les gens hautement instruits.

Pour empêcher les abus, le législateur devra reconnaître qu'il y a un droit à la personnalité qui est inviolable et devra trouver des moyens de contrôler ces nouvelles techniques. Les opérations qui altèrent la personnalité devraient-elles être prohibées? Peut-être que de telles opérations devraient être tentées seulement dans le cas d'un malade qui constitue une menace pour lui-même ou pour les autres et seulement lorsque médicaments, traitements de choix et psychiatrie auront échoué à le guérir. Dans le cas de techniques d'implants cérébraux, il sera difficile d'empêcher leur emploi lorsqu'il s'agira de traiter de graves maladies mentales spécialement dans les cas de délinquants récidivistes. En fait, ceci peut conduire à une surveillance électronique cérébrale de tous les délinquants ainsi que des dissidents politiques. L'avantage évident et le côté positif de ces techniques est que les prisons ne seront plus nécessaires: chacun aimera son voisin! La thérapie d'aversion utilisée avec Alex, le sauvage anti-héros de "L'Orange Mécanique" peut aussi devenir un jour une réalité.

Interdire la coercition électronique

Pour diminuer notre crainte légitime d'abus possible, le docteur Delgado (2) précise que s'il est possible de réglementer l'agressivité chez un seul individu, il serait impossible de contrôler une population entière. A cause des différences anatomiques, il serait difficile de produire le même effet chez tout le monde. Il est aussi improbable que l'idéologie politique d'un individu ou sa loyauté patriotique puisse être modifiée. La stimulation électrique n'apporte pas de ré-

actions automatiques, mais des réactions qui sont intégrées à la personnalité de l'individu et à son environnement social. En d'autres termes, un changement complet de la personnalité est à l'heure actuelle au-delà du potentiel pratique de la stimulation électrique cérébrale. Un jour, cependant, chaque personne pourrait être spécialement programmée.

Evidemment, le droit devrait empêcher toute personne ou tout gouvernement de contrôler dans des buts égoïstes ou politiques les pensées ou le comportement d'autrui. La coercition électronique en tant qu'instrument principal du contrôle du comportement par le moyen de la manipulation scientifique de l'esprit doit être rejetée à l'échelle collective. Cependant, il n'est pas tout à fait certain que notre société démocratique résistera longtemps à recourir largement aux techniques de manipulation du comportement une fois que ces techniques auront été utilisées dans des cas isolés.

Des questions se posent

La chirurgie cérébrale destructive effectuée contre la volonté du patient viole de toute évidence ses droits civils. Un être humain naît-il libre avec le droit de développer son propre esprit comme il l'entend sans que ses parents, l'école ou la société où il vit, s'entremettent? Autrement dit, le développement personnel devrait-il suivre les tendances naturelles sans être inhibé ou endoctriné par des codes de conduite artificiels? En pratique, il est difficile, sinon impossible, de faire obstacle à ce genre de contrôle. Physiologiquement nous ne naissons pas libres à cause de l'hérédité et de l'environnement. Eventuellement, tout ce que nous pouvons espérer est d'obtenir la liberté de diriger notre propre destinée. Un enfant a peu de liberté dans la façon de développer son propre esprit puisque son cerveau emmagasine les expériences fournies par son environnement. La formation de l'esprit requiert un bagage culturel. C'est aussi parce que l'homme vit en société qu'il n'est pas habilité à exercer une totale indépendance dans son comportement. La question est de délimiter les cadres de l'utilisation de la technique du comportement se présentant sous la forme d'éducation, de prêches ou de persuasion. Pourquoi la persuasion d'une personne à l'aide de stimulations électriques du cerveau présente-t-elle des problèmes juridiques de nature différente que les cas de persuasion sous forme d'éducation scolaire ou religieuse?

La technologie du comportement érodera la liberté quand elle sera due à la décision de toute personne autre que celle sur qui elle sera utilisée. Pourtant, il faut reconnaître que dans certains cas, par nécessité, cette décision devra être prise par d'autres. L'emploi par la contrainte de drogues qui forcent un individu à révéler la vérité devrait être prohibé. On pourrait aussi arguer que nul médecin ne devrait être autorisé à administrer un traitement susceptible d'altérer radicalement le comportement ou la personnalité du patient, même à la demande de ce dernier.

Comment la société peut-elle sans déshumaniser ou tyranniser utiliser les techniques du contrôle du comportement pour réfréner les actions anti-sociales? C'est une question qui d'ores et déjà requiert des réponses.

Conclusion

En conclusion, j'aimerais faire ressortir que ce qui sera fait en définitive des découvertes scientifiques dépendra de la conscience qu'auront les hommes car "science sans conscience est la ruine de l'homme" (3). Notre société acceptera-t-elle la nouvelle technologie? Ceci est plus un problème politique que juridique. En tant que juristes et en tant qu'êtres humains, nous devons, ensemble avec les autres, aider à donner à la société ce "supplément d'âme" (4) dont on a tant besoin de nos jours. Il nous faut changer la conscience de l'homme pour nous assurer que science et technologie ne seront pas utilisées abusivement. Les progrès que connaissent la science et la technologie biomédicales ne sont pas un danger pour la société; c'est dans la façon de les utiliser que réside le danger. Ce n'est pas de moins de science dont nous avons besoin, mais de meilleure science et, à cet égard, la profession juridique a un rôle important à jouer.

1. Organes dont la fonction est de sécréter dans le système sanguin ou lymphatique une substance qui a un effet spécifique sur un autre organe.
2. Physical Control of the Mind: Toward a Psychocivilized Society (1ère éd., 1969).
3. Rabelais, Gargantua et Pantagruel (1534), Liv. II, Ch. VIII.
4. Bergson, Les deux sources de la morale et de la religion (2e éd., 1946, Presses universitaires), p. 329.

— FIN —



Tout comme ces voyageurs qui prennent un billet d'avion pour se rendre dans un pays étranger, le Japon, n'entend pas du tout s'isoler.

Quadrille diplomatique en Orient: réconciliation Chine-USA-Japon-URSS

par Elizabeth POND
The Christian Science Monitor

TOKYO — L'espace de quadrille diplomatique que dansent les quatre Grands de l'Europe orientale, de l'Asie et de l'Amérique, se poursuit.

Dans une lettre datée du 6 mars, M. Kakuei Tanaka, premier ministre du Japon, a proposé au chef du parti communiste de l'Union soviétique, M. Léonide Brejnev, de rouvrir, cette année, des négociations en vue d'un traité de paix.

Il y a une dizaine d'années la rupture Moscou-Pékin, qui avait mis fin à la bipolarité marxiste, avait, par le fait même, brisé un "bloc". Washington en se rapprochant de la Chine de Mao, en 1971, semblait quelque peu "laisser tomber" son allié de plus de vingt ans, Tokyo.

Les Japonais se rendent compte alors que Pékin éprouvait fortement le besoin d'une réconciliation avec Washington pour se protéger contre un voisin très puissant. Mais ils crurent que, démunis d'un authentique pouvoir militaire depuis leur défaite de 1945, ils ne pouvaient espérer une alliance avec le plus peuplé des fiefs communistes.

Quel rôle allaient-ils donc pouvoir jouer dans le nouveau contexte diplomatique d'Asie? Ce que les Américains voulaient accorder aux Russes et aux Chinois n'allait-il pas les "soustraire" à leurs accords avec Tokyo? Ils craignaient vraiment, bref, pour leur alliance avec les Etats-Unis.

Bouderie d'un quart de siècle

Puis, soudain, les maîtres du Kremlin commencèrent à courtiser les Nippons, leur déléguant, en janvier 1972, leur ministre des Affaires étrangères, chargé d'une mission "amicale".

Depuis, Moscou s'abstient de réaffirmer que tous les problèmes territoriaux de cette partie du monde ont trouvé une solution. Ce qui signifie en clair que la possession des îles du Nord, entre Hokkaido (territoire japonais) et les Kouriles (territoire soviétique) peut derechef faire l'objet de négociations. Il s'agit là, selon Tokyo, du seul litige existant entre les anciens ennemis susceptible de faire obstacle à un traité de paix qui mettrait officiellement fin à la dernière guerre.

La Chine étonna ensuite, à son tour, le Japon, en manifestant son désir d'un rapprochement, sans délai, avec son autre ancien ennemi, sitôt l'accession au pouvoir de M. Tanaka. Plus question de vilipender "l'impérialisme nippon". Après tout, le traité de sécurité existant entre le Japon et les Etats-Unis pouvait constituer un bouclier pour la Chine, afin de parer à la menace soviétique, à l'expansion soviétique en Asie, si Mao, Chou En-lai et leur équipe pouvaient entretenir de "bonnes relations" avec les signataires dudit traité.

En septembre dernier Pékin a renoué ses relations diplomatiques avec Tokyo, après une bouderie rétrograde d'un quart de siècle.

Soulignons comme très significatif le fait que la Chine rouge a re-

noué avec le Japon alors que celui-ci entretient toujours des relations commerciales et culturelles avec Taiwan, l'île anticommuniste de Tchiang Kai-Shek, ennemi juré, évidemment, de l'actuel régime de Pékin. Toutefois, il n'existe plus de relations diplomatiques officielles, ou purement diplomatiques, entre les deux pays en question.

D'autre part, nonobstant les pressions américaines, Tokyo a refusé de redonner son appui à la "clause relative à Taiwan", incluse dans le traité américano-japonais de 1969, selon laquelle l'ancien pays du soleil levant a reconnu cette année-là que la sécurité de la Chine nationaliste assurerait celle du Japon. En retour de cette déclaration Washington avait promis de rendre Okinawa aux Japonais.

En fait, aux termes du traité les Etats-Unis pouvaient utiliser toute base militaire située à Okinawa ou ailleurs dans le même pays pour secourir Taiwan.

Malgré tout, malgré le "choc" provoqué par le refus de Tanaka de déclarer que la sécurité de son pays était fonction de celle de Taiwan, les deux alliés affirment que leurs relations sont redevenues excellentes. Washington a rassuré Tokyo touchant ses rapports avec la Chine et les nouveaux rapports sino-japonais rassurent encore da-

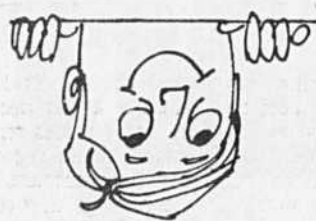
vantage Tokyo quant à son rôle en Asie.

Reste que les Russes voyaient dans ces derniers rapports une manière de défi qui leur est lancé. Ils ont cessé d'envisager de négocier la question des îles du nord. Lorsque le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Masayoshi Ohira, s'est entretenu avec les autorités du Kremlin, l'automne dernier, il n'a pas été question entre eux d'un traité de paix.

Les relations entre les deux pays demeuraient équivoques, sinon tendues, quand le premier ministre japonais, M. Tanaka, a pris la récente initiative dont il a été question plus haut.

En plus de vouloir renouer avec l'Union soviétique, M. Tanaka a proposé à celle-ci une aide financière pour le développement des ressources naturelles de la Sibirie, dont un milliard de dollars pour l'exploitation du pétrole du Tyumen. Il appert même qu'il ne serait plus question des îles du nord avant un accord sur ces entreprises.

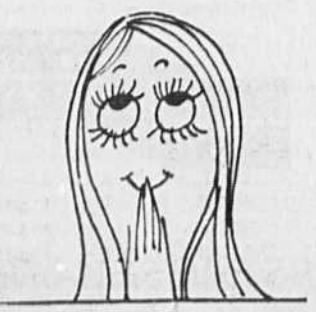
Tout cela plairait fort à Moscou. M. Brejnev aurait déclaré que les deux pays jusqu'ici reliés uniquement "par une route pour véhicules à traction animale" le seront désormais, au point de vue diplomatique, "par une route asphaltée pour véhicules motorisés."



FAUT QU'IL SOIS LÀ!

Dans les estrades climatisées ou à l'élégant restaurant Le Centaure, aux bars-salons, devant les téléviseurs en circuit fermé, à la cafétéria, aux snack-bars mais surtout sur la piste: Blue Bonnets c'est tout un spectacle de courses. Consultez le calendrier des pages sportives.

Blue Bonnets
C'est plein d'allure!



FESTIVAL DES PISCINES

COLÉCO

PISCINES '73

MODELES JAMAICA (Jolis motifs vert et tressé) Structure: 3 1/2" x 1"		MODELES CONTINENTAL (Motifs tournoisants - fleuris) Structure: 6"		MODELES AQUARIAN GOLDCOAST Structure: 6"	
15' x 48'	\$395.	18' x 48'	\$649.	24' x 48'	\$749.
18' x 48'	\$499.	24' x 48'	\$775.	28' x 48'	\$899.
24' x 48'	\$599.	27' x 15' ovale	\$1075.	26' x 16' ovale	\$899.
25' x 12' ovale	\$695.	30' x 15' ovale	\$1125.		
32' x 16' ovale	\$879.	33' x 15' ovale	\$1195.		

LES ACCESSOIRES SONT INCLUS:
Echelle aluminium - Filtre-sable. Ecoumure permanente - balayeuse aquatique - filtre à charpie - produits chimiques - testeur d'eau - bassin lave-pieds - sable à filtrer.

GRAND SPECIAL
Inclus: Filtre - Echelle - Ecoumure et Bassin lave-pied

RONDE 12' x 36' \$895.00

PISCINES OLYMPIA INC.
2245, des Laurentides, Vimont, Laval — Tél.: 381-8398

OUVERT tous les jours de 10h. a.m. à 9h. p.m.
SAMEDI jusqu'à 5h.
DIMANCHE de 12h. à 5h. p.m.
TRAVERSEZ LE PONT VIAU ET ROULEZ SUR 5 MILES.
SPECIALISTE EN RECREATION AQUATIQUE DEPUIS 6 ANS.

Un DC-8 d'Air-Canada explose à Toronto

TORONTO (PC) — Un DC-8 de la compagnie Air Canada a fait explosion pendant qu'on faisait le plein d'essence, hier soir, à l'aéroport international de Toronto. L'appareil a été détruit et deux employés de l'aérogare ont été blessés.

L'explosion s'est produite quelques minutes seulement avant le départ du DC-8 vers Vienne, en Autriche.

Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que huit membres d'équipage se trouvaient à bord de l'avion lorsqu'une première explosion a ébranlé l'appareil, mais ils ont réussi à sortir de l'appareil indemnes.

Les deux personnes blessées ont été conduites à l'hôpital; elles souffraient de brûlures. Le porte-parole de la compagnie a indiqué que l'un des hommes était un employé d'Air Canada tandis que l'autre était à l'emploi de la compagnie Consolidated Fuel de Toronto.

Perte totale

L'avion de \$8 millions, acheté en octobre 1968, est "une perte totale", a déclaré le porte-parole de

la compagnie aérienne. Un camion d'essence a aussi été détruit.

Il a indiqué que la première explosion s'est produite vers 19 heures dans une aile. Le feu s'est rapidement répandu au reste du fuselage. L'explosion s'est produite environ un quart d'heure avant que les 120 passagers ne montent à bord du vol 890, à destination de Zurich et de Vienne.

"Nous avons entendu du vacarme. Nous avons cru qu'il s'agissait d'un réacteur qui décollait", a dit M. Bob Tunis, un employé qui travaillait à proximité de l'avion. Puis, cinq minutes plus tard, "il y a eu un autre bruit. Nous avons entendu un appel pour évacuer l'aéroport".

Cause inconnue

La cause de l'explosion demeure inconnue et une enquête a été entreprise par la compagnie Air Canada ainsi que par les autorités du ministère des Transports.

Plus de 1,000 personnes qui attendaient pour prendre des avions se pressaient contre les immenses fenêtres de l'aéroport pour surveiller l'incendie dont les flammes s'élevaient à une centaine de pieds.

MEDECINE

SUITE DE LA PAGE A 1

nicle (journal interdit depuis la loi martiale) réclame une enquête sur ces "charlatans".

L'éditorialiste Alejandro R. Rocas se plaignait que les lois ne soient pas assez sévères. Il rapportait une cause entendue en cour dans laquelle un médecin, le Dr Juan Salcedo, avait témoigné qu'une pierre au foie supposément extraite par un guérisseur n'était en réalité qu'un caillou trouvé sans doute sur une route. Or, le témoignage du médecin ne fut pas retenu par le juge qui préféra celui d'un politicien venu prendre la défense du guérisseur. Ce dernier fut acquitté et pratiquait encore à Manille en 1967.

Des films truqués

Or, les malades de Détroit qui étaient venus se faire traiter par Agapaa étaient rentrés aux Etats-Unis et bientôt quelques-uns d'entre eux se mirent à se plaindre qu'on les avait attirés aux Philippines en leur montrant des films truqués et que rendus sur place, on leur avait demandé trop d'argent et qu'en plus on les avait forcés à vivre dans des conditions non hygiéniques.

Le sénateur John McCauley, du Michigan, réclama une enquête sur cette affaire, afin de déterminer si les organisateurs des pèlerinages de santé avaient profité financièrement de la situation.

Aux Philippines, la médecine officielle était toujours muette. Il fallut une demande expresse de l'ambassade américaine pour qu'elle se décide à bouger. Le Dr Gaerlan lui-même me l'a avoué.

Finalement, deux médecins et un avocat se rendirent à Baguio, où Agapaa réside, mais l'oiseau s'était envolé. Ils le retrouvèrent au bord de la mer, à San Fernando, avec un groupe de malades américains.

"Nous n'avons jamais pu pénétrer dans l'hôtel où se faisaient les opérations", me confia le Dr Gaerlan. Les malades ont prétendu qu'ils étaient tous des touristes, par exemple celle du garçon de dix ans qui a jeté ses béquilles en remontrant dans l'avion. Renseignements pris, on a découvert qu'il marchait avant, sans béquilles.

Mais dans un article de journal que m'a remis le Dr Gaerlan lui-même, l'aventure des médecins enquêteurs est racontée assez différemment. A leur arrivée à San Fernando, l'Américain responsable

du groupe leur a offert d'assister à une opération, à la condition que les représentants du corps médical s'engagent à ne pas prendre de procédures judiciaires au sujet de cette opération.

Les médecins refusèrent. Alors, le chef du groupe, M. James A. Osberg, fit une offre très alléchante: les médecins pourraient assister à une opération, récupérer le morceau enlevé, faire radiographier l'opéré et l'examiner tout à loisir pour bien se persuader de sa guérison sans cicatrice. Si les résultats n'étaient pas satisfaisants, ils pourraient arrêter le guérisseur sur-le-champ.

Dans les termes du Parrain, c'était une offre qu'on ne pouvait pas refuser. Et pourtant les médecins et l'avocat refusèrent, prétextant que s'ils étaient les témoins d'une opération illégale, ils en deviendraient les complices.

Pourquoi alors, se demande le journaliste, être venus de Manille faire enquête? Avaient-ils peur d'être témoins d'un événement dépassant leur entendement?

Cet article du Philippines Free Press, c'est le Dr Gaerlan lui-même qui me l'a fait polycopier!

Une poursuite

Les guérisseurs ont-ils jamais été poursuivis par le Board of Medical Examiners? C'est arrivé une fois, m'a dit l'avocat de l'organisme, Me Ernesto Jaurigue. Tony Agapaa a été condamné à 1,000 pesos d'amende (\$140 au taux de change actuel)... le 7 octobre 1959. A part l'enquête avortée de 1968, la médecine officielle ne s'est pas préoccupée des agissements des guérisseurs depuis lors.

Un autre guérisseur, Virgilio Gutierrez, m'a raconté une histoire qui, si elle est vraie, est bien drôle. Il a été traîné devant la cour, dans une province au sud de Manille, pour exercice illégal de la profession. Au lieu de se défendre, Gutierrez a regardé le juge et lui a détaillé les maladies dont il souffrait. Le juge l'a acquitté et lui a ensuite demandé une consultation...

Faute de témoins...

Me Jaurigue précise: "On aurait bien voulu le poursuivre plus souvent, mais on n'a jamais pu trouver de témoins voulant déposer contre lui."

On leur aurait donné en haut lieu l'ordre de laisser les guérisseurs tranquilles que cela ne surprendrait pas outre mesure.

L'avocat Jaurigue proteste:

au quartier-général de la rue Parthenais.

Des policiers qui avaient eu vent de ce vol et qui soupçonnaient certains confrères ont fouillé discrètement une carrière abandonnée de la région de Repentigny, où ils ont trouvé des douilles et des balles apparemment tirées par le revolver.

Ils ont récupéré ces projectiles et les ont fait analyser à l'Institut de médecine légale de la province. Les résultats de ces examens ne sont pas connus.

Le journaliste Charbonneau avait été atteint d'une balle de revolver de calibre .22 à l'avant-bras gauche. Deux autres projectiles qui lui étaient destinés s'étaient logés dans les murs de la salle de rédaction du journal.

Depuis l'attentat, quatre sergents-détectives de la Sûreté du poste no 4 de la police de la Communauté urbaine de Montréal, ont enquêté sur cette tentative d'assassinat.

Malgré l'interrogatoire de plus de soixante personnes, les détectives n'ont pu jusqu'ici porter d'accusations contre aucun des individus.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un accueil chaleureux

M. et Mme Bourassa accompagnent en limousine le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, à un dîner à l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal, où le premier ministre, au nom du Québec, a été l'hôte de la visiteuse. Mme Gandhi a exprimé sa joie de venir au Québec et a évoqué "la langue doublement harmonieuse" de Montréal.

"Nous ne voulons pas que le monde entier pense que nous sommes indulgents. Agapaa n'est pas médecin, nous ne le reconnaissons pas."

Des journalistes de tous les pays du monde défilent régulièrement dans le bureau de l'avocat Jaurigue et du Dr Gaerlan. Il ne se passe pas un mois sans que le Board of Medical Examiners ne reçoive une demande de renseignements sur les guérisseurs de la part de collèges de médecins et de ministères de la Santé des quatre coins du monde.

On leur répond en substance ce qu'on m'a dit à moi: Agapaa et ses confrères ne sont pas des médecins, ce qu'ils font n'est pas de notre ressort.

C'est une indifférence qui paraît suspecte, venant du corps médical qui a une des meilleures réputations en Asie. Quant on sait que le président du Medicare est le Dr Pacifico Marcos, frère du président Marcos, et que cet homme pourrait s'il le voulait exiger une enquête scientifique immédiate sur les activités des guérisseurs, en invoquant les pouvoirs extraordinaires conférés par la loi martiale, on se demande pourquoi il n'agit pas.

Quel avantage a-t-on aux Philippines à laisser les guérisseurs agir à leur guise?

DEMAIN: Deux conclusions et une tentative d'explication du pouvoir des guérisseurs.

RESEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

C'est au gouvernement maintenant, compte tenu des priorités qu'il aura établies, de déterminer si les sommes requises pour l'atteinte d'un tel objectif doivent ou non être octroyées."

Le ministre L'Allier se refuse pour l'instant à commenter le projet, mais des sources sûres confirment qu'il s'agit bien du projet dont il avait fait état dans une entrevue au Magazine MacLean en avril 1971.

"Non seulement, disait-il alors à Jacques Guay, le Québec doit avoir juridiction sur la télévision par câble, mais aussi, de façon générale, sur la radio-télévision et émettre directement par antennes."

A ce moment-là, M. L'Allier, optimiste et naïf, croyait pouvoir régler cette question assez rapidement. Des ingénieurs avaient déjà visité les emplacements d'antennes et il voyait le Québec "couvert" d'un réseau micro-ondes en trois ans. "De Montréal à Québec, il y aurait quatre voies, l'équivalent de quatre canaux couleur, dans les deux sens en même temps. L'avantage avec un réseau hertzien, c'est que la communication est possible dans les deux sens à la fois et sélective: on peut, par exemple, ne diffuser que de Rouyn à Rimouski."

"Le réseau serait réduit à trois canaux dans les régions moins peuplées, par exemple de Québec à Tadoussac. Couleur toujours. La nuit, il pourrait servir à relier entre elles les universités, transférer des données d'une banque d'information à une autre. C'est en même temps un moyen de transport et de diffusion."

En trois ans

Le réseau U.H.F. (les appareils de télé construits depuis 1969 en sont obligatoirement munis) appartiendrait au gouvernement.

La mise en chantier, prévue pour 1971, devrait débuter cet automne, et le réseau devrait être complété en trois ans. "Le projet sera réalisé par étapes, disait M. L'Allier. Alors que le gouvernement ontarien diffuse sa télévision éducative à partir d'une antenne qui a été construite par Radio-Canada et qui lui est louée, nous préférons construire nous-mêmes une antenne..." La première, bien sûr, sera à Montréal, la seconde à Québec, suivie des premières liaisons micro-ondes.

Mais qu'est-ce, au juste, Radio-Québec. M. Labonté répond.

Radio-Québec, a noté le président,

c'est un service public dont devraient bénéficier tous les citoyens du Québec et pourtant, pour capter ses émissions, il faut habiter ou Québec ou Montréal. Depuis novembre dernier, l'office diffuse deux heures par jour, par le truchement des compagnies de câble, dans ces deux villes. A l'automne, le réseau sera étendu à deux autres villes, Hull et Sherbrooke, et la diffusion portée à trois heures, de 19 h à 22 heures.

Radio-Québec a d'abord utilisé le câble parce que, d'une part, l'utilisation du câble ne présente aucun problème constitutionnel, et que d'autre part, il fallait, au moins dans un premier temps, rejoindre les régions les plus peuplées.

Radio-Québec va-t-il se contenter de l'auditoire limité que rejoint le câble au Québec? A cette question, l'office répond "brutalement, sans aucune hésitation et sans aucune nuance": Non.

"Nous comptons, et dans un avenir que nous voulons le plus rapproché possible, ajoute M. Labonté, diffuser sur l'ensemble du territoire québécois la programmation de Radio-Québec, non plus en empruntant les réseaux de câbles, mais bien en utilisant les ondes que le CRTC, à notre demande, voudra bien nous accorder."

Pour M. Labonté, il est essentiel que soit adopté le plan que l'office a proposé au gouvernement.

Radio-Québec veut intéresser tout le monde. "Notre programmation se dé-

finît comme un super-marché où chacun puise ce dont il a besoin et laisse pour d'autres les produits dont il ne saurait que faire."

"Radio-Québec, poursuit le président, veut être libre absolument, et seul il peut jouir de cette liberté. Personne d'autre ne peut se permettre de présenter une émission qui ne retiendra peut-être pas la faveur populaire mais qui apparaît à un moment donné de l'évolution de notre communauté comme essentielle à son développement."

Un troisième canal

Radio-Québec n'en a pas contre les groupes qui, à Montréal et à Québec, veulent exploiter un troisième station de télévision (il y a déjà celle de Radio-Canada et celle d'une chaîne privée) qui serait exclusivement sportive. Mais il est autrement plus essentiel "que l'on dispose d'un canal qui soit exclusivement consacré à la promotion humaine par la culture populaire".

Ce qui était implicite dans le mandat confié à Radio-Québec par les trois lois qui se sont succédées depuis 1968 peut maintenant être explicité en fonction d'un besoin essentiel de la collectivité québécoise, précise M. Labonté.

Il s'en explique ainsi: la population du Québec, dispersée géographiquement, trouve dans la télévision son principal instrument d'identification

populaire; l'Etat québécois, qui poursuit une politique d'indépendance culturelle, n'a qu'une emprise minime sur les mass média et, en particulier, la télévision; l'Etat préconise une politique d'accessibilité de tous les citoyens à l'éducation, à l'adaptation sociale et à la culture; il faut donc aux citoyens un instrument de communication à domicile, soit un service de radio-télédiffusion québécoise, soit Radio-Québec.

Une autre télévision

L'office propose une autre télévision, "the alternate television"; l'objectif est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées.

C'est quoi la différence? En résumé, conclut M. Labonté:

C'est une programmation axée sur les besoins des citoyens, présentée aux heures de pointe, permettant la participation et sans contrainte commerciale. Radio-Québec, c'est culturel avec simplicité, éducatif sans être scolaire ou aride; cela peut se corriger en cours de route car c'est ouvert aux interventions des citoyens. C'est une télévision qui évalue son action par l'impact de son contenu et non pas sa cote d'écoute. C'est une télévision sans but lucratif, préoccupée exclusivement de la formation générale des citoyens. En un mot, c'est une autre télévision: c'est ça la différence

L'attentat contre Charbonneau

Le revolver est-il celui qui a été volé à la Sûreté?

par Michel AUGER

Un revolver disparu de la salle d'exhibits de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, pourrait avoir été utilisé dans l'attentat contre le journaliste Jean-Pierre Charbonneau, le premier mai dernier, dans la salle de rédaction du Devoir.

C'est ce que croient plusieurs policiers, dont quelques-uns sont membres de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, qui ont demandé au directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, et au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, d'instituer une enquête sur la disparition d'un revolver de calibre .22, muni d'un silencieux.

Même si les autorités ont été informées, il y a au moins trois mois, alors perçait un malaise au sein de l'USECO, aucune enquête n'a encore été instituée.

Il est très rare qu'une arme saisie et conservée par la police disparaisse ainsi.

Le revolver disparu provenait d'une saisie effectuée par la SQ chez un vendeur d'armes à feu du nord de la ville. Il était entreposé dans la salle des exhibits de la SQ,



Mme GANDHI
un accueil chaleureux

Le Québec accueille Mme Gandhi

par Fernand BEAUREGARD

Au nom de quelque 6 millions de Québécois et du gouvernement qu'il dirige, le premier ministre Bourassa accueillait à dîner, dans un hôtel de l'ouest de la métropole, Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde.

Dans une très brève allocution, M. Bourassa a voulu tracer, pour son illustre invitée, le profil du fait québécois. "Nous essayons de traduire ici, en Amérique, un modèle original de culture et de civilisation qui soit le reflet véritable de ce que nous sommes, c'est-à-dire des francophones, membres de l'ensemble canadien et intégrés à la vie nord-américaine".

Après avoir vanté le rôle prestigieux que Mme Gandhi joue tant au plan national qu'au plan international et vanté l'essor remarquable que l'Inde connaît sous son administration, le premier ministre du Québec a souhaité à son hôte que son court séjour en territoire québécois lui fasse aimer le Québec, son peuple hospitalier, le dynamisme de ses citoyens et la jeunesse de son avenir.

En remerciant M. Bourassa, son gouvernement et les Québécois pour leur accueil chaleureux, Mme Gandhi a tout d'abord exprimé sa joie "de venir au Québec". Elle a évoqué la "langue doublement harmonieuse" de Montréal, qu'un poète a chantée, et parlé du don spécial de Québec qui "est la faculté d'harmoniser deux courants culturels".

"L'histoire de l'Inde, a-t-elle dit, est celle de l'interaction et de l'enrichissement mutuel de races, de religions et de langues variées."

Mais à mesure que cet immense pays entre dans l'âge industriel et forme un unique marché de masse, cette inimaginable diversité perd de sa netteté.

"Le modernisme, souligne-t-elle, est synonyme d'uniformité."

Après avoir précisé qu'en Inde, "la synthèse se fait graduellement entre l'ancien et le moderne", Mme Gandhi ajoute: "Il est facile de se cramponner au passé. Il est un peu plus difficile de faire table rase de tout ce qui existe et de repartir à zéro".

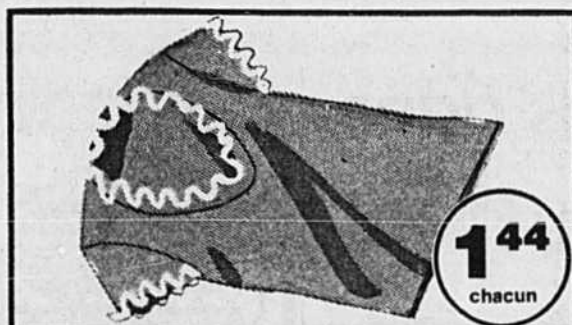
Si l'Inde veut tirer parti des découvertes de la science et des progrès de la technologie, cela ne va pas plus loin que le choix de ce qu'il est nécessaire d'adapter à la vie de ce vaste pays.

"Nous ne visons pas à atteindre le niveau matériel de l'Occident mais à améliorer le nôtre."

L'Inde n'a d'autre désir que de conserver une personnalité indienne distincte au sein de la communauté internationale.

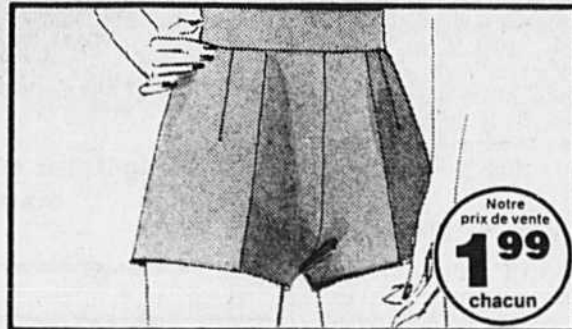
Longue liste d'invités

Avant d'être conviés à ce dîner un nombre impressionnant de personnalités politiques, culturelles et judiciaires, ainsi que des membres du personnel diplomatique indien et des représentants de la communauté indienne du Québec. On remarquait notamment la présence du maire Jean Drapeau, des ministres Victor Goldbloom et François Cloutier, du ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier (qui représentait le premier ministre Trudeau), la sénatrice Thérèse Casgrain, le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Lucien Tremblay.



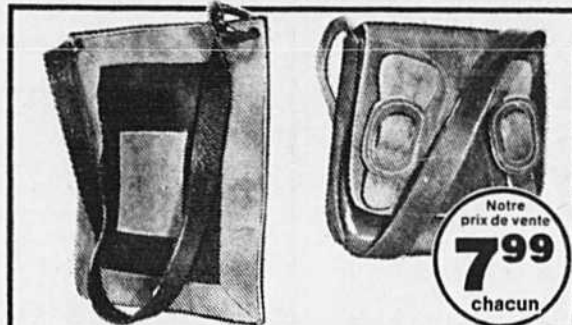
Corsage tricot polyester

Modèle à manches courtes, volant garniture à l'encolure en U. Blanc/marine, vert/blanc, rouge/blanc, marine/blanc. P.M.G.



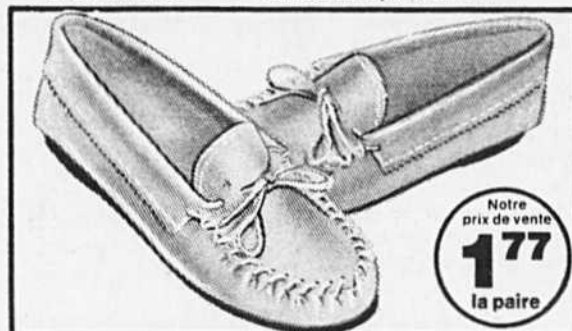
Short MIRAMAR pour dames

Short court en polyester, bande de taille élastique, pli-avant surpliqué. Marine, bleu clair, rose, 8 à 16. Vêtements sport pour dames



Sacs à main de cuir

Modèle sport à bandoulière, parfait pour porter avec vos sandales d'été. Tons de brun divers. Sacs à main pour dames



Mocassins pour dames

Mocassins de vinyle deux tons, semelle de caoutchouc mousse. Erable et toast (beige et brun) Pointures: 5 à 9, pas de 1/2.



Maillots de plage 2 pièces

3³³
chacun

Choix de modèles gamins "modifié" et de bikinis 2 pièces dans un choix de beaux imprimés. En polyester, crêpe acrylique ou tricot nylon; avec fibrefill souple ou soutien-gorge moulé. 8 à 16.

Maillots de plage pour dames



MIRACLE MART

Une division de Steinberg Limitée

Vente d'un jour

de
la

ST-JEAN-BAPTISTE

samedi 23 juin

C'est jour de fête au Québec !

Pour la célébrer nous vous offrons une foule
d'articles pour passer un été agréable



Service Duralex 20 pièces

• Pour 4 : verres, assiettes à dîner, bols à potage, tasses, soucoupes • Ambre ou jade. Service de 16 pièces 9.97 l'ensemble



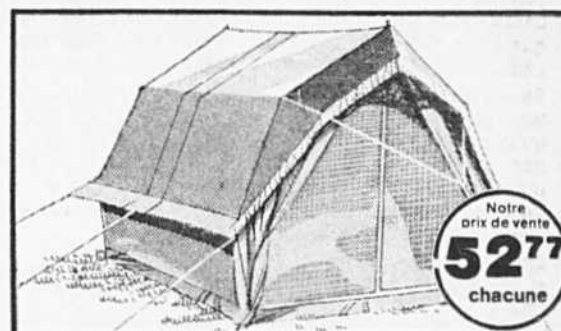
Micro radio AM de poche

• A transistors • 6 transistors, 3 diodes • Ecouteur et piles compris • Teintes variées.



Vous souvenez-vous ?

• Ensemble de 2 microsillons Olivier Guimond • Aussi 16 artistes : Ginette Reno, Donald Lautrec, Michel Pagliaro. Disques



Tente "Grand Prix" MIRA-MART

• Porte à glissière 3 sens • Entrée sans montants • Pour 4 personnes • Porte et fenêtre de Fibre-Lene. Articles de sport

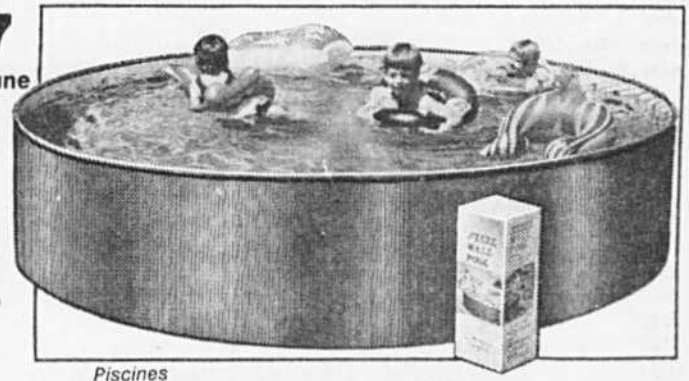
Piscine parois d'acier 10' x 24"

Notre prix de vente **19⁹⁷** chacun

- Intérieur à imprimé 2 tons
- Côtés, bordures et joints d'acier
- Bouchon de drain et nécessaire de réparations.

Piscine 8' x 20' Notre prix de vente **12⁹⁷** chacune

Piscine 6' x 15' Notre prix de vente **7⁹⁷** chacune



Piscines

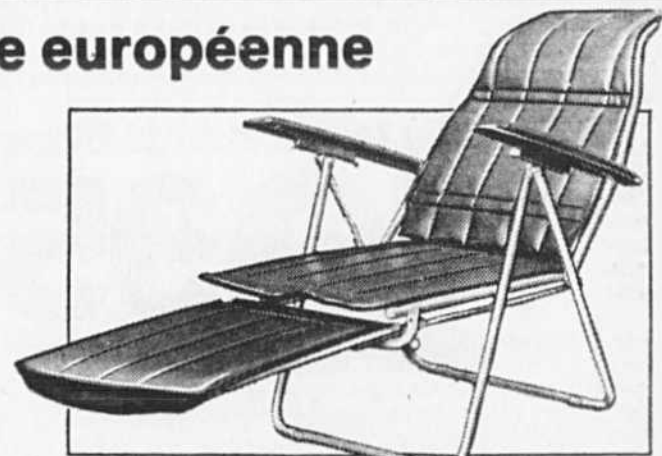
Chaise longue européenne

Notre prix de vente

24⁹⁷ chacune

- Importée d'Italie
- Dossier à 6 positions
- Repose-pieds amovible
- En acier robuste
- Renforcée de ressorts

Meubles de jardin



Hâtez-vous ! Venez avec votre famille ! De tout pour chacun

Bikini nylon extensible Culottes dans un choix de rose, rouge, bleu, saumon. Taille unique. Ord. 67 ⁹⁷ Notre prix de vente 2 pour 1⁰⁰ Vêtements de soutien	Maillots plage pour enfants Choix de plusieurs modèles pour bambins et bambines. Teintes variées. 2 à 6x. Notre prix de vente 77^c à 222^{ch} Vêtements pour enfants	Oxfords de vinyle hommes Intérieur et bordure cousus. Support de voute, semelle à l'épreuve de l'huile. Havane. Pointures 6 à 12, pas de 1/2. Notre prix de vente 33³³ la paire Chaussures pour hommes	Chaise longue Rochets à plusieurs positions • Armature d'acier solide • Choix de teintes inaltérables. 75" x 24". Notre prix de vente 11⁹⁷ chacune Meubles de jardin	Serviettes de plage coton • Coton éponge épais et absorbant • Teintes unies et voyantes. Notre prix de vente 277^{chacune} Linge de maison
Jeans denim jeunes gens Denim 10 1/2 onces. Parfait pour le camping, les vacances. Marine. 28 à 36. Notre prix de vente 333^{chacun} Pantalons pour hommes	Shorts pour enfants Choix de plusieurs modèles pour bambins et bambines. Choix de couleurs. 2 à 6x. Notre prix de vente 155^c à 266^{ch} Vêtements pour enfants	Sandales fillettes, dames Sandales de plage recouvertes de plastique vinyle et avec fleur sur l'empeigne. Bleu, jaune, vert, rouge. P.M.G. Ord. 97 ⁹⁷ Notre prix de vente 77^c la paire Pantoufles	Coussin matelas Vinyle à imprimé floral • Vinyle à imprimé floral • Réversible à teinte unie. • 20" x 72" x 1" d'épaisseur. Notre prix de vente 297^{chacun} Meubles de jardin	Serviettes de bain coton • Coton éponge duveté et absorbant • Avec frange ou non; teintes variées. Notre prix de vente 87^c chacune Linge de maison
Pantalons pour garçons - Style "bag". En tricot Denim. Revers. Brun, gris ou tweed. 8 à 18. Notre prix de vente 499^{chacun} Pantalons pour garçons	Chemises-T pour enfants Choix de plusieurs modèles à manches courtes pour bambins et bambines. Teintes diverses. 2 à 6x. Notre prix de vente 77^c à 222^{ch} Vêtements pour enfants	Planche à steak • Planche ronde en bois • Achetez-en plusieurs à ce prix modique ! Notre prix de vente 37^c chacun Articles de cuisine	Lit spiralette • Lit rembourré et à ressorts • 3 positions • Matelas mousse séparé. Ord. 16.97 Notre prix de vente 1277^{chacun} Articles de sport	Fer à repasser sec et vapeur G.E. • Semelle Teflon • Poignée blanche • 39 orifices pour la vapeur • 1100 watts. Notre prix de vente 1997^{chacun} Appareils électro-ménagers
Shorts pour garçons Pour la culture physique ou le sport. 65% Fortrel polyester / 35% coton. Blanc et marine. 8 à 16. Notre prix de vente 177^{chacun} Accessoires pour garçons	Réveil de voyage Modèle pliant en simili-cuir. Cadran lumineux. Mouvement de 30 heures. Garantie sans réserve. Notre prix de vente 366^{chacun} Montres, horloges	Lit de camp 4 positions • Dessus en grosse toile et à lacets • Bleu ou vert • 24" x 72". Ord. 7.97 Notre prix de vente 599^{chacun} Articles de sport	Sac de couchage • Marque Holiday Vacances • 3 dimensions • Dessus de nylon • Rembourrage 2 1/2 lb Fortrel polyester. 35" x 77". Ord. 13.97 Notre prix de vente 1077^{chacun} Articles de sport	Table de repassage • Se règle en hauteur de 24" à 36" • Dessus perforé. Notre prix de vente 497^{chacune} Articles ménagers



12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35
- Place LaSalle
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 Boul. d'Anjou
- Les Galeries Lechêne
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

OUVERT • LUNDI À MERCREDI. 9 A M À 6 P M.

• JEUDI ET VENDREDI. 9 A M À 9 P M.

• SAMEDI. 9 A M À 5 P M.

Les magasins Miracle Mart seront fermés le lundi 25 juin pour fêter le jour de la Saint Jean-Baptiste.

EN BREF...

Lévesque demeure d'un optimisme "mesuré"

HALIFAX — Le leader du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré hier à Halifax que sa formation devrait être au pouvoir d'ici les deux prochaines élections, possiblement à l'issue de la prochaine.

S'adressant à un groupe d'étudiants de l'université Dalhousie, M. René Lévesque a précisé que l'appui à son parti grandissait constamment et que cela devrait le porter au pouvoir lors des prochaines élections québécoises.

Quoi qu'il en soit, a-t-il ajouté, le PQ formera certes une opposition forte à l'issue de prochain scrutin.

Clément Vincent ne sera pas candidat du PC

Le député unioniste de Nicolet, M. Clément Vincent, a nié formellement hier les rumeurs selon lesquelles il sera candidat conservateur lors des prochaines élections fédérales.

L'ancien ministre de l'Agriculture a affirmé en même temps qu'il serait candidat de l'Union nationale, lors des prochaines élections provinciales, dans la nouvelle circonscription de Nicolet-Yamaska.

M. Vincent a souligné toutefois qu'il demeurerait membre du Parti conservateur et, qu'à ce titre, il était disposé à aider ce parti au cours de la prochaine campagne fédérale, comme il l'a fait dans le passé.

Une dernière motion de censure du PC est battue

OTTAWA — Le gouvernement libéral minoritaire de M. Trudeau a triomphé facilement de la dernière motion de censure présentée par les conservateurs, hier aux Communes, critiquant le gouvernement pour avoir vendu du blé à des prix inférieurs à ceux du marché mondial.

En effet, grâce à 26 néo-démocrates, la motion a été démise par 123 voix contre 93, M. Roch LaSalle, député indépendant de Joliette, s'étant joint au groupe majoritaire.

Les conservateurs ont reçu l'appui des cinq créditistes présents aux Communes à ce moment-là.

Cette journée "d'opposition" était la 1ère et avant-dernière, pour la période allant de mars à juin.

Une minorité de francophones dans les agences de publicité au Québec

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les Canadiens français sont loin de jouir d'un statut privilégié dans d'important domaine de la publicité. Ils sont en minorité dans presque toutes les étapes de cette activité économique et sociale.

Telle est l'importante constatation que font les auteurs d'une étude réalisée par la société Sorecom pour le compte de la commission Gendron et qui a été déposée hier à l'Assemblée nationale.

Le document de plus de 250 pages, en plus de faire état de la situation du français dans les agences de publicité au Québec, résume les options et les attitudes de ces agences à l'égard du français en publicité et leur perception de la situation.

Même si plusieurs indices montraient jusqu'à maintenant que les Québécois sont faiblement représentés dans ce domaine, il est étonnant de voir — sur la foi de cette étude — jusqu'à quel point ils sont peu présents dans ce secteur.

L'étude basée sur un échantillonnage de 43 agences, révèle qu'il existe 26 p. cent seulement des agences de publicité au Québec qui sont canadiennes-françaises.

Environ le tiers (31,5%) des agences de publicité ne comptent pas au sein de leur personnel permanent de responsable de la publicité française.

Au niveau de la valeur des facturations (chiffre d'affaires), la moyenne réalisée par les agences canadiennes-françaises dont le siège social est situé au Québec n'est que de \$1,275,000.

Le chiffre d'affaires moyen des agences canadiennes-françaises avec siège social au Québec est évalué à \$3,382,143, tandis que celui des agences canadiennes-anglaises dont le siège social est situé à l'extérieur de la province est de \$2,922,222.

Au niveau de la clientèle, les agences canadiennes-françaises ont surtout des clients de langue française. En ce

qui concerne le personnel, dans les agences qui ne sont pas canadiennes-françaises, il est composé majoritairement d'anglophones.

Au sein même des maisons de publicité canadiennes-françaises, le personnel est composé majoritairement (de 75% à 91%) de francophones.

Personnel et langue

Le personnel francophone des agences francophones se dit satisfait de sa situation. Il considère en grande majorité que la situation des francophones de leur agence est égale ou supérieure à celle des anglophones sur les points suivants: responsabilités professionnelles et administratives de même que pour les chances d'avancement et les salaires.

En ce qui a trait à l'emploi du français comme langue de travail, le personnel francophone d'entreprises canadiennes-françaises emploie le français (sauf avec le client) dans les communications écrites, tandis que les deux langues sont utilisées au niveau des communications orales.

Ces mêmes agences feraient plutôt de la conception tandis que les autres feraient en majorité de la traduction ou de l'adaptation de la publicité anglaise.

Ce serait en premier lieu les agences qui décident si la publicité sera traduite de l'anglais ou conçue en français; viennent ensuite les clients.

La majorité des responsables de la traduction et de l'adaptation de la publicité anglaise sont de nationalité canadienne et de langue maternelle française; un certain nombre seraient de langue maternelle anglaise.

Le comportement des agences à l'égard de la langue écrite et parlée dans la publicité française se manifesterait par l'utilisation du langage familier. Les agences canadiennes-anglaises emploieraient le langage soigné.

La presque totalité des administrateurs et des responsables de la publicité française pensent que la famille, l'école, les moyens de diffusion et la publicité ont une influence sur l'évolu-

tion du langage de l'enfant. Parmi ces agents d'acquisition du langage, ils situent la publicité au dernier rang.

Une influence

Neuf répondants sur 10 estiment que les publicitaires ont une influence à exercer sur la langue française en publicité. Toutefois, environ la moitié des répondants disent qu'il y a des obstacles à la réalisation d'une bonne publicité en français. Le principal obstacle tiendrait au fait que dans la majorité des cas, la publicité est conçue en anglais.

De façon générale, les publicitaires sont optimistes en ce qui concerne l'avenir du français en publicité. Toutefois, cet optimisme faiblit lorsque l'on parle de l'avenir des agences canadiennes-françaises.

De façon générale, l'étude est pessimiste, doit-on le préciser. La commission Gendron l'endosse dans son rapport final et accepte toutes ses observations.

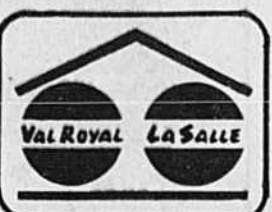
Recommandations

Ainsi, elle recommande au gouvernement du Québec de susciter la création, au niveau universitaire, d'une véritable école francophone de publicité, qui assurerait la formation professionnelle des publicitaires sur les plans commercial, technique et linguistique.

La commission recommande, en plus, aux grandes agences de publicité canadiennes et étrangères de confier leurs campagnes de publicité en français à des publicitaires francophones et de procéder graduellement à l'élimination de la traduction des textes anglais pour la remplacer par des adaptations et des créations à partir du français.

La troisième recommandation propose que le gouvernement du Québec favorise, dans le cadre des accords franco-québécois, les échanges entre publicitaires québécois et français. C'est tout.

Cette étude réalisée pour la commission Gendron fait partie d'une quinzaine d'autres qui seront publiées au cours des prochains mois.



TOUS NOS MAGASINS SERONT FERMÉS LE LUNDI 25 JUIN

Dans notre annonce, parue le 20 juin, le no de téléphone pour Cartierville

aurait dû se lire — **333-2910**

Plan budgétaire et service de livraison disponible.

Special Study on the National Capital Étude spéciale sur la capitale nationale

INVITATION

Le 17 mai 1973, le Premier ministre et le ministre d'État aux Affaires urbaines ont annoncé ma nomination au poste de responsable d'une étude spéciale sur le développement futur de la région de la Capitale nationale, entreprise pour le compte du gouvernement fédéral. L'étude portera sur "les meilleurs moyens de gérer la Capitale nationale et d'assurer son développement". M. Fullerton examinera également "le rôle de la Commission de la Capitale nationale et les rapports qu'elle entretient avec les autres corps publics de la région de la Capitale, ainsi que la coordination des divers services fédéraux dont l'activité peut toucher l'aménagement de la région en tant que capitale nationale."

En vue de la réalisation des objectifs de cette étude, je serais heureux de recevoir tout exposé, mémoire ou toute lettre de personnes, d'organismes ou d'administrations locales. Les documents doivent être dactylographiés, en anglais ou en français, se rapporter à tout ou partie des sujets de l'étude et être envoyés en six exemplaires à l'adresse susmentionnée avant le 1er octobre 1973. Les renseignements peuvent être soumis à titre confidentiel.

Douglas H. Fullerton
le 15 juin 1973

Gulf ne tient pas de ventes à rabais sur ses pneus pour 4 bonnes raisons.

Les pneus Gulf se vendent à bas prix à l'année longue.

C'est le temps de l'année où tout le monde vend des pneus à rabais. Sauf nous. Chez Gulf, pas besoin de ventes à rabais puisque nos prix sont bas à l'année longue. Et tous les pneus Gulf bénéficient d'une garantie valide auprès de plus de 30,000 détaillants Gulf en Amérique du Nord.

1. Semelle large, bande blanche

\$1995
A compter de A78-13

Le plus avantageux des pneus Gulf. Recommandé à ceux qui veulent rouler jusqu'à 25,000 milles. Un pneu excellent pour l'autoroute. Notre pneu le plus en demande en 1972.

2. Semelle large 2 + 2 Ceinturé, polyester rayonné, bande blanche

\$2495
A compter de D78-13

Le plus avantageux des pneus ceinturés - Gulf. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 30,000 milles. Les ceintures réduisent la distorsion de la semelle à haute vitesse et en prolongent la durée.

3. 4 plis nylon à flancs noirs

\$1595
A compter de 600-13

Le pneu Gulf le moins dispendieux. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 20,000 milles. Ce pneu à bel et bien 4 plis de nylon.

4. Semelle large - polyester/fibre de verre, ceinturé, double bande blanche

\$2995
A compter de E78-14

Notre meilleur pneu ceinturé à plis en biais. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 35,000 milles. La carcasse ceinturée polyester/fibre de verre et la semelle à 9 rainures assurent longue durée, facilité de manœuvre et meilleure performance dans l'ensemble.

Semelle large Bande blanche \$1995

Gulf

Pour de vraies aubaines visitez les détaillants Gulf affichant cette enseigne.

Venez où vous en avez pour votre argent. Venez chez Gulf.

iw.h.perron

PROFITEZ-DE

NE MANQUEZ PAS

SUR CETTE MAGNIFIQUE PELOUSE

Convertissez votre pelouse en un luxueux tapis de verdure, à la manière moderne et facile, grâce à RAPID-GRO. Vous obtiendrez ainsi un GAZON RICHE ET RESISTANT qui ne laissera plus de vitalité aux mauvaises herbes, mais se reproduira en plus touffu avec des racines bien plus profondes. MAINTENEZ VOTRE GAZON VERT ET TOUFFU pendant que d'autres pelouses roussissent et se dessèchent.

Vaporisez régulièrement du RAPID-GRO sur vos pelouses. VOUS L'AJOUTEZ À L'EAU. C'est un fertilisant à action rapide. Facile à employer, propre et sans odeur. Bien actif, efficace, fertilisera rapidement votre pelouse à prix modique.

RAPID-GRO est inoffensif et d'emploi facile. Vous faites dissoudre ce fertilisant renfermant des éléments nutritifs à forte concentration, dans l'eau que vous vaporisez ensuite. Une livre de RAPID-GRO dissoute dans 22 gallons d'eau fertilise jusqu'à 2,000 pieds carrés de pelouse. Avec des résultats presque instantanés. Essayez-le.

RAPID-GRO
iw.h.perron

515 boul. Labelle, Chomedey
17 mile au nord du pont Cartierville
Tél. 332-3610 Vase stationnement gratuit

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 5h p.m.
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

Woolco JOURNÉE SPECTACULAIRE SAMEDI

UTILISEZ VOTRE
CARTE DE
**CREDIT
WOOLCO**
ET DITES: PORTEZ
À MON COMPTE

TARTES ASSORTIES

Vous régalez toute la famille. Faites votre choix parmi nos tartes aux raisins, pommes, pêches et plusieurs autres. Elles sont fraîches et délicieuses.

SPÉCIAL 2 pour 1.24

"FREEZE POPS"

Jeunes et vieux adorent les délicieuses saveurs des «Freeze Pops». Faites provision dès maintenant. Gamme variée de saveurs. Paquet de 36.

SPÉCIAL 2 paquets 1.59

JAMBON CUIT

Idéal pour les sandwichs, buffets froids et repas vite préparés. Il est toujours frais et délicieux.

SPÉCIAL 1.59 la livre

ASSIETTE DE PAPIER

Apportez-en plusieurs en pique-nique ou en camping! Vous les aimerez car vous n'avez pas à les laver.

SPÉCIAL 2 paquets 1.59

SERVIETTES DE PAPIER

Serviettes spongieuses de belle qualité. Paquet de 2 rouleaux. Vaste choix de teintes décoratives.

SPÉCIAL 3 paquets 1.59

BICYCLETTES 16" POUR LES JEUNES

Elle est toute indiquée pour les enfants qui aiment se promener à bicyclette. Elle est robuste et de couleurs rouge et blanc.

SPÉCIAL 31.88

FILM COULEUR SUPER 8

Pour les ciné-caméras Super 8. Achetez-en plusieurs, vous en aurez besoin cet été.

SPÉCIAL 3.65

GUITARE POUR DÉBUTANT

Avec ce petit modèle il est très facile d'apprendre à jouer de la guitare. Elle est très pratique, divertissante et offerte à prix budgét.

SPÉCIAL 12.98

CAMION EN PLASTIQUE RIGIDE

Camion comprenant remorque et pompeuse. Couleurs assorties.

SPÉCIAL 5.65

ENSEMBLE DE VALISES

2 valises aussi attrayantes que légères. Elles sont très robustes et pratiques.

SPÉCIAL 14.95

TÉLÉVISEUR 12" PORTATIF

Vous pouvez le transporter d'une pièce à l'autre, de la cour au chalet. Téléviseur noir et blanc avec antenne simple pour les canaux UHF/VHF.

SPÉCIAL \$84

VENTILATEUR OSCILLANT 12"

Moteur silencieux puissant «Dynawide», 3 vitesses à boutons genre notes de piano. Pied vertical réglable. Protecteur et lames s'enlèvent pour un nettoyage facile.

SPÉCIAL 20.88

TENTE-REMORQUE "MARK II" À TOIT RIGIDE. ÉPARGNEZ \$178.

4 adultes peuvent dormir confortablement dans cette tente-remorque à toit rigide en Luran. Porte à glissière et fenêtres en moustiquaire de nylon. Prix régulier \$677

SPÉCIAL \$499

VENTILATEUR PORTATIF 20"

Ventilateur 2 vitesses réversible manuellement et contrôle de rotation à 3 positions. Grille facile à nettoyer.

SPÉCIAL 13.88

RÉCHAUD COLEMAN À 2 BRÛLEURS

Modèle léger et compact qui se replie en une valise. Étui en acier robuste fini émail cuit. Brûleurs en acier inoxydable qui ne rouille pas.

SPÉCIAL 15.99

ESSENCE COLEMAN

Mélangée spécialement pour les accessoires Coleman. Contenant 128 onces. Idéale pour les réchauds, fanaux et chauffeuses.

SPÉCIAL .99

SAC À DOS «HIKER»

Idéal en camping ou en excursion. Cadre poids plume, 5 compartiments à glissières, bandoulière coussinée de mousse et poche pour cartes géographiques.

SPÉCIAL 19.97

LIT PLIANT TRÈS PRATIQUE

S'utilise aussi comme chaise longue. Monture en acier tubulaire qui se replie facilement. Recouvrement amovible. Choix de plusieurs teintes.

SPÉCIAL 6.77

PISCINE 12 PIEDS

Piscine avec montants en acier, échelle 36" en acier et intérieur en vinyle très robuste. Approuvée par la C.S.A.

SPÉCIAL \$84

BICYCLETTE PLIANTE

Pour adulte, bicyclette compacte avec siège et guidon réglables. Support à bagages à l'arrière. Pneus 20" x 1.75". Rouge seulement.

SPÉCIAL \$54

MATELAS PNEUMATIQUE

Matelas 100% coton très confortable et durable. Intérieur recouvert de caoutchouc. Dimensions 32" x 80"

SPÉCIAL \$5

GLACIÈRE COLEMAN «DURA-BOND»

Isolation en uréthane et intérieur monopiece blanc qui se nettoie facilement. Capacité 24 pintes impériales.

SPÉCIAL 13.97

MAILLOTS DE BAIN POUR FILLETES

Choix de modèles 1 pièce ou 2 pièces en nylon. Vaste choix de teintes. Tailles 4 à 6x.

SPÉCIAL 2 pour \$3

SHORTS POUR GARÇONS

Confection en polyester et nylon avec 2 poches en applique devant. Marine, brun ou bourgogne. Tailles 4 à 6x.

SPÉCIAL 2 pour \$3

PANTALONS POUR FILLETES

Pantalons offerts en un vaste assortiment de modèles, de tissus et de teintes. Tailles 4 à 6x.

SPÉCIAL \$3

VESTES POUR BAMBINS ET BAMBINES

Idéales pour les soirées fraîches. Modèle en 100% nylon imperméable en rouge, marine ou or. Tailles 4 à 6x.

SPÉCIAL \$2

ENSEMBLE 2 PIÈCES POUR JEUNES FILLES

Pantalon et tunique en polyester et coton gaufré. Motifs plaid de teintes assorties. Tailles 7 à 14.

SPÉCIAL \$4

CALEÇONS DE BAIN POUR JEUNES FILLES

Choix de modèles 1 ou 2 pièces confectionnés en nylon de teintes variées. Tailles 7 à 14.

SPÉCIAL 2 pour \$3

PLANCHES À BIFTECK

Fabrication en bois franc. Choix de 2 formes. Vous verrez que le bifteck est bien meilleur sur une planche!

SPÉCIAL 1.49

OREILLER REMPLI DE FLOCONS DE MOUSSE

Oreiller confortable de belle qualité. Il résiste à la poussière et est anti-allergène.

SPÉCIAL 2.49

TABLES-PLATEAUX

L'ensemble comprend les 4 tables en métal durable. Choix de motifs différents. Elles sont idéales pour l'hôtesse affairée.

SPÉCIAL 6.99

BATTERIE «LE CREUSET»

Ensemble de 8 pièces comprend 2 casseroles couvertes (1 et 3 pintes), le faitout 4 pintes, et les poêlons 6" et 9". Idéal à offrir en cadeau de noces.

SPÉCIAL 29.99

ENSEMBLE EN PORCELAINE POUR LE DÉJEUNER

Ensemble de qualité comprenant 4 de chaque: tasses, soucoupes, assiettes et assiettes à pain. Choix de motifs attrayants.

SPÉCIAL 3.99

SERVICE À DÎNER

Service en plastique 36 pièces comprenant 6 de chaque: assiettes, soucoupes, tasses, assiettes à pain, bols à soupe et coupes à fruits. Idéal pour le camping. Choix de ton flamme, or ou avocat.

SPÉCIAL 11.87

ARROSOIR DE PELOUSE

Arrosoir oscillant très pratique à 4 positions. Couvre environ 2.200 pi. ca.

SPÉCIAL 2.99

TUYAU DE JARDIN

Idéal pour arroser la pelouse, les plants de fleurs, ou laver l'auto. Tuyau de 50 pieds.

SPÉCIAL 5.97

FANAL «COMMANDER»

Fanal pratique et versatile idéal dans le bateau, au chalet ou en camping. Pile 6 volts.

SPÉCIAL 12.49

TABLE DE PATIO

Table versatile pour la cave, le chalet ou la cour. 19" de diamètre, elle est très facile à nettoyer.

SPÉCIAL 1.29

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS

Goûtez au bifteck cuit sur charbon de bois et vous ne pourrez plus vous en passer. Très facile à employer. Paquet économique de 20 livres.

SPÉCIAL 1.47

BARBECUE PORTATIF

Facile à installer et se transporte n'importe où. 18" de diamètre. Gril 3 positions et pieds en laiton. Orange.

SPÉCIAL 2.99

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI de 9:00 a.m. à 9:00 p.m. SAMEDI de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.



BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200, boul. Taschereau
et pont Champlain

LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 6E de l'autoroute des
Laurentides et boul. Saint-Martin

SAINT-LÉONARD
CENTRE LANGELIER
7445, boul. Langelier
et Jean-Talon est

KIRKLAND
PLAZA SAINT-CHARLES
Sortie 31 de la transcanadienne
et boul. Saint-Charles

VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
30, chemin Dufferin
Valleyfield

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
Boul. Roland-Thérien
et Curé-Poirier

ST-LAURENT
CENTRE COMMERCIAL
LE BAZAR - 3750
Côte Vertu St-Laurent

LaSALLE
CENTRE LE CAVELIER
8248, boul. Champlain
LaSalle

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

Table ronde sur la langue: l'UN essuie un refus

QUEBEC (PC) — Les problèmes linguistiques au Québec ne se régleront pas autour d'une table ronde réunissant les chefs politiques, mais à l'Assemblée nationale, "lieu par excellence des rencontres des élus du peuple".

C'est ce qui ressort d'une lettre adressée au chef de l'Opposition officielle, Me Gabriel Loubier, par le premier ministre, M. Robert Bourassa.

M. Bourassa décline ainsi une invitation du chef unioniste qui proposait une rencontre entre les chefs des quatre partis politiques pour discuter de cette question primordiale pour tous les Québécois.

M. Loubier avait repris cette idée et en date du 5 juin, proposait trois dates de rencontre à ses collègues. Dans un dossier publié hier, il note que les chefs politiques n'ont pas "souscrit à son invitation".

"Ils ont refusé d'engager le dialogue sur un aspect de la politique que tous les nationalistes du Québec jugent pourtant essentiel. Force nous est de constater que les intérêts partisans ont prédominé encore une fois sur les considérations d'ordre national", déclare-t-il.

Le dossier de M. Loubier, outre son invitation et un communiqué sur sa réaction face à la réponse négative reçue, comporte seulement deux réponses.

La première, du chef du gouvernement, avise M. Loubier que M. Bourassa sera le 21 juin — dernière date proposée — à Montréal pour recevoir, au nom du gouvernement du Québec, le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi. Il n'est fait aucune mention des deux dates antérieures, les 15 et 18 juin.

M. Bourassa, tout en félicitant son collègue pour "son désir de trouver une solution juste, pratique et réaliste à la question linguistique", ajoute que c'est à l'Assemblée nationale que cette question devra être discutée.

M. Yvon Dupuis, chef créditiste, dans un télégramme, refuse l'invitation alléguant "une cédule très chargée et un itinéraire quotidien prévu à l'avance pour d'ici la fin du mois d'août". Il accepterait une telle rencontre en septembre, à condition que la date lui soit connue dès maintenant.

Le Parti québécois n'aurait donné aucune réponse si l'on se fie au dossier de M. Loubier, qui est muet sur la participation de ce quatrième partenaire.

Selon M. Louis Bernard, le PQ a avisé, par téléphone, M. Loubier de l'absence de M. René Lévesque, retenu à Halifax par des engagements antérieurs, mais déléguerait M. Camille Laurin, chef parlementaire, si les deux autres partis acceptaient la rencontre.

Ottawa donnera-t-il le feu vert au projet d'antennes québécoises?

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le conseil des ministres du Québec s'apprête à donner son accord au projet d'antennes hertziennes de Radio-Québec, mais l'organisme d'Etat n'en sera pas pour autant au bout de ses peines: il lui faudra en outre obtenir le feu vert, la bénédiction d'Ottawa. Et cela est loin d'être acquis.

Les deux gouvernements ferraillent déjà pour obtenir la primauté législative en matière de câblodiffusion.

C'est en s'appuyant sur l'A.A.N.B., et sur diverses décisions judiciaires que le gouvernement fédéral a, depuis le début du siècle, progressivement occupé la plupart des secteurs de communications.

Le Québec, pour diverses raisons, s'est intéressé tardivement à ce secteur: ce n'est, en effet, qu'à la fin des années 60 qu'il s'est doté d'instruments nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique québécoise des communications.

En mai 1971, en même temps qu'il déposait trois projets de loi, le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, écrivait dans un document gouvernemen-

tal: "C'est au Québec qu'il incombe en premier lieu d'élaborer une politique des communications... Elle doit d'abord s'intégrer aux priorités du Québec."

Le Québec ne vise donc pas à obtenir une juridiction exclusive, mais la "primauté législative", en vue d'être le maître-d'oeuvre du développement global des communications.

En ce sens, la câblodiffusion et la radiodiffusion éducatives constituent les priorités du Québec en matière de communications.

Pour le câble, certaines étapes ont déjà été franchies: la Régie des services publics a fait l'inventaire des entreprises de câble au Québec et elle publiera incessamment ses premiers règlements en 36 articles. Ottawa conteste l'action du Québec, mais il ne sait trop comment disposer de cette "patate chaude".

Une zone grise

Pour la radio éducative, l'intérêt des deux gouvernements est récent. Ce domaine constitue aussi "une zone grise" convoitée par les deux gouvernements.

La loi fédérale de 1968 sur la radiodiffusion reconnaît que le système devrait être

doté d'un équipement de radiodiffusion éducative. Ottawa agit en ce domaine, comme dans celui de la radiodiffusion en général, par l'intermédiaire du C.R.T.C. (qui dispose d'un pouvoir réglementaire et du pouvoir d'accorder des permis de diffusion) et de la Société Radio-Canada (qui réalise et diffuse des émissions éducatives).

Trois conditions

Des gouvernements provinciaux, dont celui du Québec, ont demandé à Ottawa de modifier la directive interdisant au C.R.T.C. d'accorder un permis de diffusion à une province ou à un de ses agents. Ottawa s'est dit disposé à un nouvel arrangement avec les provinces, à trois conditions:

- la première condition veut que l'autorité du C.R.T.C. et la compétence du gouvernement fédéral, en matière de radiodiffusion, restent intactes. Cela est inacceptable au Québec parce que ça équivaudrait à accorder au C.R.T.C. le pouvoir de décider seul du caractère éducatif ou non de la programmation;

- la seconde veut que les futures stations éducatives se conforment à la définition qui

a fait l'objet d'une entente avec les deux provinces, il y a déjà plus de trois ans. Cela ne pose aucun problème au Québec;

- la troisième, enfin, veut que les permis ne soient pas émis à un gouvernement provincial ni à l'un de ses ministères, mais soient, comme au niveau fédéral, confiés à une agence jouissant d'un statut autonome par rapport à l'exécutif de la province. Là-dessus, pas de problème non plus, Radio-Québec se conformant largement à cette condition et étant muni de pouvoirs très vastes.

Depuis 1966

Depuis 1966, le Québec a affirmé de façon constante que la radiodiffusion éducative relevait presque exclusivement de sa compétence, le gouvernement fédéral ne devant assumer en ce domaine qu'un rôle d'ordre technique relatif à la répartition des ondes. Cela n'a pas empêché Ottawa d'agir, ni le Québec de signer des ententes avec Radio-Canada pour la réalisation et la diffusion d'émissions éducatives. En fait, jusqu'à ce jour, le Québec a toujours utilisé les diffuseurs publics (Radio-Canada) ou privés pour transmettre les émissions éducatives, même

celles qui ont été produites par Radio-Québec depuis cinq ans, à la suite de l'expérience heureuse de TEVEC au Lac-Saint-Jean.

Pour répondre à de nouveaux besoins, notamment en matière d'éducation des adultes, il a fallu songer à d'autres moyens de diffusion, par exemple à une antenne réservée uniquement à la radiodiffusion éducative.

Projet Multi-Média

A cette fin, le projet Multi-Média (UHF) d'éducation des adultes fut approuvé en décembre 1970, et le ministère de l'Éducation en était le maître-d'oeuvre. La réalisation technique de ce projet pour la région de Montréal devait être à l'origine d'un réseau complet et intégré de télédiffusion UHF pour fins éducatives.

Mais le projet a connu divers avatars et délais, de même que de nombreux ratés, de telle sorte qu'il n'est pas prêt à jouer le rôle qu'on lui destinait.

Ce sera donc Radio-Québec qui prendra le flambeau:

- d'une part, pour demander la permission de construire ses propres antennes au ministère fédéral des Communications;

- d'autre part, pour demander un permis de diffusion au C.R.T.C.

Sur deux fronts

Le Québec a jusqu'ici exercé de façon partielle la compétence qu'il réclame en matière de radiodiffusion éducative. Les moyens de production sont partagés entre Radio-Canada et Radio-Québec. Les moyens de diffusion appartiennent à Radio-Canada et aux diffuseurs privés, le Québec n'ayant pas exercé sa compétence en cette matière. Il en sera autrement lorsque le Québec détiendra le permis que Radio-Québec, en son nom, s'apprête à demander.

Au lieu de l'approche globale qu'il privilégiait au début en vue d'en arriver à un nouveau partage des juridictions en matière de communications, le ministre L'Allier, à la suite d'échecs retentissants, a opté pour l'action sectorielle. Un premier front a été ouvert à propos du câble. Un second l'est maintenant avec la radiodiffusion éducative.



LA CHANCE DE SÉJOURNER AU
SOLEIL DE LA CÔTE D'AZUR

offerte par

la presse

et le Théâtre du Nouveau Monde

tnm

Un voyage pour 2 — Montréal, Paris, Nice — aller et retour par Air France (permettant d'assister au Festival du théâtre d'Avignon).

POUR PARTICIPER:

Du 16 au 23 juin, 7 coupons-théâtre seront publiés un à un dans LA PRESSE. Il importe de les conserver tous. Une fois la série des 7 coupons complétée, vous la faites parvenir à:

Concours THÉÂTRE SOLEIL
LA PRESSE
Case postale 4100
Station Place d'Armes, Montréal 126

RÈGLEMENTS:

1. Découper les coupons-théâtre qui paraîtront dans La Presse du 16 au 23 juin. Les formulaires de participation devront obligatoirement contenir les 7 coupons (un de chacun, numérotés de 1 à 7).
2. Les envois devront être reçus avant le 30 juin 1973.
3. Les employés de La Presse, du TNM, d'Air France et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.
4. Le gagnant devra se prévaloir de son voyage avant le 31 décembre 1974.
5. Les commanditaires du concours se réservent le droit de publier le nom, la photo et le témoignage des gagnants, sans que ceux-ci ne puissent réclamer des droits de diffusion, d'impression ou autres.

Abonnement TNM : 861-7488

FLORALIE
de ROCH CARRIER

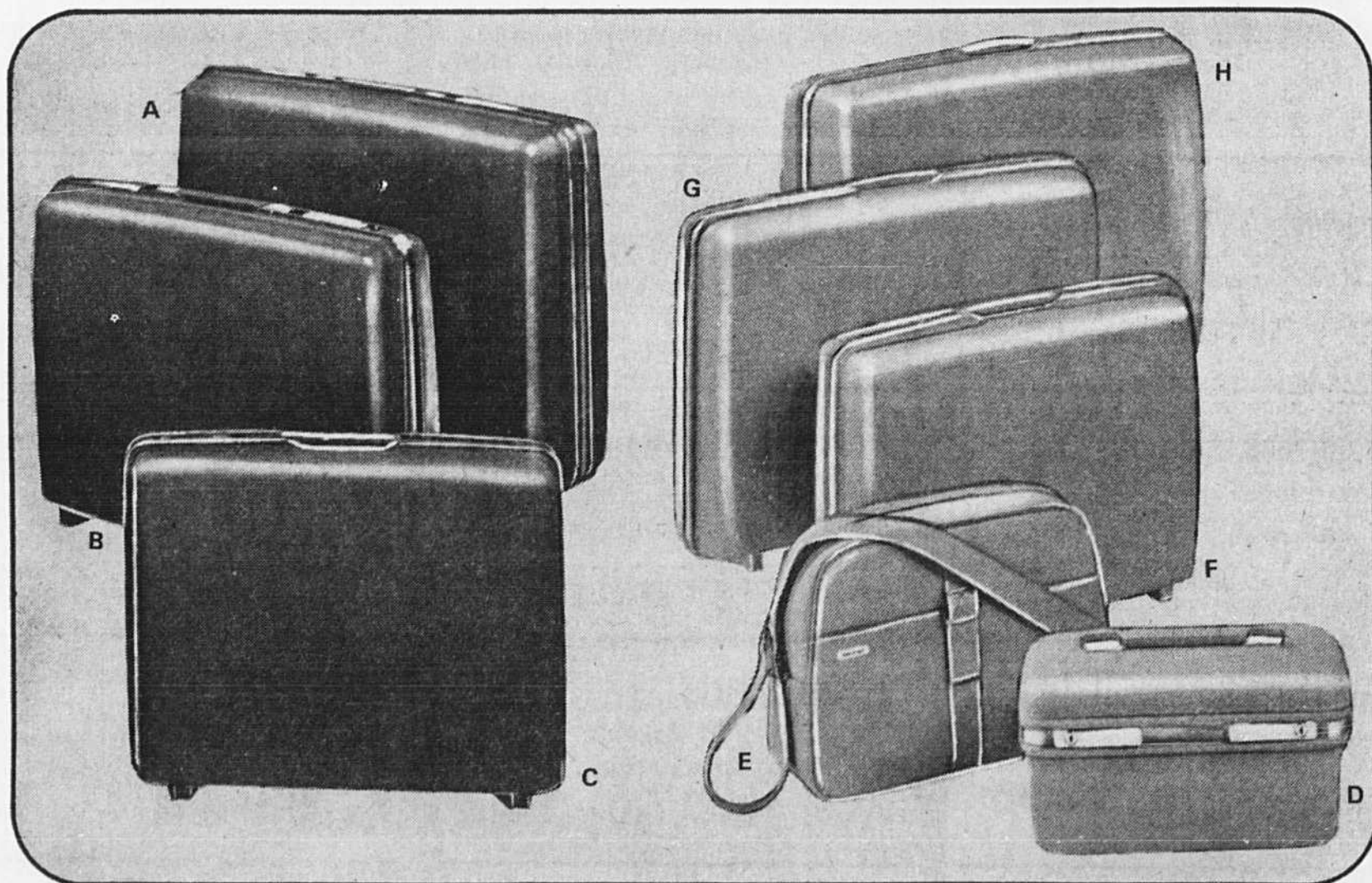
Une nuit de nocce,
d'amour et d'angoisse.
Le réalisme n'est
qu'une apparence
du fantastique.

Floralie: un roman,
un film, une pièce.

fournier

VENTE DE PRINTEMPS

RÉDUCTION DE PLUS DE 20% SUR Samsonite Saturn



	ORD.	SPECIAL		ORD.	SPECIAL
A Valise trois complets	\$46.95	\$36 ⁹⁵	E Sac à bandoulière	\$21.95	\$19 ⁹⁵
B Valise un complet	\$39.95	\$29 ⁹⁵	F Valise Court Séjour	\$31.95	\$24 ⁹⁵
C Compagnon 21"	\$31.95	\$24 ⁹⁵	G Garde-Robe de 24"	\$46.95	\$36 ⁹⁵
D Mallette de beauté	\$27.95	\$21 ⁹⁵	H Pullman de 26"	\$44.95	\$34 ⁹⁵

fournier

17 ouest, Notre-Dame
Galeries d'Anjou
Place Bonaventure

842-6477
353-6780
866-9246

Westmount Square
Dorval Gardens — Dorval
Plaza Tracy — Tracy

935-9701
631-5292
743-7822

CINEMA/LA SEMAINE

"On s'en fais-tu du théâtre à nous autres?"

Montréal n'avait pas connu depuis belle lurette un débat aussi passionnant et déchaîné que celui qui s'est déroulé hier soir au café Picasso et qui portait sur l'image de la femme dans le cinéma et plus spécifiquement sur la place de la comédienne dans le cinéma québécois.

Trois comédiennes étaient sur la sellette: Luce Guilbault, Louise Dussault et Patricia Nolin auxquelles s'est jointe plus tard Denyse Filiatrault. Trois comédiennes qui en avaient gros sur le cœur et que se sont laissées aller à des déclarations et des confidences parfois lourdes de conséquences.

Ce fut Luce Guilbault qui lança le débat en déclarant simplement: "Moi, je suis venue ici ce soir pour vous parler de choses que je n'ai jamais dites dans mes personnages. Je veux vous parler de mon chien."

Lentement, gravement, elle raconte alors un épisode de sa vie: la fois où il lui a fallu se rendre à la SPCA pour se débarrasser de son chien parce qu'elle n'avait plus le temps de s'en occuper. En sortant de là, n'en pouvant plus, elle se mit à pleurer. Une secrétaire est venue la consoler.

"Là, je me suis assis avec elle et je lui ai raconté l'histoire de mon chien. Ça, j'ai jamais pu le faire au cinéma, j'ai jamais pu le faire au théâtre. Moi aussi je suis allergique à la pilule puis le stérilet il m'a fait faux bond un jour. Je me suis fait avoir trois fois. J'ai 38 ans et j'ai une fille de 17 ans et quand les gens me disent "Mon Dieu, vous avez l'air jeune!", je me dis: c'est pas possible, avoir vécu toute cette vie-là et

pas le montrer, je ne dis pas l'utiliser. On me fait jouer des prostituées parce que soit-disant j'ai l'air sexy. Mais vous avez l'air sexy autant que moi. On est toutes sexy pour quelqu'un.

"J'ai l'impression qu'on ne me prend jamais pour moi-même, qu'on me déguise, qu'on me met des perruques pour avoir l'air encore plus sexy. J'ai l'impression que je joue des travestis dans les pièces de Michel Tremblay et je lui ai dit."

Cette confession, Luce Guilbault devait avouer par la suite qu'elle lui avait exigé beaucoup d'efforts. C'est l'aveu d'une comédienne profondément révoltée, déçue par les limitations imposées à son talent par un milieu d'hommes qu'elle accuse de ne pas avoir su lui faire donner le meilleur d'elle-même.

Dans la bouche de Louise Dussault, la même agression est dénoncée mais cette fois sur un ton plus léger, parce que la comédienne est davantage portée vers la farce que vers le tragique. Mais on ne sent pas moins chez elle une colère de femme "tannée":

"Moi, on me fait faire des souris, on me fait faire des prostituées de 45 ans quand j'en ai 28, on m'offre la semaine dernière un rôle d'une petite fille de 13 ans. J'ai eu 33 ans dans ma vraie vie de la semaine passée! A part de ça, j'ai fait une bonne femme de 300 livres de 70 ans. Tout ça dans la même année. En même temps, j'essayais de prendre conscience de ce qui se passait au Québec. C'est une vie "speedy" un peu que la mienne!"

Elle précise bien qu'elle ne veut pas s'excuser mais bien plutôt s'ac-

cuser de lâcheté, celle d'avoir accepté cette situation pendant cinq ans. La voix brisée, elle déclare qu'il n'y a pour elle que deux façons de s'en sortir: regarder les enfants ou faire de la politique.

Quant à Patricia Nolin, ménagère et comédienne, dont le revenu ne dépasse pas \$2000 par année, elle parle de son isolement et de sa peur, surtout de la peur de sa propre colère.

"Je l'ai pris pas, j'ai eu maudit et j'ai peur de le dire, j'ai peur d'entendre ma voix le dire parce que si je commence à le dire, je vais le dire assez fort!"

Chez les participants à ce colloque, on sent un égal sentiment de frustration. Ce sont en grande majorité des femmes. L'une (Paule Baillargeon, comédienne) se dit scandalisée que Gilles Carle (dont les journalistes vantent les vertus féministes) ait exploité le talent d'une comédienne dans "la Mort d'un bûcheron". "Faudrait quasiment être violentes dans des affaires comme ça", conclut-elle. Puis elle ajoute: "Tant qu'on va laisser les hommes dire ce qu'est une femme à notre place, ils vont mentir."

Puis c'est au tour d'une ménagère qui avoue avoir eu envie de pleurer (de "brailler") pendant que Luce Guilbault parlait. Elle qui se croyait seule dans son coin, elle se rend compte que même des comédiennes vivent les mêmes problèmes.

"Là, je m'aperçois que vous êtes pareilles comme moi dans ma maison avec mon torchon", constate-t-elle. Puis elle fait cette suggestion: "On s'en fait-tu du théâtre à nous

autres? Là, je pense que je vais m'écrire des affaires!"

Une autre se lève alors pour faire remarquer que, dans dix ans, ce ne seront peut-être pas des hommes comme les techniciens de Radio-Canada affairés à filmer le débat qui reviendront tourner la même scène, mais ce sera peut-être cette fille qui est assise là dans la salle du café Picasso. Ce à quoi, une autre spectatrice, qui doit partir pour Paris pour aller étudier le montage, déclare avoir changé d'idée depuis le début de la rencontre: elle étudiera plutôt pour devenir assistante en réalisation.

Le crescendo est atteint quand Mireille Dansereau, la cinéaste, déclare que la femme ne doit pas seulement être égale à l'homme pour s'affirmer dans ce métier mais être parfaite. Pendant ce temps-là, dit-elle, à l'ONF, les cinéastes ne savent plus quoi dire et les autorités en profitent pour leur imposer ce qu'ils veulent.

Ce palier de la discussion atteint, quelques femmes se sont levées pour dire que leur objectif n'était pas tant de diviser la société entre hommes et femmes, les uns et les autres à couteaux tirés, mais de travailler ensemble à la parfaite élimination tout d'abord des divisions de classes. La société ne se divise pas entre hommes et femmes, déclare Patricia Nolin, mais entre exploités et exploités.

Quand Denyse Filiatrault arrive, l'assemblée a du mal à accepter la facilité avec laquelle elle envisage son métier de comédienne. "Quand tu joues, tu joues, avoue-t-elle. Je ne me couche pas avec le rôle."

Après ce qui s'est dit, ces vérités simples passent pour un anti-climax. La vérité, c'est que la comé-



photo Pierre Côté, LA PRESSE

"...pour vous parler des choses que je n'ai jamais dites..."

dienne, parce qu'elle est femme, n'a pas la possibilité de s'exprimer comme elle l'entend dans un cinéma qui est avant tout une affaire d'hommes.

Aussi ce ne fut pas par hasard si un homme s'est levé à la fin du débat, le premier à oser y prendre la parole (c'était le cinéaste Michel Gauthier, je crois), pour dire que, oui, c'est vrai, la femme n'a pas le rôle qu'elle devrait avoir dans notre cinéma mais que l'homme n'est pas nécessairement un ennemi pour elle. Ce à quoi l'assemblée a eu l'air d'admettre.

Un débat de ce genre ne fut pas le seul à se dérouler pendant le

Festival "la femme et le film". La veille, on avait pu assister à une rencontre peut-être pas aussi passionnée mais malgré tout fertile en émotions sur la place de la femme-cinéaste dans le cinéma québécois. Pendant quatre jours, le café Picasso aura certainement été l'endroit le plus chaud en ville. S'il faut tirer une conclusion de ce festival, il faut avant tout rendre hommage aux femmes qui ont pensé à organiser ce genre de rencontres qui, plus peut-être que les films présentés (jusqu'à ce soir), ont aidé à clarifier le problème délicat de la femme au cinéma.

Luc PERREAULT

THEATRE
Le théâtre d'été "Sun Valley"
PRÉSENTE À PARTIR DU 23 JUIN 1973
EN GRANDE PREMIÈRE CANADIENNE-FRANÇAISE
HENRI NOBERT
MADELINE SICOTTE DIANE ARCANDE
dans
QUAND LE CHAT N'EST PAS LÀ...
COMÉDIE (clat de riel) de Paul Vandenberghe
avec **LOUIS LALANDE** **SUZELLE COLLETTE**
musique originale GINETTE BELLAVANCE.
Réservations et renseignements:
SAINT-ADELE: 229-3511 — MONTREAL: 861-4801
mardi — mercredi — jeudi à 21 h
SAMEDI DEUX REPRÉSENTATIONS à 20 h et 22 h 30
TOUS LES DIMANCHES REPRÉSENTATIONS à 8 h, p.m. (20 h 30)
CONDITIONS SPÉCIALES POUR GROUPES ET ÉTUDIANTS.

la presse
arts et lettres vous renseigne
sur les horaires des cinémas, théâtres, concerts, variétés et sur la liste des expositions.
Arts et lettres, la culture mise à la portée de tous dans LA PRESSE du samedi

CKAC-TÉLÉMÉDIA et H.Y.D.
présentent
"Québec en Fête"
La plus grosse production jamais présentée depuis 50 ans
Robert CHARLEBOIS
Renée CLAUDE
Georges DOR
Jean DUCÉPPE
Steve FISKE
Louise FORESTIER
André GAGNON
Claude GAUTHIER
Richard HUET
Pauline JULIEN
Willie LAMOTHE
Félix LEClerc
Tox LÉCOR
Pierre LÉTOURNEAU
Claude LÉVEILLÉ
Raymond LÉVESQUE
Jacques MICHEL
Daniel PILON
Jacques PROULX
Marie-Claire SEGUIN
Richard SEGUIN
Gilles VALIQUETTE
Gilles VIGNEAULT
CE SOIR — AUTOSTADE — 20:00 heures
Billets en vente: **BILLET: \$3.00**
ED ARCHAMBAULT INC.
500 est. rue Ste-Catherine
MONTREAL TRUST
Place Ville Marie
L'ALTERNATIF
1587, St-Denis
SAUVE & FRÈRES
8554, St-Hubert
Centre commercial Level
Les Galeries d'Anjou
A & A
1521, quai Ste-Catherine

UNION DES ARTISTES
A cause de la grève de ses employés, l'Union des Artistes a interrompu tous ses services excepté la distribution des chèques.
Quant à ceux qui en ont absolument besoin, veuillez appeler 878-1223 en laissant vos noms et adresses.

UNE PRODUCTION DES ENTREPRISES GESSER
Pour la 1ère fois depuis 3 ans!
La Compagnie Nationale de Danse du Canada
feux follets
40 danseurs, chanteurs et musiciens
Billets en vente chez Sauvé Frères rue Saint-Hubert, aux Galeries d'Anjou, au Centre Laval et au Montreal Trust P.V.M.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

2e SEMAINE
MIS À NU DANS... 18 ans adultes
Du comique érotique!
The Erotic Adventures of ZORRO
COULEUR
DOUGLAS FREY ROBYN WHITING
ZORRO 11.30 2.30 5.30 8.30
THE GOOD 1.30 4.30 7.30
AND THE Beautiful
1229, rue St-Laurent, Montréal

LA PLUS GRANDE SALLE DE DANSE À MONTREAL
Capacité de 2,000 personnes.
Ouverte ven., sam. et dim. soirs.
2 orchestres ven. et dim. soirs.
3 orchestres sam. soir.
Tenue de ville obligatoire sam. et dim.
SALLE DO-RÉ-MI
505 est. rue BÉLANGER — 274-5456

je veux mon enfant!
la maison sous les arbres
FAYE DUNAWAY FRANK LANGELLA
Mayerling
COULEUR
Horaires:
LA MAISON: 12:30 - 4:55 - 9:15
MAYERLING: 2:20 - 6:40
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

LE JARDIN DES ÉTOILES PRÉSENTE
CHASSE
Le groupe de jazz/rock le plus populaire du monde.
DURANT UNE SEMAINE "GET IT ON"
du 22 au 28 juin
du 22 au 28 juin
2 spectacles chaque soir: 8 p.m. et 11 p.m.
Entrée: \$2.50 et \$3.50
Billets en vente:
A & Records, rue Ste-Catherine et Guy
Montreal Trust P.V.M.
Théâtre Piccadilly, 5025, rue Sherbrooke ouest
A la porte du jardin des étoiles, à l'heure du spectacle.
Pour renseignements: **739-3381**

Premier
Festival international 1973
"LA FEMME et le FILM"
19, 20, 21 et 22 juin
de 13 heures à 24 heures
Films et vidéos réalisés par des femmes
Tables rondes:
DERNIER JOUR
PROGRAMME
15 h "GLAS" de Mai Zetterling
Suede 1968
19 h NATHALIE GREENER
de Marguerite Duras,
France 1972
21 h Les Petites Marguerites
de Vera Chytilova
(Tchécoslovaquie 1966)
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1700 Saint-Denis
VIDÉOGRAPHE
1604 Saint-Denis

la butte
SAM. et DIM.
23 et 24 juin
SAM. 9 et 11 h.
DIM. à 9 h. p.m.
CLAUDE LANDRÉ
LA BUTTE à MATHIEU
VAL-DAVID - Tél. 819-322-2248

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE
CARESSSES INTIMES...
en couleur
CANADIEN 4e SEMAINE 523-5180 - 274-6155
PLAZA

LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
4258, Jean Talon 728-7000
CENTRE D'ACHATS ROULEVARD
JEAN-TALON
3e MOIS
SISSI
FACE À SON DESTIN
3001 est. Sherbrooke 525-2114
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
MAISONNEUVE

MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS
POUR TOUS
6e SEM.
858, E. STE-CATHERINE
STATION BARRI
288-3303
FLEUR DE LYS

JACKIE STEWART
ROMAN POLANSKI
weekend d'un champion
1206 est. Ste-Catherine
525-8600
FESTIVAL
Sai. 7:30-9:30
Dimanche 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
"Quiet days in Clichy"
Version originale
18 ANS
ADULTES
900 O. STE-CATHERINE
861-2996
CINEMA DE PARIS
12:00-2:00-4:00
5:00-8:00-10:00

Les Feux-Follets, presque tels qu'ils ont été...

LES FEUX-FOLLETS. Spectacle d'inspiration folklorique. Mise en scène: Alan Lund; costumes: Frances Dufour; décors: Edward Kolanen; éclairages: David Lloyd; direction musicale: Errol Gay. Première hier soir. Deux autres spectacles, ce soir et samedi. Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts.

par RUDEL-TESSIER

Les Feux-Follets remade in Charlottetown sont revenus à Montréal, ils ont rempli hier soir, la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, et ils ont triomphé en présence de Madame Gandhi, le premier ministre de l'Inde.

Il faut dire les choses comme elles sont: les Mont-

réalis qui avaient les Feux-Follets de Michel Cartier, et qui trouvaient étrange qu'on ait trouvé subitement des subventions pour des Feux-Follets dont on voulait faire la Canada's National Dance Company, ne devaient pas leur faire une entière confiance, hier soir.

Pourtant, ils étaient parmi ceux qui applaudissaient, et qui sont sortis très contents de leur soirée — même s'il fallait bien se dire que le spectacle des nouveaux Feux-Follets est un spectacle

pour public anglophone — qui fait une place aux Québécois, comme aux Écossais et aux chercheurs d'or, et à la Police Montée, et fait un petit effort supplémentaire pour Montréal.

Mais les lecteurs de LA PRESSE savent ce qui est arrivé, et il ne reste plus qu'à juger les Feux-Follets au mérite. Et c'est un très bon spectacle qu'on présente sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier, ce soir encore, et samedi. Et, à première vue, dans la tradition de Michel Cartier, dont le nom apparaît d'ailleurs au pro-

gramme, parmi les chorégraphes du spectacle.

On découvre en tout, parmi les quelque quarante-cinq noms inscrits au programme, cinq ou six noms français, dont celui de Jacqueline Lemay, nouvelle recrue, qui débutait, le crois, hier soir, avec la compagnie.

C'est peut-être moins rigoureusement folklorique, comme m'avait prévenu le nouveau directeur artistique, mais il faut reconnaître que les préoccupations théâtrales d'Alan Lund sont défendables. Le public, hier soir, aimait ce qu'il applaudissait.

On ne peut reprocher à ce

spectacle, si on n'y cherche pas la petite bête noire, que de finir assez mal, avec le numéro écossais, que je ne trouve pas très bon, et qui, de toute façon, termine un peu court le spectacle.

En revanche, je suis assez certain que les danseurs n'ont jamais été meilleurs, peut-être même jamais aussi bons. En tout cas ils sont excellents, et les filles sont jolies et bien faites et les garçons beaux et bien bâtis — presque tous.

Un spectacle qu'il faut aller voir si on a déjà aimé les Feux-Follets!

"Si c'est assez bon pour être vendu, c'est assez bon pour être annoncé" — Télé-Métropole

par Yves LECLERC

Il est extrêmement improbable que le Canal-10, comme toutes les autres stations de télévision privées d'ailleurs, fasse disparaître les messages commerciaux de ses émissions pour enfants, comme Radio-Canada a annoncé son intention de le faire.

Télé-Métropole s'est abstenue jusqu'ici de faire une déclaration officielle là-dessus, mais un porte-parole a expliqué que la direction du poste étudiait la question, et qu'elle adopterait vraisemblablement la position que prendrait la CAB (Association canadienne des radiodiffuseurs) au cours d'une réunion la semaine prochaine à Ottawa.

La CAB possède déjà un comité "de publicité aux enfants du Québec" dont fait partie le lieutenant Richard Genest, du Canal-10. Un des responsables du comité, M. Robert Bonneau de CKMT (Trois-Rivières), nous a précisé le point de vue sous lequel les postes privés envisagent le problème:

"Nous n'avons pas reçu le rapport complet sur lequel Radio-Canada s'est basé pour décider d'interdire la publicité adressée aux enfants; mais nous avons appris qu'une de ses conclusions est que rien ne prouve que cette publicité est nuisible aux enfants."

"La télévision d'Etat a pris sa décision pour ce qu'elle appelle "des raisons d'intérêt public", et aussi sans doute en réponse à diverses pressions faites dans le public et

au Parlement. Elle a parfaitement le droit de le faire.

"Dans notre cas, la situation est différente. Les stations privées ne peuvent se tourner vers le gouvernement pour lui demander un autre \$2.5 millions pour boucler leur budget, elles dépendent du commercial pour vivre. Leur philosophie à ce sujet est la suivante: Si c'est assez bon pour être vendu, c'est assez bon pour être annoncé."

"Il nous a déjà paru absurde qu'Ottawa fasse disparaître des ondes la publicité des cigarettes sans faire disparaître le produit lui-même, ni même la publicité à son profit dans les autres médias. Nous y voyons une sorte d'hypocrisie, comme de cacher de la poussière en dessous du tapis. Et ça nous a fait perdre des revenus dont les journaux et les magazines ont bénéficié."

"Nous ne voudrions pas que la même chose se produise avec les annonces de jouets. Qu'on réglemente sévèrement, et même qu'on élimine la publicité qui tente de convaincre les parents en passant par leurs enfants, d'accord. Nous avons déjà un code de publicité qui a force de loi, on peut même le rendre encore plus rigoureux."

"Mais s'il faut, pour quelques abus, passer à l'interdiction totale de ce genre de publicité, c'est une autre affaire."

De cette explication, et des autres commentaires obtenus, il est clair que l'Association des radiodiffuseurs n'a pas sérieusement étudié la possibilité de suivre l'exemple de Radio-Canada.

Si convaincant que soient certains de ses arguments, ils portent tous, au contraire, sur les raisons que pourront avoir les postes privés de ne pas faire disparaître la publicité pour enfants des ondes... et sur les motifs que pourront avoir les gouvernements de ne pas légiférer à ce sujet.

Dans le cas des postes affiliés au réseau d'Etat, la situation est un peu différente: toutes les émissions enfantines qu'ils diffusent, ou presque, proviennent de Radio-Canada, et donc ne comporteront plus de publicité. Les dirigeants de ces stations avouent avoir appris avec

une certaine inquiétude la décision de Radio-Canada: ils se demandent de quelle façon ils pourront combler le "manque à gagner" que constituera la disparition de leur pourcentage habituel sur cette publicité. Le réseau augmentera-t-il en conséquence les subventions qu'il leur verse à d'autres titres? Ou le gouvernement a-t-il prévu une forme nouvelle de compensation? Ils l'ignorent encore.

Quoi qu'il en soit, la façon dont la CAB aborde le problème laisse assez clairement prévoir la décision qu'elle prendra sans doute la semaine prochaine... et il est tout aussi évident que si Télé-Métropole se conforme à cette décision, la publicité destinée aux enfants ne disparaîtra pas des ondes privées à Montréal.

Liette Turner-Juneau, lauréate du Concours d'opéra de Baltimore

Une chanteuse de Montréal, Liette Turner-Juneau, soprano, est l'un des cinq lauréats du Concours d'opéra de Baltimore, qui avait lieu récemment.

Le concours réunissait 105 concurrents, parmi lesquels le jury retint 11 demi-finalistes et finalement cinq lauréats. Mme Turner-Juneau interpréta "Una voce poco fa" (de "Il Barbiere di Siviglia", Rossini), "Je suis Titania" (de "Mignon", Thomas) et "Ach ich fühl's" (de "Die Zauberflöte", Mozart).

La lauréate montréalaise est âgée de 30 ans et étudie au Conservatoire de Musique de Montréal avec Lina Narducci, Janine Lachance et Dick Marzollo.

Les juges du Concours d'opéra de Baltimore étaient Rosa Ponselle, célèbre cantatrice et actuellement directrice de la Baltimore Opera Company, Blanche Thebom et George London, chanteurs également réputés, Emerson Buckley, chef d'orchestre, et autres.

HORAIRES

Cinéma

ALOUETTE (cinéma 1): "This is Cinerama": 13:00, 15:45, 18:15, 21:00.
ANJOU: "Le Hingou": 18:00, 21:55.
ARLEQUIN: "La débauche": 14:25, 17:55, 21:30. "La vie sexuelle de Don Juan": 12:30, 16:05, 19:35.
ATWATER (cinéma 1): "The day of the Jackal": 13:30, 16:20, 19:00, 21:30.
ATWATER (cinéma 2): "Une belle fille comme moi": 19:30, 21:30.
AVENUE: "Mary Poppins": 13:00, 15:30, 18:00, 20:30.
BEAVER: "Wendy's Pleasure Palace": midi, 13:30, 15:15, 17:00, 18:45, 20:30, 22:15.
BERRI: "La main Gauche": 14:20, 16:50, 19:20, 21:50.
BIJOU: "Les hôtesses de l'air": 12:20, 15:30, 18:45, 21:55. "Camp spécial no 7": 13:45, 17:00, 20:15.
BOULEVARD: "Sexual Inadequacy": 12:00, 13:25, 15:00, 16:35, 18:10, 19:45, 21:20.
CANADIAN: "Les grenouilles": 13:00, 16:00, 19:00, 21:05. "Sexy Baby": 14:25, 17:25, 20:30.
CHAMPLAIN: "Un été 42": 14:35, 16:15, 18:55, 21:35. "L'inspecteur Harry": 12:40, 16:20, 20:00.
CHATEAU: "L'homme aux mains d'acier": 14:50, 18:05, 21:30. "Les cocus": 12:15, 16:25, 19:45.
CHEVALIER: "Kamouaskas": 11:55, 14:18, 16:21, 18:58, 21:21.
CINEMA DE MONTREAL: "Cinq filles dans une nuit chaude d'été 42": 14:20, 17:00, 19:40, 22:20. "L'homme à l'oeil de verre": 12:00, 16:03, 20:37. "Les grenouilles": 12:54, 17:30, 22:04.
CINEMA DE PARIS: "Quiet days in Clichy": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
CINEMA 70 ART: "Le lien": 18:15, 22:00. "Les Troyennes": 20:10.
CINEMAS DU VIEUX MONTREAL: Studio A: "La valise": 19:00, 21:00. Studio B: "Belle": 19:00, 21:00.
CINE-PARC CHATEAUGUAY: "Arabesque": "L'Épître du For West".
CINE-PARC MONT-STE-HILAIRE: "Auntie in emporte le Vent", "Les Aventures de Tarzan".
CINE-PARC REPENTIGNY: "Les ténis, les minis le nôtre", "L'assaut des jeunes loups".
CLAREMONT: "Paper Moon": 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.
COMMODORE: "Les grenouilles", "Un homme fait la loi", "Opération Kamikaze".
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATographique (Université St. George Williams): "Ma nuit chez Maud": 19:00, "Adriatic": 21:00.
COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Love and Pain": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Cabaret": 13:35, 16:00, 18:25, 20:50. "Le dernier tango à Paris": 19:00, 21:00.
DAUPHIN: SALLE RENAISSANCE: "Orange mécanique": 12:30, 21:30. SALLE McLAUREN: "Il était une fois dans l'ouest": 20:00.

DOLLARS (cinéma 1): "J'ai mon voyage", "Point de chute": à compléter de 19:00.
DOLLARD (cinéma 2): "Beware the Blob": à compléter de 19:00.
ELECTRA: "L'homme aux mains d'acier": 13:05, 16:30, 19:50. "Les cocus": 14:45, 18:10, 21:30.
ELYSEE: SALLE RESNAIS: "Le grand blond avec une chaussure noire": 19:30, 21:30.
SALLE EISENSTEIN: "Le charme discret de la bourgeoisie": 19:30, 21:30.
EROS: "Après ski": 14:45, 18:00, 21:15. "Angel wild women": 13:15, 16:30, 19:45.
EVE: "The good, the bad and the beautiful": 10:00, 13:00, 16:00, 19:00, 22:00. "The Erotic Zorro": 11:20, 14:20, 17:20, 20:20.
FESTIVAL: "Weekend d'un champion": 21:30.
FLEUR DE LYS: "Moi j'en ai vu de tous les pays": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
GRANADA: "Cabaret": "Blessés en folie": 19:15.
GREENFIELD PARK (cinéma 1): "L'homme aux mains d'acier": "Deux salopards en enfer": 18:30.
GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Beware the Blob": "The Blob": 18:10.
IMPERIAL: "Beware the Blob": 12:15, 15:25, 18:35, 21:45. "The Blob": 13:50, 17:00, 20:10.
JEAN-TALON: "Les Charlots font l'Espagne": 20:05, "Sissi face à son destin": 18:10, 21:45.
KENT: "Encounter with the unknown": 13:00, 15:50, 18:40, 21:40. "Two women in gold": 14:20, 17:10, 20:10.
LA SCALA: "Carrières interdites": 13:10, 16:40, 20:00. "Jeux pour couples infidèles": 15:10, 18:30, 21:50.
LAVAL (cinéma 1): "L'homme aux mains d'acier": "L'homme aux poings d'or": 18:20.
LAVAL (cinéma 2): "Beware the Blob": "The Blob": 18:50.
LONGUEUIL: "Il était une fois dans l'ouest": "Son nom crie vengeance": 19:30.
LUCERNE: "Duck, You Sucker", "Chato's Land": 19:00.
MAISONNEUVE: "Les Charlots font l'Espagne": 20:05, "Sissi face à son destin": 18:10, 21:45.
MERCER: "Le barbare": 20:00.
MID-MINUIT: "Salon de massage": 12:45, 15:40, 18:35, 21:25. "Les jeux d'amour chez les jeunes filles": 14:10, 17:10, 20:00.
OUTREMENT: "The King of Marvin Gardens": 19:00. "Travels with my aunt": 21:30. "Sgn of Tutti Frutti": minuit.
PAPINEAU: "Le boxeur chinois": 14:35, 18:10, 21:45. "Pas de pitié pour les héros": 12:45, 16:15, 19:55.
PARC: "Sex Shop": 18:00, 21:15. "Une chute de reins qui vaut de l'or": 19:45.
PARISIEN: "Le despote cruel": 12:00, 15:15, 18:35, 21:50. "Trois filles nues sur l'île Robinson": 13:45, 17:00, 20:20.
PICCADILLY: "Billy Jack": 13:00, 16:35, 20:10. "Superfly": 14:55, 18:30, 22:05.

PIERROT: "Le fils": 17:16, 19:17, 21:18.
PIGALLE: "Son de massage": 10:00, 12:50, 15:45, 18:40, 21:40. "Les jeux d'amour": 11:25, 14:20, 17:15, 20:10.
PLACE DU CANADA: "Sleuth": 19:15, 21:20.
PLACE VILLE-MARIE: "Doll House": 12:05, 13:50, 15:35, 17:20, 19:15, 21:20.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Class of 44": 12:35, 14:20, 16:05, 17:50, 19:45, 21:40.
PLAZA: "Carrières interdites": 13:00, 16:00, 19:00, 22:05. "Sexy Baby": 14:25, 17:05, 19:45, 22:15.
PUSSEYCAT: "Casting Call": midi, 14:35, 17:05, 19:45, 22:15. "Gabriel": 13:20, 15:50, 18:30, 21:00.
REGAL: "Les grenouilles": "Un homme fait la loi": "Opération Kamikaze".
RITZ: "La vie sexuelle de Don Juan": "La débauche": 18:00.
RIVOLI: "Scorpio": 12:55, 14:55, 16:55, 18:55, 21:00.
SAINT-DENIS: "Les chats bottés": 13:10, 16:37, 20:04. "Deux femmes en or": 14:32, 17:59, 21:26.
SALLE HERMES: "Highway Queen": 13:30, 16:50, 20:10. "Suburban Wives": 15:20, 18:45, 22:05.
SEVILLE: "Camelot": 12:30, 15:00, 17:45, 20:30.
VAN HORNE: "Les Héros les ont tous": 13:00, 15:30, 18:00, 20:30.
VENDOME: "La maison sous les arbres": 12:30, 16:55, 21:15. "Mayriling": 14:20, 18:40.
VERDUN: "La main de fer": 20:00. "Le convoi sauvage": 18:15, 22:00.
VERSAILES: SALLE ROUGE: "L'homme aux mains d'acier": "Les cocus": 18:20.
VERSAILES: SALLE BLEUE: "Sex Shop": "Mais ne nous dévirez pas du mal": 18:00.
VIAU: "L'épave brûlante": "Je suis un voyeur": "Cannabis".
VIDEOGRAPHIE: "S'aimer toute une vie": 21:00.
VILLERAY: "Un violon sur le toit": 20:00.
WESTMOUNT SQUARE: "Heartbreak Kid": 12:55, 14:55, 16:55, 18:55, 21:00. "Les Feux-Follets": 20 h. 30.
YORK: "Last Tango in Paris": 17:00, 20:30. Matinées: 14:00. Du lun. au jeu.: 20:30.

THÉÂTRE

THEATRE DE QUAT'SOUS (100 est, av. des Pins) — "Hosanna" de Michel Tremblay: 20 h. 30.
LA POUDERIER (116 Ste-Hélène) — "The Hollow Crown" de John Barton: 20 h. 30.
PLACE BOULEVARD (Galerie 117) — "Les Femmes de l'Alcazar": 20 h. 30.
LA FENIERE (Ancienne-Lorette) — "Le Contrat" de Francis Veber: 21 h.
THEATRE DE LA BRUNANTE (5035, St-Denis) — "Originaux et détraqués": 20 h. 30.
STUDIO-THÉÂTRE (1155, rue Morel, Ste-Sophie-de-Lacorne, Terrebonne) — "Et si pi là, là, là, là, hein": de Lise Leclerc-Silva: 20 h. 45.

Variétés

SALLE BOULEVARD (Hôtel Reine-Elizabeth) — Ginette Reno.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Les Feux-Follets: 20 h. 30.
LA SAVATE (1174 ouest, St-Laurent, Longueuil) — Ephrem: 21 h.

Cinéma ODEON

Salle Renoir 18 ANS
Orange Mécanique
STANLEY KUBRICK CE SOIR: 7.00 - 9.30

Salle McLaren 14 ANS
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
le DAUPHIN CE SOIR: 8.00
 1400 R. DE LA SALLE, 1171-1173

MAINTENANT A PRIX POPULAIRE 14 ANS
un Violon sur le Toit
VILLERAY CE SOIR: 8.00
 571-573 JARRY 288-5577

MAINTENANT A PRIX POPULAIRE 14 ANS
Marlon Brando Le Parrain
MERCIER CE SOIR: 8.00
 571-573 JARRY 288-5577

LA MAIN DE FER 14 ANS
 "5 Fingers of Death." 2e film LE CONVOI SAUVAGE
BERRI VERDUN
 571-573 JARRY 288-5577

THE DAY OF THE JACKAL POUR TOUS
 LAISSEZ-PASSER ET CARTES D'AGE D'OR NON VALABLES
ATWATER 1
PLAZA ALEXIS NIHON 935-4245

Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
Une belle fille comme moi 14 ANS
ATWATER 2
PLAZA ALEXIS NIHON CE SOIR: 7.30, 9.30
 931-3313

UN FILM D'UNE INFINIE TENDRESSE... A L'AFFICHE
CLINT EASTWOOD dans **"L'inspecteur Harry"**
CHAMPLAIN
 571-573 JARRY 288-5577

Le Dernier Tango à Paris
 UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI
Marlon Brando
PAUL LEVY 1972
LUNDI (Aucune commande téléphonique) **LUNDI AU VENDREDI** 8 h. 30
SAMEDI ET DIMANCHE 2 h. - 5 h. - 8 h. 30
CREMAZIE
 8610 ST-DENIS 388-4210

Étudiants \$1.50 en tout temps
 après 10h00 \$2.00
 le dimanche film de BERTOLUCCI
la vallée
 Sem. 7 et 9 h. Sam. et Dim. 3-5-7 et 9 h.
MARIE DUBOIS 18 ANS
 Dernières semaines
JULIAN NEGRESCO
PAUL CRAUCHET
Les Cinémas du Vieux Montréal
 136 est. St-Paul 861-7863

Le lien
 Version française "The Touch" en couleur
6e SEM.
 UNE OEUVRE DENSE ET FORTE... UN BEAU FILM SUR L'AMOUR PASSION — **Le Monde**
 Elliott Gould, Bibi Andersson, Max von Sydow
 Un Film de **Ingmar Bergman**
14 ANS

GENEVIEVE BUIJOLD AIR CLIMATISÉE
 "Le lien" dans la version de son rôle en style entremetteur
 "Le lien" dans la version de son rôle en style entremetteur
Les TROYENNES
 Un Film de MICHAEL CACCIOPARTE
 KATHARINE HEPBURN - VANESSA REDGRIVE
 GENEVIEVE BUIJOLD - BRUNO PAPP
7e apt
 Lien: 6-15-10-10
 Troyennes: 8-15
3180 BELANGER
722-0302

3e MOIS POUR TOUS
le grand blond avec une chaussure noire
PIERRE RICHARD
MIREILLE DARC
 UN FILM DE **YVES ROBERT**

6e mois POUR TOUS
un film de Luis Bunuel
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE
 UN FILM DE **YVES ROBERT**

Université du Québec à Montréal

DIPLOMES ET PROGRAMMES OFFERTS SESSION D'AUTOMNE 1973

Les demandes d'admission, à temps partiel, sont acceptées jusqu'au 1er JUILLET pour les diplômes et programmes suivants:

DIPLOMES

FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES
 B.S.P. INFORM. SCOL. ET PROF.
FAMILLE DES LETTRES
 B.S.P. ANIMATION CULTURELLE
 B.S.P. EDUC. CULT.
 B.S.P. EDUC. CULT. (ET LITT.)
 B.S.P. EDUC. CULT. (LINGUISTIQUE)
 B.S.P. EDUC. CULT. (ETUDES ÉTRANGÈRES)
 B.S.P. INFORM. CULT.
 B.S.P. RECH. CULT.
 B.S.P. RECH. CULT. (LINGUISTIQUE)
 B.S.P. RECH. CULT. (ET LITT.)
 B.S.P. RECH. CULT. (ESTHÉTIQUE)
 B.S.P. L. (ETUDES FRANÇAISES)

PROGRAMMES

INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
 ANIMATION CULTURELLE
 EDUCATION CULTURELLE
 EDUCATION CULTURELLE (Sur le chantier)
 EDUCATION CULTURELLE (ÉTUDE LITTÉRAIRE)
 EDUCATION CULTURELLE (LINGUISTIQUE)
 EDUCATION CULTURELLE (ETUDES ÉTRANGÈRES)
 INFORMATION CULTURELLE
 RECHERCHE CULTURELLE
 RECHERCHE CULTURELLE (LINGUISTIQUE)
 RECHERCHE CULTURELLE (ET LITTÉRAIRES)
 RECHERCHE CULTURELLE (ESTHÉTIQUE)
 LETTRES (ETUDES FRANÇAISES)

Les demandes d'admission, à temps partiel, sont acceptées jusqu'au 13 JUILLET pour les diplômes et programmes suivants:

FAMILLE DES ARTS

B.S.P. ENS. (MUSIQUE)
 B.S.P. H. DE L'ART
 B.S.P. DESIGN 2D
 B.S.P. DESIGN 3D

ENSEIGNEMENT MUSIQUE

HISTOIRE DE L'ART
 DESIGN 2D
 DESIGN 3D

FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES

B.S.P. ENS. EL
 B.S.P. ENS. EL
 B.S.P. ENS. EL

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET ÉLÉMENTAIRE
 ENSEIGNEMENT PRÉSCOL. ET ÉLÉM. (Sur le chantier)

FAMILLE DES LETTRES

B.S.P. LING.
 B.S.P. ART. DR.

LINGUISTIQUE

ART DRAMATIQUE

FAMILLE DES SCIENCES

B.S.P. SC. (BIOLOGIE)
 B.S.P. ENS. SEC. (BIOLOGIE)
 B.S.P. SC. (CHIMIE)
 B.S.P. ENS. SEC. (CHIMIE)
 B.S.P. SC. (MATHÉMATIQUES)
 B.S.P. ENS. SEC. (MATHÉMATIQUES)
 B.S.P. SC. (GÉOLOGIE)
 B.S.P. SC. (GÉOGRAPHIE PHYSIQUE)
 B.S.P. SC. (PHYSIQUE)
 B.S.P. ENS. PROF. (TECH. DE LA MEC.)
 B.S.P. ENS. PROF. (ÉLECTROTECHNIQUE)

BIOLOGIE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (BIOLOGIE)
 CHIMIE
 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CHIMIE)
 MATHÉMATIQUES
 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (MATHÉMATIQUES)
 GÉOLOGIE
 GÉOGRAPHIE PHYSIQUE
 PHYSIQUE
 ENS. PROF. (TECH. DE LA MÉCANIQUE)
 ENS. PROF. (ÉLECTROTECHNIQUE)

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES

B.S.P. GÉOGR.
 B.S.P. ENS. SEC. (GÉOGRAPHIE)
 B.S.P. H.
 B.S.P. ENS. SEC. (HISTOIRE)
 B.S.P. PH.
 B.S.P. SC. POL.
 B.S.P. SC. REL.
 B.S.P. ENS. SEC. (SC. RELIGIEUSES)
 B.S.P. SOC.
 B.S.P. RELATIONS HUMAINES

GÉOGRAPHIE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (GÉOGRAPHIE)
 HISTOIRE
 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (HISTOIRE)
 PHILOSOPHIE
 SCIENCE POLITIQUE
 SCIENCES RELIGIEUSES
 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (SCIENCES RELIGIEUSES)
 SOCIOLOGIE
 RELATIONS HUMAINES

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

B.S.P. ADM.
 B.S.P. ENS. SEC. (ADMINISTRATION)
 B.S.P. ENS. SEC.
 B.S.P. EC.

ADMINISTRATION

THÉÂTRE

Mascarade romaine finalement drôle

par Martial DASSYLVA
envoyé spécial de LA PRESSE

NIAGARA ON THE LAKE — L'action de "The Brass Butterfly" (Le papillon de cuivre), le deuxième spectacle de la douzième saison du Festival Shaw, dont la première avait lieu hier soir, se passe entièrement dans le faux marbre, en toges et en clamides, du faux marbre, il est vrai, superbement dessiné par Brian Jackson, et des costumes tout à fait réussis de John Fenney.

Mais, pendant la première moitié du spectacle, on se demande pourquoi la direction du Festival Shaw a bien pu jeter son dévolu sur la pièce de William Golding, tellement les péripéties de la comédie sortent peu de l'ordinaire et tellement le comique fait la plupart du temps long feu.

Et pour n'être pas en reste, on se dit en soi-même que William Golding, qui est l'auteur d'un roman qui a eu beaucoup de succès en Angleterre et ailleurs, "Lord of the Flies", aurait bien pu se retenir et nous épargner cette petite mascarade romaine d'inspiration "giradulcienne" et un tantinet shawienne aux alentours.

Et puis, les événements se corsent: le général Posthumus, le matamore et le méchant de la fable, reviennent au pas à bride abattue mais toutes voiles dehors de l'expédition maritime dans laquelle il s'est lancé, convaincu qu'il est un Mamillius, le petit-fils de l'empereur, César lui-même et Phanoles sont en train de manigancer quelque chose pour le priver de l'empire, Posthumus étant l'héritier présomptif.

Pour la compréhension de l'af-

faire, il faut dire que Phanoles est un bricoleur de génie et qu'il est venu dans la villa de l'empereur située à Capri avec des jouets aussi modernes que la bateau et la marmite à vapeur, ainsi qu'un autre engin de guerre très proche de l'obus. Et autre facteur qui n'est pas négligeable pour la suite des événements, Phanoles amène avec lui Euphrosyne, sa jolie sœur, qui s'est convertie au christianisme.

Donc, le général Posthumus s'ennuie, menace Mamillius, comme l'empereur de démissionner, et, à partir de ce moment-là, les dialogues de Golding sont un véritable feu d'artifice où le cynisme le plus amusant le dispute à la roquerie et à l'impertinence. La fable n'est plus qu'un prétexte pour accumuler les bonnes blagues, les mots drôles et les paradoxes. C'est un peu "It happened on the way to the Forum", mais en plus fin.

L'empereur de carton-pâte mène la marche, comme il se doit, et la scène finale, à la suite de la disparition miraculeuse de Posthumus et de son état-major, est l'occasion d'un imbroglio métaphysique loufoque: tout le monde attribue à son "deus ex machina". Le mérite des événements, Euphrosyne, au dieu des chrétiens, l'empereur, sans trop d'illusion mais en bon politique à Jupiter, pendant que Phanoles risqua peu, ayant la certitude, mais à tort, de la suprême efficacité de son engin.

Bin sûr, cette fable à une morale et Golding a un message à livrer, qu'il veut faire passer comme lettre à la poste. Cette morale, c'est qu'il ne faut pas prendre les choses trop au sérieux, à commencer par l'empire romain. En se-

cond lieu, sans être revenu de tout, il faut quand même ne pas trop nourrir d'illusions sur les progrès que les nouvelles découvertes, techniques ou autres, peuvent faire à l'humanité. Comme le dira un peu sentencieusement l'empereur à la fin, "le problème, ce n'est pas l'intelligence, mais la nature de l'homme". Voilà pourquoi plutôt que de rêver de changer le monde de fond en comble, il faudrait peut-être plus simplement et plus humblement songer à l'améliorer, mais toujours avec le plus grand des détachements.

Travail propre

C'est Joseph Shaw qui a été chargé d'orchestrer ce petit conte philosophique à la romaine. Travail propre, d'une rigueur presque romaine, mais qui devrait être mieux mise en valeur, une fois la période de rodage terminée et une fois que l'on aura trouvé un moyen quelconque de faire oublier la fâcheuse lourdeur du premier acte et de la première partie du second.

Les sept rôles principaux de "The Brass Butterfly" sont dans l'ensemble adéquatement défendus, James Valentine interprétant le rôle de Phanoles, Stephen Markie et Melody Horbik ceux de Mamillius et d'Euphrosyne, et Auguste Schellenberg celui de Posthumus.

Malgré quelques malheureux trous de mémoire survenus surtout à la fin de la représentation, Lockwood West parvient à donner du personnage de l'empereur une image sympathique, celle du bonhomme assez rassi pour ne plus croire au père Noël et assez philosophe pour faire encore confiance à l'homme, du moins à la bonne partie de sa nature.

notre choix d'émissions

CE SOIR

19h30 24 — "La Garçonnière"

Pour la millième fois à la télévision. Mais cela demeure un agréable divertissement d'été, n'est-ce pas? Quand il ne fait pas trop chaud. Avec Shirley MacLaine et Jack Lemmon.

22h30 CBF-AM — Entretiens: Gilles Tremblay

Compositeur, professeur au Conservatoire de musique de Montréal, Gilles Tremblay discute des "tendances de la musique actuelle" avec Alain Poutant.

23h00 2 9 11 — "Cent mille dollars au soleil"

Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura et Bernard Blier vivent des aventures passionnantes. Arrangées avec le gars des vus, un nommé Verneuil.

23h00 4 — "Moby Dick"

Une autre reprise. Mais cette fois-ci, il s'agit d'un excellent film, qu'il faut revoir. Surtout pour Orson Welles. Il y a aussi Gregory Peck et une baleine. Un drame de John Huston.

SAMEDI (matinée)

14h00 CBF-FM — L'Opéra du samedi

Un événement très spécial aujourd'hui, une quasi première: la version originale de "Don Carlos", de Verdi, en français — alors qu'on en donne toujours la version italienne, pourtant postérieure. Un enregistrement de la BBC de Londres, avec les chanteurs canadiens André Turp (Don Carlos), Edith Tremblay, Joseph Rouleau et Robert Savio.

André BELIVEAU

Près de \$250,000 pour des travaux sur le patrimoine national

OTTAWA (PC) — Le Conseil des arts du Canada a annoncé l'octroi de 54 subventions d'une valeur globale de \$247,705, pour la réalisation de travaux portant sur le patrimoine historique et culturel du Canada.

Ces subventions, précise le CAC dans un communiqué, ont été accordées à la suite du troisième et dernier concours, dont la date limite était le 30 novembre 1972.

Voici la liste des subventions au Québec:

— Bernard Assiniwi, St-Lambert, \$6,000 pour une étude historique des Indiens du Haut et du Bas Canada;

— Melvin Charney, Montréal, \$2,700 pour un livre illustré sur les transformations de l'architecture et la culture urbaine dans le Québec contemporain;

— Carl Dow, Deux-Montagnes, \$6,600 pour une biographie de George Brock Chisholm, directeur général de l'organisation mondiale de la santé, 1948-1953;

— Groupe de recherche et d'information sur la femme, Montréal, \$5,666;

— Claude Larivière, Montréal, \$10,000 pour permettre aux citoyens du quartier St-

Henri de Montréal, de reconstituer l'histoire de leur quartier, avec l'aide d'un groupe d'étudiants;

— Ligue des droits de l'homme, Montréal, \$23,000 pour la réalisation d'un journal, style tabloïd, et de deux diaporamas sur les droits de l'homme au Québec;

— Yves Moreau, Montréal, \$2,670 pour une recherche sur les traditions musicales et chorégraphiques des communautés bulgares et macédoniennes du Canada;

— Jean-Jules Richard, Montréal, \$8,500 pour une histoire du port de Montréal;

— André Robitaille, Sillery, \$3,100 pour un livre sur la restauration des vieux édifices;

— James Shavick, Montréal, \$4,360 pour la réalisation d'un film en collaboration avec Simon Abbott, sur l'histoire de la Foire du Lac Brôme dans les Cantons de l'Est;

— Glen Siebrasse, LaSalle, \$2,388 pour une histoire et une bibliographie des poètes anglais de Montréal de 1940 à 1960;

— Luce Vermette, Montréal, \$8,000 pour un glossaire illustré des objets domestiques en Nouvelle-France.

POUR LE TEMPS PRÉSENT CONTE DE LA SÉRIE NOIRE! TERREUR SOUS UN CIEL BLEU!

14 ANS



ADAM ROARKE • NEVILLE BRAND
JAY ROBINSON • LYNN BORDEN
Représentations: 11:25, 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25. Dernière représentation complète 9 heures. Dimanche, spectacle permanent depuis 1 heure p.m.

DÈS AUJOURD'HUI!

LOEW'S
954 STE CATHERINE O. 866-5851



ARLEQUIN LA DÉBAUCHE: à 2:25, 5:55, 9:30 p.m.
VIE SEXUELLE: à 12:30, 4:05, 7:35 p.m.

RITZ — Sur semaine des 6 p.m. Dimanche des 1 p.m.

ARLEQUIN • RITZ
1004 Ste. CATHERINE EST. 288-2943 1313 BELANGER E 272-5200

On a dit que le BLOB avait été tué au Texas... mais OÙ EST LA VÉRITÉ!



le 30 mai
DALLAS — "Il s'est recroquevillé, s'est desséché et est mort", déclare Mme Harris.

Version originale avec Steve McQueen
THE BLOB
Sensationnel! No 2
Le BLOB est toujours en vie prêt à nous détruire TOUS!

DÉS AUJOURD'HUI!
IMPERIAL 1430 Bloor 288-7102
LAVAL Centre d'achat Laval 688-8200
DORVAL 280 Dorval Ave. 631-9977

GREENFIELD PL. 671-6129
DOLLARD Drive-In Trans Canada west (exit 25)

Samedi matin: représentation à 10 heures
Les 200 premiers enfants recevront un jouet Mary Poppins!

Les VEETTES que vous souhaitez voir!... POUR TOUS
La MUSIQUE que vous avez hâte d'entendre!
Les RIRES avec lesquels vous souhaitez vous détendre ENCORE et ENCORE!

WALT DISNEY'S
MARY POPPINS



JULIE ANDREWS
DICK VAN DYKE
DAVID TOMLINSON • GLYNIS JOHNS

HERMONIE BADDELEY • OTTOLIE • GARDNER • LANCHESTER • TREACHER • OWEN • ED WYNN TECHNICOLOUR
Scénario de: W. WALSH, D. GRADY
Basé sur: Mary Poppins books
Co-producteur: W. WALSH, R. STEVENSON
Réalisé par: W. WALSH

Dès AUJOURD'HUI!
AVENUE
1224 AVE. GRIFFIN 937-2747

Enfants moins de 14 ans — \$1.00
Tous les jours: représentations à 1:00, 3:30, 6:00 et 8 h. 30

BLANCHES OU NOIRES
OU IMPORTÉ
TOUTES
RECLAMÉ
DE L'ACTION!

Angels Wild women
Deux films COULEUR
Après-Ski
en version ANGLAISE
AUJOURD'HUI!
à 1:15, 4:30 et 7:45 p.m.
59, STE CATHERINE E
288-5613 ST-LAURENT

CINEMAS UNIKS
SALLES CLIMATISÉES POUR VOTRE CONFORT!

VERSION FRANÇAISE
"SCORPIO"
RIVOLI
8908 ST. DENIS 277-4129
BURT LANCASTER • ALAIN DELON
POUR TOUS
REPRÉSENTATION COMPLÈTE à 12:55, 3:55, 6:55, 9:55 p.m.

CABARET
Adieu Berlin
GRANADA
4353 STE CATHERINE E. 255-2428
"LES BIDASSES EN FOLIE"
14 ANS
Sur semaine des 7:15 p.m.

Alain Delon est **THE GODSON**
LOEW'S
954 STE CATHERINE O. 866-5851
"LE SAMOURAI"

UN EXAMEN D'UNE CONDUITE BIZARRE
SEXUAL INADEQUATES
BONAVENTURE
PLACE BONAVENTURE 861-2725
COULEUR
18 ANS
Horaires: 12:00, 1:25, 3:00, 4:35, 6:10, 7:45, 9:20 p.m.

THIS IS CINERAMA
Maintenant présenté en 70 mm et en stéréophonie
ALOUETTE
318 STE CATHERINE O. 861-2807
POUR TOUS
Horaires: 1:00, 3:45, 6:15, 8:40 p.m. VERSION ANGLAISE

Claire Bloom
Cinéma
PLACE VILLE-MARIE 866-2644
"A Doll's House"
POUR TOUS
Horaires: 12:15, 2:00, 3:50, 5:50, 7:35, 9:30 p.m.

Ils ont bien changé depuis "Un été '42"
Class of '44
PLACE VILLE-MARIE 866-2644
Horaires: 12:35, 2:20, 4:05, 5:50, 7:45, 9:40 p.m.

THE RoomMates
Bonnie's Kids
PALACE
698 STE CATHERINE O. 866-6991
18 ANS
Horaires: 2:50, 4:15, 5:40 p.m. Bonnie's Kids: 1:00, 4:25, 7:50 p.m.

ROD STEIGER
JAMES COBURN
YOU SUCKER
LUCERNE
855 DECARIE — 744-2734
"CHATO'S LAND"
POUR TOUS
Soir 7 p.m. Dimanche des 2:15 p.m.

"Aucun film n'est plus charmant. Un spectacle plein de grâce et de fraîcheur."
N.Y. Daily News
RYAN O'MAL
A PATER DOUGANOVICH PRODUCTION
"PAPER MOON"
REPRÉSENTATION COMPLÈTE
5038 SHERB. O. et AVE. GREY 485-7395
2:12, 10:20, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00 p.m.

La Puissance du KARATE!
Révélée sans réserve
14 ANS
L'HOMME AUX MAINS D'ACIER

Aussi 2^e Grand FILM dans chaque Cinéma
CHATEAU ST DENIS & BELANGER 271-4400
ELECTRA STE CAT & AMHERST 527-9177
VERSAILLES 7765 SHERBROOKE E. 352-4020
LAVAL Centre d'achat Laval 688-8200
GREENFIELD PL. 671-6129
PALACE (Grandy)
IMPERIAL (St Jean)

Maintenant Berri vous fera PLEURER de RIRE!
SEX SHOP
VERSAILLES: 2^e film "NE NOUS DÉLIVREZ PAS DU MAL"
PARC: 2^e film "UNE CHUTE DE REIN QUI VAUT DE L'OR"
AUJOURD'HUI!
VERSAILLES 7765 SHERBROOKE E. 352-4020
PARC-Verdun 7284189 768-7201
VERSAILLES (Salon Bleu) sur semaine des 8:00 p.m. Samedi, dimanche et lundi continué depuis PARC: sur semaine des 8:00 p.m. Samedi, dimanche et lundi depuis 1:00 p.m. 12:45 p.m.

14 ANS
LES MAÎTRES SUPRÊMES DU KUNG FU
LE BOXEUR CHINOIS
EN COULEURS
2^e film: "PAS DE PITIÉ POUR LES HÉROS" en couleurs
2^e SEMAINE!
PAPINEAU
PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853
Représentation complète à 12:40, 4:10, 7:50 p.m.

LES FEMMES EN OR COUVRENT LES CHATS BOTTÉS!
2 FILMS DE CLAUDE FOURNIER
EN COULEURS
DEUX FEMMES EN OR
MONTY MONTGOMERY • LOUISE TROTT
DONALD PLOW • MARCEL MAROUZOU
DONALD LAUTREC • TYON DICKRAMPS
GILLES LATULPPE
1594, ST-DENIS 849-4211
st-denis
"Femmes": 2:32 - 5:59 - 9:28
"Chats": 1:00 - 4:37 - 8:04

GENEVIÈVE BUJOLD
KAMOURASKA
11:50 - 2:03 - 4:41 - 7:19 - 9:42
1590, ST-DENIS 845-3222
chevalier
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
YVES MONTAND
LE FILS
1590, ST-DENIS 845-3222
pierrot
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
LES HÔTESSES DE L'AIR
CAMP SPÉCIAL NO 7
Hôtesse: 12:20 - 3:36 - 6:32 - 9:48
Camp: 1:46 - 5:02 - 8:18
5030, PAPINEAU 527-9131
bijou
METRO BARRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

le PARISIEN
480 Ste Catho. 861-2697
Prog. Complet 12:00, 3:15, 6:35, 9:50
VENUS JOLLETTE
CAPITOL BEAUMARQUIS
VOYEZ... 14 ANS
le poing de la furie...
8 SEM
Seulement au PARISIEN
3 filles Nues sur l'île ROBINSON
2^e FILM
VOYEZ... les cinq doigts d'acier!
dans **le DESPOTE CRUEL**

AIR CLIMATISÉ
MIDI-MINUIT 4462 St Denis 842-8264
PIGALLE 8126 Ste Cath 866-2774
12:45 3:40 6:35 9:00 10:00 12:50 3:45 6:40 9:10
AUS: PALACE GRANDY

Le plus nouveau métier au monde!
SALONS de MASSAGE
LISA BLOURE
2^e FILM
LES JEUX DE L'AMOUR CHEZ LES JEUNES FILLES

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Fresse.

tele presse

au jour le jour

TV

- 6:00 **7** **10** Madame est servie
Invités: Armand Sauvé, Huguette Arseneault, Léon Bernier, Me Hector Grenon et Roland Blanchet.
- 7:30 **8** **12** **13** The Sonny & Cher Comedy Hour
Invités: Marv Griffin, Larry Storch et "The Mike Curb Congregation"
- 9:30 **2** **7** **9** **11** **13** Le 60
1) Reportage sur les élections au Manitoba. 2) Entrevue de Pierre Na-

deau avec Mme Indira Gandhi à l'occasion de son passage à Montréal. 3) La St-Jean-Baptiste d'aujourd'hui et la St-Jean d'il y a quelques années, avec Jean-Claude Devirieux. 4) Portrait d'Ingrid Bergman, présidente du festival de Cannes, avec Andréanne Lafond. 5) Soyuz Apollo, projet conjoint URSS-Etats-Unis, avec René Maillat.

3 **CBS Friday Night Movies**
"Live a Little, Love a Little" — Am. 1968. Comédie musicale de N. Taurag avec Elvis Presley et Michele Carey. — Un photographe de presse fait la connaissance d'une jeune fille fantasque qui lui fait perdre son emploi et ne cesse de lui causer des ennuis.

6 **22** Love Thy Neighbor
"Four for Dinner".

10:00 **4** **9** News Special
"Pre-Arrival of the Queen".

12:54 **2** **13** Ciné-4
"Cinderella" 1/2 Fr. 1937. Comédie musicale de P. Caron avec Joan Wagner, André Luguet et Christiane Delisle.

SAMEDI MATIN
10:25 **10** Sur la route des pionniers
12:30 **12** Star Trek
"The Paradise Syndrome"

1:00 **12** Ultraman
(Cette émission est retirée de l'horaire)

1:30 **8** **13** Sneak Preview
"What's What For Children?"

12 **Randall and Hopkirk**
"Never Trust A Ghost"

2:30 **3** **Face Yourself**

4:30 **8** **12** **13** Wide World of Sports
"Le Grand prix de Monaco"

Bon séjour, messieurs les invités de l'ONF? Da, da!

Pas plus mesquin que le président Nixon qui rend la politesse à M. Brejnev en le recevant chez lui, M. Sydney Newman, grand patron de l'ONF reçu l'an dernier en Russie, était ce mois-ci l'hôte de deux personnalités du cinéma soviétique. Messieurs Lev Kulidjanov, président de l'Association des cinéastes de l'URSS, et Eldar Shengue- laya, premier secrétaire de l'Association des cinéastes de Géorgie, ont fait au Canada un voyage tout ce qu'il y a de plus intéressant. C'est ce qu'il nous ont eux-mêmes dé-

claré lors d'une conférence de presse, mercredi, la veille de leur départ.

N'étant pas plus doué pour le russe que M. Newman pour le français, j'ai engagé le dialogue à l'aide d'une charmante interprète d'une infinie patience, qui traduisait pour la millième fois les questions et les réponses qui ont fait l'ordinaire des conversations tout le long de leur voyage, à Ottawa, à Stratford, à Montréal, à Niagara Falls, à Québec et à la Manic.

Ils ont vu des films produits par l'ONF, dont "l'Académie, l'Académie", "Mon oncle Antoine", "Quelques arpents de neige" et "Kamouraska". Ils ont aimé ça?

Da, nous fut-il longuement répondu par l'interprète. Le lecteur comprendra que nous résumons.

Le cinéma là-bas, c'est important: il y a 150,000 salles de cinéma en URSS, où il se fait, bon an mal an, de 120 à 130 longs métrages, sans compter les grands films d'éducation, les films scientifiques, etc. Les ciné-clubs sont florissants; les syndicats organisent des projections et des unités mobiles promettent les films dans la vaste campagne russe.

On a parlé de multi-culturelisme, M. Newman soulignant qu'il y avait en URSS quinze républiques autonomes et un nombre incalculable de langues ou de dialectes.

Ce qui, pour le commissaire du gouvernement à la cinématographie, constituait de toute évidence un problème mille fois plus complexe que celui de notre petit bilinguisme. Non résolu, d'ailleurs.

On a aussi parlé métier. Et ces messieurs ont rencontré

des personnalités de notre industrie cinématographique, Harvey Harnik, d'Astral Film, Frank Crawley, président de Crawley Film et Leonard Bernstein, de Premier Operating.

Ils ont aussi rencontré Raymond-Marie Léger, directeur de l'Office du film du

Québec, Gilles Carles, Claude Héroux, Arthur Lamothe et Rock Demers.

Tout cela portera des fruits. On parle déjà d'échanger des films commerciaux. 150,000 salles de plus pour notre cinéma, ce n'est pas à dédaigner!

S.D.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Après douze jours d'échanges, de visionnements, et de visites qui les ont menés jusqu'à la Manic, les visiteurs russes de l'ONF s'envolent pour Moscou hier après-midi. Avant leur départ, MM. Lev Kulidjanov, Sydney Newman et Eldar Shengue laya ont donné une conférence de presse et posé pour la postérité.

ciné-parcs

RADIO FM

CFOR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.9 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CFGL 105.7

4:00 CBF Prélude au soir
Quatuor à cordes en sol mineur (Grieg) et Quatuor à cordes en fa mineur (Gade): Quatuor à cordes de Copenhague.

7:00 CBF Les Musiciens par eux-mêmes
Interview avec Régine Crespin, soprano, par Jean Deschamps.

8:30 CBF Orchestre symphonique
"Petrouchka" (Stavinsky): orch. philh. de New York, dir. Boulez. — "Daphnis et Chloé" suite no 2 et "Alborada del Gracioso" (Ravel): orch. de Cleveland, dir. Boulez. — Adagio de la Symphonie no 10 (Mahler): orch. symph. de Londres, dir. Boulez.

10:00 CBF Les Petits ensembles
Cinq pièces pour orch. à cordes (Hindemith): Scherzo, op. 11 (Chostakovitch) et Sinfonietta pour cordes, op. 52 (Roussel).
CKVL Orch. Boston Pops
Arthur Fiedler dir. des extraits de "Casse-noisettes" et "Lac des cygnes" de Tchaïkovsky; "Polka Éclair et tonnerre" de Johann Strauss Jr.; "Le comte de Luxembourg" de Lehár; "Valse des palmiers" de Waldteufel.

11:00 CKVL Musique Baroque
Concerti pour cordes de Vivaldi en fa mineur, en ré mineur et en mi majeur; Max Goberman dir. The New York Sinfonietta; Solistes: Sonya Monosoff, Nadia Koutzen et Ariane Bronne, violons; Eugenia Earle, clavicin; Joseph Ladone, luth; Jean Schneider, violoncelle.
CKVL Concert de musique de ballet
Stravinsky dirige Stravinsky: Jeu de cartes, Oiseau Bleu — Pas de deux. Avec l'orch. symph. CBC.

11:30 a.m. CBF Vienne la nuit
La vie et l'œuvre de Telemann. Concerto en ré mineur pour trompette, deux hautbois, cordes et continuo: Maurice André, Helmut Winckermann, Erich Bolt et orch. de chambre de La Sarre, dir. Ristepart. — Extr. de l'opéra "Sancio", Edith Mathis. — Ouverture en ré mineur pour trompette, hautbois, cordes et continuo: Maurice André, Pierre Pierlot et le Collegium Musicum de Paris, dir. Douaite.

12:00 CBF Chronique du disque
Invitée: Marie Thérèse Paquin, pianiste, "Casta Diva", extr. de "Norma" (Bellini): Anita Cerquetti: chœur et orch. Maggio Fiorentino, dir. Gavazzani. —

SAMEDI
7:00 CBF Au jour le jour
Trio pour piano en do majeur, op. 87 (Brahms); Trio Beaux Arts. Sonate en ré mineur pour violon et piano (Schumann): Sylvaine Büllet et Clara Bonaldi.

8:05 CBF Au jour le jour
Sonate pour violoncelle, op. 8 (Kodaly); Aldo Parisot. — Fantaisie en mi mineur (Scriabine): Roberto Szidon, piano.

9:00 CBF En Vedette
"La Prison de Londres"; "J'espère que c'est l'été"; "Appel"; "Le Reel de la cour"; "L'Ascendant"; "Les Bûcherons"; "Les Montréalais"; "La Deuxième berceuse"; "L'Alléluia"; "L'Hirondelle" et "Pourquoi chanter?"; Louise Forestier; Jacques Ferron, piano; Claude France, guitare; Serge Blouin, basse; Pierre Ringuet, batterie. — "Pourquoi chanter?"; "Salut"; "Green"; "Parlez-moi de vous"; "Notre jeunesse en auto sport"; "Ma vieille Mimi"; "Ma muse"; "La Fumée des malins"; "T'es pas une autre"; "Je l'aime"; "Dialogue"; Claude Gauthier, guitare et chant; Marc O'Farrell, guitare; Michel Donato, contrebasse; Gérard Ferré, batterie.

11:00 CBF Chronique du disque
Invitée: Marie Thérèse Paquin, pianiste, "Casta Diva", extr. de "Norma" (Bellini): Anita Cerquetti: chœur et orch. Maggio Fiorentino, dir. Gavazzani. —

L'air des lettres, extr. de "Werther" (Massenet): Giulietta Simionato et orch. de l'Académie St-Cécile de Rome, dir. Previtali. — "Gisella nella notte densa", extr. d'"Otello" (Verdi): Teresa Zullis Gara, Franco Corelli et orch. du Metropolitan Opera de New York, dir. Boehm. — Ballade de Senta, extr. du "Vaisseau fantôme" (Wagner): Léonie Rysanek et orch. Royal Opera Covent Garden, dir. Dorati. Animatrice: Henri Bergeron.

12:00 CBF Leur violon d'ingrès
Invité: Gaëtan Beaudin, céramiste. Animatrice: Janine Paquet.

1:00 CBF Ajustez bien vos appareils
Livres proposés sur tous les aspects de l'audition stéréophonique, aussi bien techniques que musicaux.

2:00 CBF Opéra du samedi
"Don Carlos" de Verdi. Distribution: Edith Tremblay (Elisabeth de Valois); Michèle Vilma (Princesse Eboli); Gillian Knight (Thibaut); Page d'Ellisabeth; André Turp (Don Carlos); Infant d'Espagne; Robert Saviole (Rodriguez, marquis de Posa); Joseph Rouleau (Philippe II, Roi d'Espagne); Richard Van Allan (Le Grand Inquisiteur); Robert Lloyd (Le Comte de Lerma); Geoffrey Shevelton (un héraut); Prudence Lloyd (une voix); Chœurs et orch. des Concerts de la BBC, dir. John Matheson. Production de la BBC.

CURRY HILL
L'UNIQUE CINÉ-PARC À PRÉSENTER DES FILMS FRANÇAIS ADULTES!
Adm 1.50
OUVERT AU CRÉPUSCULE
Ce soir et sam.
2 GRANDS FILMS EN COULEUR
LES DÉMONS DE LA MOTO
LE BALAI DES ANGES ÉROTIQUES
LES PLAISIRS SECRÈTS
DIM 6 FILMS D'HORREUR
SAM 2 FILMS D'ACTION
MAFFIA & PLAISIR
AUTOROUTE 401, MONTREAL-GRAND
TEL: 966-5581 1050A, 707

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU SIÈCLE !!
CLARK GABLE
VIVIAN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA DE HAVILLAND
Une production DAVID O. SELZNICK tirée du roman de Margaret Mitchell
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
GAGNANT DE 10 OSCARS
CINÉ-PARC ST-MATHIEU
TEL: 643-8730 366-7602
ROUTE 9 - SORTIE 24

ARABESQUE
SOPHIA LOREN
GREGORY PECK
2 FILMS EN COULEUR
LES FUSILS DU FAR WEST
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY
691-1310
3 MILLES DU PONT NECKER - ROUTE 138 CHATEAUGUAY CENTRE
LE PLUS GRAND ÉCRAN CINÉMA COPE AU QUÉBEC

CINÉ-NUIT
SAMEDI ET DIMANCHE
DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 1 H. DU MATIN
CINÉMA 1
le plus grand succès du siècle!!
CLARK GABLE
VIVIAN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA DE HAVILLAND
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
2e film: "LE CALIFORNIEN" avec Charles Bronson
CINÉMA 2
JAMES COBURN
JENNIFER O'NEIL
OPERATION CLANDESTINE
2e FILM
LA FEMME SANS MARI
CINÉMA 3 en anglais
Pour la première fois dans un ciné-parc
"Fiddler on the Roof"
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
625-1432 627-4747 861-6565

CINÉ PARC REPENTIGNY
861-6641
INDICATION ROUTIÈRE
De Montréal: Autoroute 401, sortie 1, voir de services pour un bon restaurant, de Repentigny: voir de services pour un bon restaurant, de Repentigny: voir de services pour un bon restaurant.

CINÉ NUIT TOUS
Admission 2.50 par personne après 11.30 p.m. Dimanche seulement
DIMANCHE À 11.30 P.M.
3 GRANDS FILMS À L'AFFICHE
#1 TUEURS AU KARATE
#2 LA PLANÈTE SAUVAGE
#3 PLEINS PHARES
CINÉ PARC SAINT-MATHIEU
643-8730 366-7602
52.50 par personne ou 55 par auto Route 9 sud sortie 24

ciné-parc MONT-ST-HILAIRE
467-3209
AUTOROUTE 20 SORTIE 70
Tous les soirs, au crépuscule!
VEN à JEU
22-28 JUIN
OUVERTURE: 6.30 p.m.
le plus grand succès du siècle!!
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
couleur
JOHNNY WEISMULLER
LES AVENTURES DE TARZAN à New-York
GRATIS 14 ANS
DE COUPÉZ ET PRÉSENTEZ À CINÉ-PARC MONT-ST-HILAIRE
laissez-passer
une personne par voiture
VEN-LUN-MAR-MER-JEU
22-25 au 28 JUIN 73
LA PRESSE

4 FILMS en Couleur! OPERATION FOU-RIRE!...
POUR TOUS
OUVERT 7:00
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
1 **TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...**
2 **sur un arbre perche**
JAMES STEWART
RICHARD WIDMARK
4 **LES DEUX CAVALIERS**
W.F. Two Ride Together
3 **Safari**
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 20 EST SORTIE 58 TEL: 655-5515

NORTHWAY DRIVE-IN
EXIT 42, CHAMPLAIN, N.Y.
Ce soir à mardi — 2 succès
"PAT GARRETT AND BILLY THE KID"
2. "They Only Kill Their Masters"

FEU D'ARTIFICE
DIMANCHE SOIR
POUR FÊTER LA "SAINT-JEAN-BAPTISTE"
DÈS CE SOIR!
Guichet ouvre à 7 p.m.
LA PROJECTION DÉBUTE AU CRÉPUSCULE
TEL: 684-8442
Cinéparc Dollard
CINÉMA 1
LES FILMS MULTIMÉDIA
DOMINIQUE MICHEL
dans une comédie de GILLES RICHÉ
réalisée par DENIS HÉROUX
RENÉ SIMARD
RÉGIS SIMARD
JEAN LEFEBVRE
J'AI MON VOYAGE!
EN COULEUR
2e FILM
JOHNNY HALLYDAY
ROBERT HOSSEN
POINT DE CHUTE
POUR TOUS
CINÉMA 2 EN ANGLAIS
2 grands succès!
"Beware the Blob"
"The Blob"
basé sur court métrage
"Joshua and The Blob"
TRANSCANADIENNE
SORTIE 35
Nord sur Montée-des-Sources
jusqu'au boul. Brunswick vers
Forrest jusqu'au ciné-parc
ENFANTS MOINS DE 14 ANS
ADMISSION GRATUITE

CKAC-TELEVEDA et HYD

dans le cadre des fêtes du Canada Français

PRÉSENTENT

“Québec en Fête”

tout
 le monde
 le fête
 fête-le donc !

22 juin
AUTOSTADE
de Montréal
20:00 heures

plus de
22 artistes
 sur scène

Robert CHARLEBOIS
 Renée CLAUDE
 Georges DOR
 Jean DUCEPPE
 Steve Fiset
 Louise FORESTIER

André GAGNON
 Claude GAUTHIER
 Pauline JULIEN
 Willie LAMOTHE
 Félix LECLERC
 Octobre

Tex LECOR
 Pierre LÉTOURNEAU
 Claude LÉVEILLÉE
 Raymond LÉVESQUE
 Jacques MICHEL
 Daniel PILON

Jacques PROULX
 Marie-Claire SÉGUIN
 Richard SÉGUIN
 Gilles VALIQUETTE
 Gilles VIGNEAULT
 Richard Huet

CE SOIR

Billets en vente à l'Autostade
\$3.00

En cas de pluie remis au lendemain

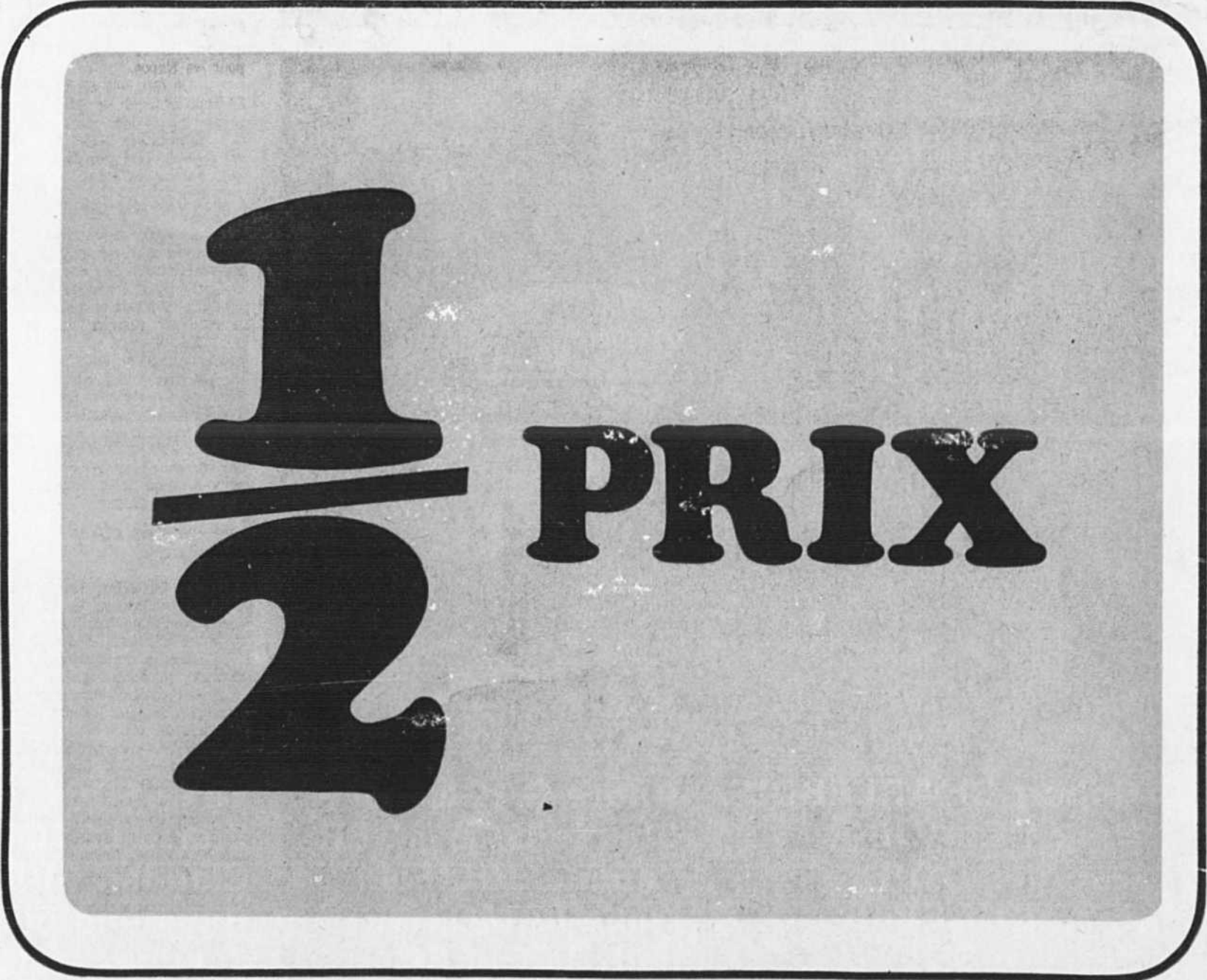
PROFITEZ DES AUBAINES à $\frac{1}{2}$ PRIX

CHEZ EATON SAMEDI

de 9h à 17h

**Tout un choix d'articles
à $\frac{1}{2}$ prix pour vous,
votre famille
ou votre demeure.**

**Repérez les
étiquettes
 $\frac{1}{2}$ prix d'un
vert vif à
travers le
magasin Eaton
Centre-ville,
Anjou et
Pointe-Claire.**



$\frac{1}{2}$ PRIX

**Quantités limitées
Achats en personne seulement
Hâtez-vous, un meilleur
choix vous attend!**

EATON

Les magasins Eaton seront fermés lundi 25 juin.